UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

# Analyse de la violence politique comme stratégie de conquête du pouvoir politique mobilisée par les élites burundaises (1960-2010)

**Nkunzubumwe, Alexis; Sous la direction de : Dr. Jean Salathiel MUNTUNUTWIWE**

**2012-03**
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/863

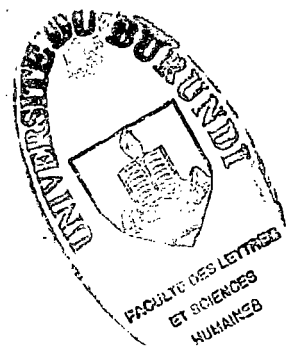
Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

B.
320.
NKU.

Reçu le

# UNIVERSITE DU BURUNDI






FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

## DEPARTEMENT D'HISTOIRE

# ANALYSE DE LA VIOLENCE POLITIQUE COMME STRATEGIE DE CONQUETE DU POUVOIR POLITIQUE MOBILISEE PAR LES ELITES BURUNDAISES (1960-2010)

**Par :**

**Alexis Nkunzubumwe**

**Sous la direction de :**

Dr. Jean Salathiel
MUNTUNUTWIWE
Dr en Science politique

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de **Licencié en Histoire**

**Option : Science Politique**

**Bujumbura, mars 2012**

**DEDICACE**

A mon regretté père ;

A ma mère pour sa bravoure ;

A mon grand frère le Dr Jean Marie Nimenya ;

A la famille Charles Kabuguru ;

A mes frères et sœurs ;

A mes neveux et nièces ;

A toutes les victimes de la violence politique ;

Je dédie ce mémoire.

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent de façon particulière à Mr Jean Salathiel Muntunutwiwe, qui, en dépit de ses multiples obligations a accepté de diriger et corriger le présent travail. Sa rigueur scientifique, ses remarques incisives ont contribué à fortifier nos premiers pas de chercheur.

Que ne dois-je pas encore à mon grand frère le Dr Jean-Marie Nimenya pour nous avoir laissé abuser de sa fratrie durant notre longue formation intellectuelle. Aucun frère à mes connaissances, n'a jusqu'ici bénéficié d'une aussi bonne compagnie. Son soutien tant moral que matériel nous a permis de réaliser le rêve longtemps envié.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de la famille Charles Kabuguru pour son accueil chaleureux durant notre dernière année des humanités .Que toute personne qui se réjouisse comme nous de ce pas franchi, trouve dans chaque page de ce travail le couronnement de ses efforts. A tous les enseignants depuis l'école primaire jusqu'à l'université, nous disons sincèrement merci. Un accent particulier s'adresse à ceux de la faculté des lettres et sciences humaines, département, d'histoire pour tout ce que nous sommes devenus. Enfin, que tous mes frères et sœurs, mes neveux et nièces, fassent de ce travail un exemple à imiter et pourquoi pas à dépasser.

**Alexis Nkunzubumwe**

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| ABASA | : Alliance Burundo-africaine du salut |
| ACA | : Au cœur de l'Afrique |
| AC-GENOCIDE | : Association contre le génocide cirimoso |
| ANADDE | : Alliance Nationale pour le Droit et le Développement |
| AV-INTWARI | : Alliance des Vaillants |
| CMSN | : Comite Militaire pour le Salut National |
| CNDD | : Conseil National pour la Défense de la Démocratie |
| CNDD-FDD | : Conseil National pour la Défense de Démocratie |
| DEA | : Diplôme d'Etudes Approfondies |
| FDD | : Force pour la Défense de la Démocratie |
| FNL | : Front National de Libération |
| FNL-PALIPEHUTU | : Parti pour la Libération du Peuple Hutu-Front National de Libération |
| FRODEBU | : Front pour la Démocratie au Burundi |
| Ibid | : Même auteur, même ouvrage, même page |
| KAZE-FDD | : Front pour la Défense de la Démocratie |
| MPD | : Mouvement pour la Paix et la Démocratie |
| MRC | : Mouvement du Rassemblement pour la Réhabilitation du Citoyen |
| MSP | : Mouvement Social Panafricain |
| op cit | : opere citato |
| P | : Page |
| P P | : De la page telle a telle page |
| PA_Amasekanya | : Puissance d'Autodéfense amasekanya |
| Palipe_agakiza | : Parti Libéral du Peuple |
| PARENA | : Parti pour le Redressement National |
| PDC | : Parti Démocrate Chrétien |
| PIT | : Parti Indépendant des Travailleurs |
| PL | : Parti Libéral |
| PP | : Parti du Peuple |
| PRP | : Parti pour la Réconciliation du Peuple |
| PSD | : Parti Social Démocrate |
| PUF | : Presse Universitaire de France |
| RADDES | : Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social |

| | |
|---|---|
| RPB | : Rassemblement du Peuple Burundais |
| UB | : Université du Burundi |
| UBD | : Union des Burundais démocrates |
| UPRONA | Union pour le Progrès National |

# TABLE DES MATIERES

DEDICACE ..... i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS ..... iii
TABLE DES MATIERES ..... v
0.INTRODUCTION GENERALE ..... 1
0.1. Présentation du sujet ..... 1
0.2. Choix et intérêt du sujet ..... 2
0.3. Hypothèses et méthodes d'analyse ..... 3
0.4. Cadre spatio-temporel ..... 3
0.5. Articulation du sujet ..... 4
0.6. Sources utilisées ..... 5
0.7. Les difficultés rencontrées ..... 6

CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUALISATION ..... 7

I.1. Quelques définitions ..... 7
I.1.1. Notion de violence ..... 7
I.1.2. Notion de violence politique ..... 8
I.2. Les types de violence ..... 10
I.2.1. La violence physique ..... 10
I.2.2. La violence symbolique ..... 10
I.3. Notion de stratégie ..... 12
I.3.1. Stratégie et tactique dans le domaine militaire ..... 13
I.3.2. Stratégie et tactique dans le domaine politique ..... 14
I.4. Notion d'acteur : ses ressources et ses enjeux ..... 16
I.5. Enjeux et ressources ..... 18
I.5.2. Les ressources ..... 19
1° Les ressources matérielles ..... 21
2° Les ressources communicationnelles ..... 22

3° les ressources institutionnelles ..... 22
I.6. Notion d'élite politique ..... 22
I.6.2. Elite gouvernementale ..... 24
I.6.3. Elite non gouvernementale ..... 25
I.6.4. Les mécanismes d'accès à l'élite gouvernementale ..... 26
I.6.4.1. Les élites militaires ..... 26
I.6.4.2. Des élites militaires aux élites civiles ..... 28
I.6.4.3. Violence comme instrument de légitimation du pouvoir ..... 30
I.6.4.4. Violence comme instrument délégitimatif du pouvoir ..... 31
Conclusion partielle .....

CHAPITRE II. LES EXPRESSIONS DE LA VIOLENCE ..... 34

II.1. Pouvoir, violence et production ..... 38
II.1.2. Pouvoir et légitimité ..... 40
II.2. Les assassinats politiques ..... 42
II.2.1. L'assassinat du prince Louis RWAGASORE ..... 42
II.2.2. L'assassinat de Pierre NGENDANDUMWE ..... 43
II.2.3. L'assassinat de NTARE V ..... 43
II.3. Les massacres de population ..... 44
II.3.1. Les massacres de 1965 ..... 45
II.3.2. Les massacres de 1972 ..... 46
II.3.3. Les événements de NTEGA-MARANGARA ..... 48
II.3.4. Les événements de 1991 ..... 50
II.4. Le rôle du sommet France-Afrique ..... 51
II.4.1. Les massacres d'octobre 1993 ..... 52
II.5. Des emprisonnements abusifs ..... 57
II.5.1. L'affaire NTUNGUMBURANYE ..... 57
II.5.2. L'affaire du tract insultant le président de la République ..... 57
II.5.3. le complot contre le pouvoir des années 1971 .....
II.5.4. Des détenus d'opinion ..... 60

II.6. Des Coups d'Etat comme mode de succession ..... 64
II.6.1. Le coup d'Etat du 21 octobre1993 ..... 65
II.7. Naissance des mouvements rebelles ..... 66
II.7.1. Le Palipehutu ..... 66
II.7.2. Le Conseil National pour la défense de la Défense ..... 68
II.7.3. Les mouvements extrémistes tutsi ..... 70
Conclusion partielle ..... 70

CHAPITRE III. ANALYSE DES STRATEGIES VIOLENTES MOBILISEES PAR TOUS LES ACTEURS POLITIQUES ..... 72

III.1. Les gains politiques de la violence ..... 72
III.1.1. Les négociations de KIGOBE-KAJAGA ..... 72
III.1.2. La convention de gouvernement ..... 75
III.1.3. le retour de Pierre BUYOYA ..... 79
III.1.4. L'accord d'Arusha ..... 82
III.1.5. Le partenariat politique ..... 85
III.2. Les effets pervers de la violence politique ..... 89
III.2.1. Les pertes humaines ..... 90
III.2.2. Les infrastructures ..... 92
III.2.3. les valeurs sociales face à la violence ..... 94
III.2.3.1. Le coup porté à l'unité nationale ..... 94
III.2.3.2. Une justice controversée ..... 96
III.3. Les limites des stratégies violentes ..... 98
III.3.1. Le coup d'Etat du 21 octobre ..... 98
III.3.2. Les mouvements rebelles ..... 99
III.3.3. Le CNDD ..... 100
III.3.4. Le PALIPEHUTU ..... 102
III.3.5. Les mouvements extrémistes Tutsi ..... 103
Conclusion partielle ..... 105
CONCLUSION GENERALE ..... 105

BIBLIOGRAPHIE.....108
ANNEXES.....112
CARTE1.....113
CARTE2.....114
CARTE3.....115
CARTE4.....116

# 0. INTRODUCTION GENERALE

## 0.1. Présentation du sujet

Notre sujet de recherche revêt un triple aspect. Il traite en premier lieu la violence en général : un phénomène qui occupe la une de l'actualité. En second lieu, il traite la violence politique en particulier, ce qui nous amène à focaliser notre attention sur son aspect physique et symbolique. Enfin, nous portons un regard émerveilleux sur la violence politique en tant que stratégie de conquête du pouvoir telle qu'elle est mobilisée par les élites burundaises.

Qui plus est, la violence étant un fait, elle n'est en aucun cas le fruit d'un hasard. Elle est le plus souvent liée à l'accumulation des frustrations que subissent les dominés de la part des dominants : Le recours à la violence est donc lié à des enjeux le plus souvent inavoués. Avoir la main mise sur le contrôle du pouvoir politique, tel a été et reste le principe sacro-saint de tous les régimes qui se sont succédé au Burundi. L'Etat devient donc un lieu privilégié d'enrichissement (« *la gouvernementalité du ventre* » et le monopole de la vérité (« *l'Etat théologien* » tel que nous le retrouvons dans les ouvrages de Jean-François Bayart ou de Achille Mbembe[1]. La violence devient donc trop massive. *« Des institutions existent et les administrent ; des organisations les amplifient et une série de normes participent à leur production »*[2].

Sachant que toute richesse passe nécessairement par l'Etat (les prévalences, les contrats, les licences, les capacités de détournements et de fraude, la réussite sociale suppose l'accès à la « *bourgeoisie directoriale* » ou ses couloirs.

Les postes politiques et administratifs *constituent donc les bases des différents échelons d'une nomenclature de privilégiés qui, par définition doit en tenir éloignés d'autres candidats, souligne à juste titre Jean Pierre Chrétien*[3].

---

[1] Bayart, (J-F), *L'Etat en Afrique*, Paris , Karthala, 1998,

[2] MBEMBE, (A.) *Violence et pouvoir* in politique Africaine, Paris Karthala, 2001, p. 2

[3] CHRETIEN, (J-P), *Violence et pouvoir, in politique africaine* CNRS/CRAP p.19

Même si beaucoup d'analystes ont toujours brandi l'ethnisme comme source de violence politique au Burundi, nous pensons que c'est vouloir confondre un fait et une fin. Vouloir confondre le conflit burundo-burundais à un antagonisme ethnique serait trop réducteur. Les propos de Jean pierre chrétien en disent long :

*« L'ethnisme devient la référence incontournable, la grille de lecture, l'argumentaire au moins officieux et le moyen d'action de toute faction aspirant au pouvoir »*[4].

A travers les deux citations, le conflit inter burundais aurait une autre image. Nous rejoignons ici les propos de International Crisis group « *Le conflit burundais est politique dont l'ethnicité n'est qu'une des dimensions. L'enjeu de ce conflit est le pouvoir et ses instruments (armée, justice, richesse), mais l'ethnicité comme l'appartenance régionale n'en sont que les véritables et modalités d'expression »*[5].

### 0.2. Choix et intérêt du sujet

Que le pouvoir soit d'origine d'un coup d'Etat, de transition démocratique ou de mascarades d'élection, des signes de violences sont toujours au rendez-vous. L'originalité de notre travail de recherche réside en ce sens qu'il traite un phénomène social qui préoccupe toute l'humanité.

Les différentes scènes de violence ont été différemment interprétées et n'ont jamais cessé de susciter des polémiques selon qu'on la subisse ou qu'on la fait subir aux autres.

En choisissant un tel sujet, nous avons voulu apporter notre modeste contribution sur les différents événements que les élites burundaises voudraient manipuler et exploiter. Au moment où l'on parle de commission Vérité réconciliation, il est opportun d'établir les responsabilités des uns et des autres dans les différentes revendications des mouvements contestataires.

---

[4] CHRETIEN, (J-P), *Burundi, la fracture identitaire, Logique de violence et certitudes ethniques (1993 – 1996)* p.28

[5] *International crisis group* n° 29 du 14 mai 2001

En choisissant un tel sujet, nous voulons éclairer les consciences sur les motifs réels, des assassinats, des emprisonnements que subissent les opposants de la part de gouvernants. Face à un tel sujet, la mobilisation de la violence en tant que stratégie de conquête du pouvoir ne pouvait pas nous laisser indifférent.

### 0.3. Hypothèses et méthodes d'analyse

Dans cette perspective, l, hypothèse centrale est que la violence politique est un outil de conquête du pouvoir. Pour arriver à cette fin, l'ethnicité, le régionalisme et le clientélisme politique deviennent des ressources mobilisées par les élites politiques burundaises.

#### 0.3.1. Méthode compréhensive

Dans ce travail, l'analyse utilisée est la méthode compréhensive de Max Weber selon laquelle pour comprendre les actions humaines, il faut non seulement décortiquer les interactions entre elles et le contexte historique et culturel de la société étudiée. En ce qui est du Burundi, les acteurs politiques ont répondu réciproquement aux actions des uns et des autres situées dans un contexte politique dynamique.

#### 0.3.2. Hypothèses

1. *L'ethnisme est considéré comme un pont incontournable à toute faction qui aspire au pouvoir ;*

2. *L'enjeu majeur du conflit burundais est le pouvoir et ses dividendes*[6]

### 0.4. Cadre spatio-temporel

Les bornes de notre sujet de recherches sont respectivement 1960- et 2010. L'année 1960 correspond à travers toute l'Afrique à des mouvements de réclamation d'indépendance. Ces réclamations d'indépendance se sont effectuées dans des violences sans nom. Les leaders d'indépendance ont été assassinés dans des conditions mystérieuses. C'est dans ces conditions que sera assassiné le prince

Louis Rwagasore au Burundi, Patrice Lumumba du RD Congo, Nkwam Nkrumah du Ghana pour ne citer que ceux-là. L'assassinat de ces leaders politiques a ouvert deux grands antagonismes à savoir hutu/tutsi au Rwanda et au Burundi qui font rage jusqu'au moment où nous rédigeons ce mémoire.

L'année 2010 a été choisie pour des raisons d'évaluation d'un pouvoir issu de la principale rébellion hutue. C'est aussi au cours de cette décennie que le dernier mouvement rebelle dépose les armes et intègre le gouvernement et les forces de défense de sécurité. Le 21 avril 2009, nous nous sommes rendu finalement compte que le cndd-fdd n'était pas animé d'une bonne volonté en recevant une autre formation politique hutue venue chasser avec lui et contre lui.

C'est au cours de cette même année que les opposants du cndd-fdd, subiront sans distinction d'appartenance ethnique des violences d'assassinat, d'emprisonnement et d'exil. Voilà ainsi résumé les raisons qui ont motivé le choix des deux bornes pour notre travail de recherche.

### 0.5. Articulation du sujet

Notre travail de recherche comporte trois chapitres :

Le premier chapitre s'intitule : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUALISATION

Il est question de donner les différentes définitions que comporte notre sujet de travail selon les approches des différents auteurs. Les différentes perceptions selon les auteurs. Les différentes perceptions selon les auteurs n'ont fait qu'enrichir nos recherches.

Le deuxième chapitre s'intitule : LES EXPRESSIONS DE LA VIOLENCE : Nous avons donné ici les différentes expressions que peut prendre la violence. Nous nous sommes intéressés à des manifestations physiques et symboliques.

Nous avons mentionné les cas d'assassinat, des emprisonnements suivis des tortures, des humiliations de toute sorte. Il a fallu mesurer ici le degré de rationalité des élites burundaises lorsqu'elles s'adonnent à des pratiques violentes.

Le troisième chapitre porte sur L'ANALYSE DES STRATEGIES VIOLENTES. Nous avons essayé d'analyser les tenants et les aboutissants des stratégies violentes. Il a été question de donner les limites rationnelles de nos élites politiques face aux actions violentes posées.

A la fin de chaque chapitre, nous avons donné des conclusions partielles ce qui ne nous a pas empêché de donner une conclusion générale à la fin de tout le travail.

### 0.6. Sources utilisées

Nous avons utilisé en grande partie les documents écrits. C'est notamment les ouvrages généraux. Il s'agit des thèses et des mémoires, des revues de la bibliothèque centrale. D'autres centres de documentation tels que la bibliothèque du centre culturel français et celle du grand séminaire de Bujumbura nous ont fourni une documentation précieuse.

Nos recherches ont aussi porté sur la presse écrite. Nous avons consulté la presse nationale et internationale. C'est le cas des productions des partis politiques et des ligues de la société civile ; mais aussi des journaux tant publics que privés.

A lire ces publications, nous avons été frappé par le manque d'objectivité qui les caractérise. Il nous a été en effet facile de déceler leur appartenance partisane.

La violence subie par l'autre camp est souvent minimisée voire même ignorée et condamnée. *La violence des siens est légitimée ou du moins compréhensible, excusable et d'ailleurs exagérée par les autres, celle de l'adversaire est disproportionnée inqualifiable, barbare ; comme le souligne pertinemment Philippe Braud.*[7]

[7] BRAUD (PH.), *Violences politiques, Edition* du seuil, Paris, mars 2004

## 0.7. Les difficultés rencontrées

La première difficulté à laquelle nous avons fait face était le manque de documentations et d'informations impartiales. La presque totalité des ouvrages consultés n'ont pas réussi à cacher les sentiments liés à la solidarité ethnique, partisane et religieuse. Les tentations ont été toujours orientées à surestimer la violence des siens et ignorer celle subie par le camp adverse.

Les mêmes sentiments réapparaissent dans les témoignages oraux. Les médias internationaux quant à eux présentent le Burundi comme un terrain de massacre et d'affrontement interethnique permanent. Ils restent plus ou moins muets et ne savent expliquer pourquoi tel ou tel autre événement a eu lieu.

Dans la même perspective certains ouvrages relatifs aux différents affrontements qui déchirent la région des grands lacs nous livrent une lecture simpliste des événements. La subjectivité ou la volonté de camoufler les facteurs fonctionnels liés à ces massacres semble prendre le dessus.

L'autre obstacle rencontré correspondait au manque d'accès à certaines données. L'assassinat du président Ndadaye ayant été l'œuvre de certains militaires, il nous fallait des renseignements et des témoignages des militaires. Il en est de même des violences orchestrées par la plupart des policiers dont le caractère discret ne nous a pas permis d'avoir de plus amples informations.

# CHAPITRE I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUALISATION

## I.1. Quelques définitions

### I.1.1. Notion de violence

Le terme violence a été utilisé de plusieurs manières et dans différentes situations. Nous donnons ici les différentes approches de la violence selon les auteurs :

Selon le Grand Larousse, la violence est défini comme étant : « *force intense, souvent destructrice ; la violence de la tempête, de la fièvre, d'un choc des passions* »[8].

Quant à Nietzsche, Gisorel et certains écrivains révolutionnaires, ceux-ci ôtent à la violence tout caractère péjoratif, la considérant soit comme la seule méthode de création authentique, Michel-Ange ne pouvait créer que dans la fièvre de l'exaltation violente, *soit comme un procédé d'action directe prolétarienne contre l'Etat bourgeois, détenteur de la force et de l'autorité*[9].

*Pour Julien, « Nous appellerons violence l'expression de la puissance qui s'attaque directement à la personne et aux biens des autres (individus ou collectivités) en vue de les dominer par la mort, par la destruction, la soumission ou la défaite »*[10].

S'agissant de Philippe braud, la violence s'analyse à partir de quatre critères :

**a. Les définitions non morales**

C'est l'avis des auteurs comme Yves Michaud qui *considère la violence comme une entreprise impossible*[11].

**b. Les définitions morales**

---

[8] *Grand Larousse encyclopédique* Tome X, Paris, 17, rue du Montparnasse et boulevard Raspail V$^{è}$ 1964

[9] Ibidem.

[10] JULIEN, (F.), *L'essence du politique*, Paris, Sirey, 3$^{è}$ éd. 1986, p. 515

[11] BRAUD, (PH.), *Violences politiques*, Edition du Seuil, Paris, Mars 2004

Elles sont partagées par plusieurs philosophes. *Elles font de la violence un emploi inacceptable de la force*[12]. Nous nous rendons compte que les définitions se basent sur des lois et des règles qui devraient réguler la vie sur la terre.

**c. Les définitions structurales**

Elles tranchent nettement entre les responsabilités et le phénomène de la violence. C'est notamment l'avis de Pierre Bourdieu qui situe *la violence dans le jeu des rapports de domination.*[13]

**d. Les définitions positivistes**

Elles ont pour principale préoccupation la *détermination des comportements observables et mesurables*[14]. C'est pour cette raison qu'elles privilégient la dimension matérielle et physique.

A l'analyse de ces quatre définitions, nous nous plaçons dans les définitions positivistes pour des raisons à la fois observables et quantifiables. C'est pour cela que nous définissons la violence de la façon suivante :

## I.1.2. Notion de violence politique

*La violence politique est définie par Nieburg comme étant l'ensemble « des actes de désorganisation, destruction, blessures, dont l'objet, le choix des cibles ou des victimes, les circonstances, l'exécution et/ou les efforts acquièrent une signification politique, c'est-à-dire tendent à modifier le comportement d'autrui dans une situation de marchandage qui a des conséquences sur le système sociale »*[15].

Le politologue Siméon Barumwete ne fait qu'abonder dans le sens de Nieburg lorsqu'il écrit :

---

[12] Ibidem.

[13] BRAUD, Ph op.cit, p126.

[14] Ibidem

[15] HL (N), *political violence*. The Belhavior process, New York, S[t] Martin, A press, 1969. p. 13 cité par BRAUD, (Ph.), *Violences politiques*, p. 14

*« Lorsqu'un groupe déterminé fait recours à la violence en vue d'accéder au pouvoir, cette violence est qualifiée de violence politique. Cette violence n'est pas spontanée. Elle est toujours le résultat d'une idéologie, car, pour que les gens acceptent de mourir ou de tuer d'autres hommes, ils doivent d'abord adhérer à des motivations, des raisons ou d'images qui les exaltent »*[16].

Le même auteur ajoute :

*« La violence politique est donc un phénomène social qui apparaît à une certaine époque, qui évolue et qui peut avoir des conséquences néfastes sur la survie d'un Etat »*[17].

Pour Reszohazy :

*« J'entends par violence à visée politique ou sociale, les voies de fait contre les personnes ou/et les biens avec l'intention de nuire à autrui, les voies de fait impliquent des gestes comme frapper, tuer, blesser, détruire, incendier, tirer avec des armes à feu, ôter la liberté d'autrui par séquestration ou prise d'otage, piller, commettre des attentats »*[18].

Clausewitz quant à lui, situe la violence politique en matière de la guerre. Il écrit :

*« Une action armée qui oppose deux ou plusieurs des Etats, mais aussi la violence de la rue, le coup d'Etat ou d'attentat. Elle s'étend aux occupations « pacifiques » de bâtiments publics, à la pratique des sit in ou des barrages routiers dont in admettra qu'en soi ils constituent une forme particulièrement modérée de la violence physique »*[19] .

---

[16] BARUMWETE, (S), *Contribution à l'étude de l'idéologie Hamitique comme facteur d'ethnisme et de violence politique au Burundi*, Mémoire, Université du Burundi, Bujumbura, Août 1998, p.91

[17] I

[18] RUDOLF, (R.), *pour comprendre l'action et le changement politique*

[19] CLAUSEWITZ, cité par Philippe Braud, *violence politique* p.14

## I.2. Les types de violence

### I.2.1. La violence physique

Pour qu'on puisse parler de violence physique, il faut qu'il y ait la personne appelée victime. Comme le souligne Philippe Braud, *« la violence physique est sans doute à l'origine des dommages corporels, de destructions ou de dépréciations matérielles ».*

Le même auteur poursuit en affirmant *« Toute atteinte physique provoque un sentiment de fragilité et de vulnérabilité, au moins temporaire »*[20] parmi les exemples de violence physique, nous pouvons citer : les massacres, les génocides, les tortures, les coups et blessures, etc. La violence physique est d'autant plus repérable qu'elle nous permet de se rendre compte des traces visibles sur les corps des victimes.

### I.2.2. La violence symbolique

La violence symbolique touche plus le moral que le physique. Nous rejoignons ici Pierre Bourdieu :

*« Une violence douce, invisible, méconnue comme telle, choisie autant que subie »*[21].

Nous nous rendons compte que la violence symbolique n'est pas aussi identifiable que la violence physique. Philippe Braud en dit plus :

*« Partout où il y a souffrance, il est légitime de soupçonner la violence ; et il s'agit d'atteintes à l'estime de soi ou à l'image de soi, on se trouve bien sur le terrain du symbolisme »*[22].En réalité, cette violence symbolique n'est pas par essence politique .Elle peut le devenir lorsqu'elle est instrumentalisée par les acteurs politiques.

---

[20] Ibid

[21] PIERRE, (B.), *Le sens du politique*, paris, Minuit, 1980, p.219

[22] BRAUD, (Ph.), op. cit. p. 162

Si la violence symbolique se fait parler d'elle en Afrique, elle reste plus repérable au Burundi et au Rwanda sous les sobriquets d'hutu et Tutsi. Cette distinction se laisse comprendre aisément sur le plan socioculturel, « *les auteurs parlent d'une manière assez généralisée* des « chefs » *et des serfs hutu. Les Tutsi étaient destinés à régner. Leur seule prestance leur assure déjà sur les races inférieures qui les entourent un prestige considérable.*

*Rien d'étonnant que les braves Hutu (...) se soient laissés asservir sans esqui*sser *jamais un geste de révolte* »[23]. Cette citation met en évidence une dimension symbolique dont les hutu sont les victimes. Cette conception digne de l'époque végétative sera à l'origine de la révolution rwandaise de 1959 et des revendications du palipehutu au Burundi à partir des années 1980. Le palipehutu affirmera qu'il veut se libérer de l'apartheid « *noir-noir* »[24].

Après avoir défini la violence symbolique et la violence physique, une question se pose : quel rapport peut-on établir entre violence physique et violence symbolique ?

A la question de savoir si la violence symbolique engendre nécessairement la violence physique, le politologue Jean Salathiel Muntunutwiwe répond que : « *la violence symbolique peut être le terrain de la violence physique* »[25].

Pierre Bourdieu continue dans le même ordre d'idée en affirmant :

« *La violence symbolique s'enracine dans la violence physique, soit dissimulée, soit antérieure. La violence symbolique est une violence physique censurée, euphémisée, c'est-à-dire méconnue et reconnue* »[26].

---

[23] PIERRE (R.), *Dominer pour servir*, Bruxelles, 1931

[24] Texte diffusé en Mai 1987 par le Palipehutu in Guichaoua, (A.) cité par J.P chrétien, le jeune, (G.) La crise d'Août 1988 au Burundi, Paris Cartuala 1959, p.179

[25] MUNTUNUTWIWE, (J.S.), *De la violence politique au Burundi*, Mémoire de DEA, Université du Burundi, Bujumbura 2002.

[26] PIERRE (B.) op. cit. p. 216

Nous nous rendons compte que la plupart des violences physiques découlent de l'incubation des violences symboliques endurées pendant plusieurs années.

### I.3. Notion de stratégie

Le vocable « stratégie » est au départ, une préoccupation essentiellement militaire comme le souligne Rudolf Reszohazy[27]. Il est donc employé en matière de la guerre. C'est plus tard qu'il va s'étendre aux autres domaines comme l'économie des entreprises, les sciences sociales telles que la science politique. Reszohazy est claire a ce propos

*La stratégie est « la manière de combiner les initiatives, les actes dans l'exécution du projet. Elle décide du chemin qui mène à l'objectif, de la conduite à tenir, de l'étalement des opérations dans le temps »*[28].

Pour Raymond Aron et ses collègues, ils définissent la stratégie comme « *une partie de l'art militaire qui étudie les grandes opérations de la guerre et en* prépare le plan »[29].

*Quant à Mortier, « La stratégie, dit l'archiduc Charles d'Autriche, qui est a proprement parler, la science du général en chef, conçoit et forme le plan des opérations de la guerre, en embrasse l'ensemble et détermine leur marche. La tactique qui est l'art indispensable à tout chef de troupe, enseigne la manière d'exécuter les plans de la stratégie. Les plans généraux d'opération militaires et les mouvements d'armées, qui en sont la conséquence sont donc stratégiques et les mouvements ou l'emploi particulier des troupes sont tactiques »*[30].

Cette deuxième définition renferme un vocable nouveau *« tactique »* qui est souvent confondu à la stratégie alors qu'elles sont différentes. Il importe alors d'établir une certaine distinction entre les deux vocables.

---

[27] RUDOLF, (R.) op. cit. p.222

[28] RUDOLF (R.) op. cit. p.223

[29] Ibid

[30] MORTIER, (R.) *Dictionnaire encyclopédique*, Quillet, PARIS, Librairie Aristide 1950 p. 4522

La tactique consiste, à m'intérieur de la disposition globale de la marche vers l'objectif en manœuvre ponctuelles, en mesure d'adaptation aux circonstances.[31]

### I.3.1. Stratégie et tactique dans le domaine militaire

En analysant les différentes définitions, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

La stratégie est une manière de faire la guerre sur la carte, ce travail qui revient surtout aux officiers exige de l'habileté et de l'intelligence du général.

Dans l'ouvrage de Clausewitz et Leca, volume III, 5009, nous trouvons de façon résumée les cinq modèles stratégiques du général Beaufre.

L'attaque frontale (fort contre fort, vise à forcer la victoire selon le modèle Clausewitz de la guerre.

La menace directe (fort contre faible, vise à dissuader, intimider l'adversaire par la seule évocation des représailles.

La pression indirecte (faible contre fort, consiste à esquiver en changeant de terrain.

Les actions successives (faible contre fort où la faiblesse des moyens est compensée en jouant sur le facteur temps ; fatiguer, surprendre, feindre, tromper l'adversaire ;

La lutte totale par la guérilla (faible contre fort, en jouant à la fois sur l'espace et lè temps. Selon le modèle de Mao Zedong, par l'alternance de répit et d'avance suivant les circonstances.[32]

Nous rejoignons la théorie du Maréchal Japonais Nogi dans ces termes :

*« La victoire appartient à celle des deux armées en présence qui sait souffrir un quart d'heure de plus que l'autre. »*[33]

---

[31] MORTIER (R.), op. cit. p. 45223

[32] MORTIER (R.), op. Cit. p. 223

Comme nous le voyons, les cinq modèles présentent des différences difficilement saisissables. Chaque stratégie est dictée par les moyens tant matériels et humains dont dispose chaque camp. Le temps, les circonstances, l'espace y jouent une part importante si on veut imposer à l'ennemi d'importantes pertes.

### I.3.2. Stratégie et tactique dans le domaine politique

Une série d'exemple de stratégie en politique nous vient de Rudolf Reszohazy.

La « stratégie du hérisson » qu'adopte un parti défait, meurtri, qui se replie sur lui-même pour reconstituer ses forces, resserrer ses rangs, rajeunir ses cadres, réviser son discours.[34]

La « stratégie de fuite en avant », *il s'agit de la politique pratiquée par les communistes réformistes en Hongrie, à la fin des années 80 : accepter les changements avant même que la revendication ne s'exprime, récupérer des points importants du programme de l'opposition démocratique, s'attribuer ainsi des mérites de transformation*[35].

La « stratégie de nettoyage » il s'agit d'éliminer les concurrents, réels ou potentiels et les gêneurs qui se trouvent sur le chemin de la réalisation du projet.[36]

La tactique du salami : « *s'attaquer par tranches aux partis démocratiques pour les éliminer les uns après les autres.* »[37]

Le principe de « divide et impera », « *diviser l'adversaire pour mieux le dominer, relève de la tactique.* »[38]

---

[33] MORTIER, (R.), op. Cit. p. 4521
[34] RUDOLF, (R.) op. cit. p. 221

[35] Ibid

[36] Ibid

[37] Ibid

[38] Ibid

En résumé, même si dans certains cas nous pouvons confondre la tactique à la stratégie, nous nous rendons compte que la stratégie est incontestablement l'art d'aménager les moyens d'un projet. Quant à la tactique, nous pouvons l'assimiler à l'art d'optimiser leur emploi.

Du couple stratégie-tactique, nous nous permettons de paraphraser Malaparte : « *Si le stratège de la révolution bolchevique est Lénine, le tacticien du coup d'Etat d'octobre 1917 est Trotski.*»[39]

C'est la stratégie et, plus encore la tactique qui confère aux projets leur flexibilité. « *Entre les lignes de conduites possibles, on peut opter pour une stratégie à la hussarde ou une stratégie prudente, souligne Rudolf Rezsohozy.* »[40]

En matière politique, un bon stratège ou un bon tacticien doit s'adapter aux temps, aux lieux et aux circonstances mis en relief par les enjeux politiques en présence.

*« Alors que Staline arrêtait et exécutait pour la moindre déviation tactique (ou réputée telle), il changeait lui-même aisément de stratégie. Il passait en politique internationale, de stratégie de combat menée contre les sociaux démocrates (les sociaux traîtres), à la stratégie des fronts populaires avec les partis de gauche contre le fascisme, puis à la stratégie d'alliance avec Hitler. »*[41]

Nous retenons dans cette recherche la définition de Raymond Aron selon la quelle, «*La stratégie consiste à faire concourir des moyens hétérogènes et des actions dissemblables à la réalisation d'objectifs globaux* »[42]. Tactique et stratégie se complètent mutuellement qu'il est difficile, voire même impossible d'établir entre eux un rapport d'infériorité et de supériorité.

---

[39] RUDOLF, (R.), op. cit p. 223

[40] Ibid

[41] Ibid

[42] RAYMOND (A.), op. cit. p.408

La stratégie est conçue comme la conduite et la réalisation par des moyens jugés meilleurs par une politique donnée. Tactique et stratégie s'accommodent parce que l'action politique exige des repères et un calcul froid pour une meilleure évaluation.

## I.4. Notion d'acteur : ses ressources et ses enjeux

Il est pratiquement impossible de parler d'acteur sans pour autant parler de l'action. Autrement dit, sans se situer dans la théorie interactionniste. Nous donnons ici quelques approches de définition suivant les auteurs :

Pour Rudolf Rezsohazy,

*« L'acteur est un individu ou une collectivité organisée, identifiable (sociologiquement et par les autres acteurs) capable de poser des actes pour faire son histoire de s'adapter aux circonstances. »*[43]

Quant à Raymond Bauer, c'est un « single decision-making unit » (Mac Gregor, 405). L'unité de pensée, de sentiments, de décision, de comportement et d'action délimite l'acteur.[44] Philippe Bernoux nous donne une définition plus ou moins détaillée et précise selon laquelle *« Celui (individus ou groupe) qui participe à une action et qui a des intérêts communs pour cette action. On ne peut donc donner une liste à priori d'acteurs dans une entreprise. Il faut les énumérer à partir de l'action envisagée. Un même groupe peut être acteur unique. Lorsqu'il fait bloc face à l'extérieur, ou éclater en plusieurs acteurs. Un individu même très haut placé dans la hiérarchie ne constitue pas forcément un acteur. »*[45]

A travers ces définitions, nous nous rendons compte que pour qu'un individu ou un groupe d'individus puisse être qualifié d'acteur, il faut qu'il jouisse au préalable d'une certaine autonomie.

---

[43] RUDOLF (R.), op. cit p. 225

[44] BERNOUX, (PH.), *La sociologie des organisations*, paris, Seuil, 1985, P. 116

[45] Ibid

Poser des actes individuellement et personnellement, tel semble être la caractéristique essentielle d'un acteur. Lorsqu'on est soumis à une contrainte, les actes que l'on pose ne nous appartiennent pas, nous raisonnons en tête des autres et nous manquons nos propres systèmes de travail.

Toute organisation étant composée d'acteurs, ces acteurs doivent établir des relations entre eux, lesquelles relations interagissent dans un but préalablement défini par ces mêmes acteurs. Agissant en toute indépendance, les acteurs sont à mesure de créer des systèmes, de les faire fonctionner en leur donnant des représentations préalablement définies.

Nous rejoignons ici l'idée développée par Bernoux :

*« Ce sont bien les acteurs, relativement libres et autonomes, qui créent un système ; ils le font fonctionner à travers un réseau de relations où ils négocient, échangent, prennent des décisions ».*[46]

Si les acteurs politiques peuvent poser des actions, ils doivent le faire en fonction de leur position par rapport au système politique en place. On peut être à l'intérieur du système politique comme on peut être à l'extérieur. On peut être de la mouvance politique comme on peut être de l'opposition. Les propos de Charles Tilly n'en disent pas moins :

*« Ces membres du système politique ont plus de pouvoir et doivent faire face à moins de répression que les opposants. Les opposants deviennent membre grâce à l'action politique. »*[47]

Cette définition nous renseigne sur les oppresseurs et les oppressés, les détenteurs du pouvoir et l'opposition politique, les acteurs sociaux et les groupes politiques.

---

[46] BERNOUX, (Ph.), op. cit. p.167

[47] LAPEYRONNIE, (D.), *Mouvements sociaux et action politique*, Paris 1988, p. 594

Nous sommes d'accord avec William Gamson quand il écrit :

*« La différence centrale entre les acteurs politiques est synthétisée par l'idée d'être à l'intérieur ou à l'extérieur du système politique. Ceux qui sont à l'intérieur sont les membres dont les intérêts sont acquis, autrement dit reconnus comme légitimes par les autres membres. L'accès coutumier aux décisions qui les affectent. Ils ne l'ont pas parce qu'elle leur est refusée en dépit de leurs meilleurs efforts ou parce que leurs tentatives sont maladroites et inefficaces. »*[48]

La définition de William Gamson cache une dimension importante : la manière d'entrer dans le système. Ce n'est pas parce que les tentatives d'entrer dans le système politique s'avèrent maladroites, mais c'est plutôt le système qui construise des balises pour barrer l'entrée. Ne pouvant pas y entrer facilement, ils organisent des actes de violences qui contraignent les acteurs étatiques à les considérer comme des candidats à part entière. Et pour qu'un acteur puisse bénéficier l'entrée dans le système, il doit avoir des qualités qui amènent le système politique à les considérer comme étant bénéfiques au système politique en place.

### I.5. Enjeux et ressources

Lorsqu'il y a un problème, c'est qu'il y a un enjeu. L'enjeu se définit à partir d'un problème. Un problème devient enjeu dès qu'il est reconnu, qu'un acteur le prend en charge, qu'une action se déclenche et que celui-ci mobilise tous les acteurs intéressés à donner au problème la solution qui lui convient.

*L'enjeu est donc l'objet de la confrontation et/ou de la collaboration des acteurs, le bénéfice, les avantages, les résultats qu'ils pensent pouvoir obtenir de* leur *action.*[49] Si nous prenons l'exemple de la grève des enseignants à propos des revendications de l'augmentation des salaires, l'enjeu oppose le gouvernement et les enseignants.

---

[48] LAPEYRONNIE, (D.), « *Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des Ressources* » *in revue française de sociologie*, Paris, 1988, p. 594

[49] RUDOLF, (R.), op. cit. p. 97

Le gouvernement voudrait ne pas céder aux pressions exercées par les enseignants. Quant aux syndicalistes, ils voudraient à tout prix obtenir l'augmentation de leur maigre salaire.

Dans tous les cas, l'enjeu est défini en termes alternatifs : victoire/défaite, changement/statu quo, acceptation/refus.[50] Dans nos pays en général et au Burundi en particulier, l'enjeu principal de l'occupation des postes convoités par les tombeurs. L'ethnisme n'est qu'un simple pont pour atteindre ces places de l'Etat qui garantissent le boire et le manger.

*La crise actuelle de l'Etat est d'abord une crise de don et de capacité distributive comme le souligne Julien Nimubona.*[51] L'on comprend dès lors pourquoi le mandataire politique ne répond et ne jure que par son « *maître donateur* ».

### I.5.2. Les ressources

Tout pouvoir a besoin de ressources pour répondre aux demandes que lui adressent ses gouvernés. Ces ressources peuvent être de plusieurs natures. La disposition de ressources constitue le fondement même du pouvoir. Un pouvoir sans ressources est condamné à disparaître au profit d'u autre qui le dépasse du point de vue ressources. Nous donnons ici quelques ressources que nous jugeons connues de tous.

1° La possession : c'est l'investissement (capitaux) l'argent en général constitue la force d'un acteur donné de son pouvoir économique.

2° Le pouvoir : pour les acteurs sociaux comme les syndicats, leurs ressources résident dans l'organisation et la mobilisation des membres et du public.

3° la disposition des leviers de l'Etat et des administrations publiques constitue une ressource précieuse pour l'Etat. L'occupation des postes politiques procure de l'emploi, oriente les recettes, l'import*export, constitue une menace pour les opposants.

---

[50] Ibid

[51] NIMUBONA, (J.), *Etat et représentation de l'Etat au Burundi, Réflexions et hypothèses sur les crises de Légitimité et les conflits à l'ère de la mondialisation, in Au cœur de l'Afrique*, Tome LXVI n° 1 janvier 2000

La définition de Lapeyronnie nous en dit plus :

*« Les ressources sont des biens propres aux acteurs, des choses intangibles, des instruments mis au service d'une domination ou d'une action politique et constituant les enjeux de la domination ou de l'action. Elles apparaissent comme des sortes de valeurs monétaires pouvant être transformées en pouvoir si elles peuvent être investies dans l'action collective. Ce sont des instruments au service des acteurs politiques et qu'ils se disputent. »*[52]

Cette définition permet d'identifier les principaux éléments qui contribuent à la fortification du pouvoir étant d'assurer sa domination, il doit disposer de ressources immenses de loin supérieures à celles de ses concurrents. Philippe Braud nous livre la définition de ressources politiques en des termes clairs : *« moyen d'influence dans les rapports de pouvoir »*[53].

Cette définition se base sur la capacité de force permettant de poser pour ou contre à partir d'un enjeu en présence.

Avoir des ressources étant une chose, savoir les mobiliser est une autre chose. Il ne suffit pas d'avoir des ressources, mais faut-il aussi savoir comment les combiner et les mobiliser au moment opportun. Un pouvoir peut avoir d'importantes ressources et ne pas savoir comment les utiliser S'il n'a pas d'acteurs épris du savoir-faire, ces ressources ne lui serviront à rien. La République démocratique du Congo constitue un bel exemple. Avec d'importantes réserves minérales, de nombreuses ressources naturelles, la République démocratique du Congo devrait être la première puissance africaine. Mais cella est loin d'être la réalité aussi longtemps qu'un pouvoir ne sait pas comment mobiliser et combiner ses ressources en vue d'entreprendre des actions concrètes, il restera en arrière. Même si la rareté des ressources explique en partie le recours à la violence, l'infériorité technologique en est un autre handicap.

---

[52] LAPEYRONNIE, (D.), op. cit. p. 604

[53] BRAUD, (PH.), *La sociologie politique*, Paris ; LGDJ, p.55

Le plus grand défi que nous devrons relever est de savoir identifier les ressources, comprendre comment elles interagissent dans la structuration des actions politiques.

Nous venons de voir que les ressources se définissent comme des éléments divers qui contribuent à l'accomplissement de l'action. On vient de voir aussi que chaque auteur avait sa façon d'analyser ou d'expliquer les déterminants d'une ressource. La question qui reste en suspens est la suivante : Quelles sont les catégories de ressource dont dispose un pouvoir en temps réel ?

La réponse à cette question nous vient de Philippe braud qui affirme *qu'on peut concrètement identifier trois grandes catégories de ressources de pouvoir respectivement associés au fonctionnement du champ économique, du champ symbolique et du champ coercitif.*[54]

**1° Les ressources matérielles**

Politiquement, les ressources utilisables se ramènent au nombre de trois comme le montre Philippe braud. Il s'agit de l'argent, la capacité distributive, la compétence technique. Qu'il s'agisse des sociétés développées ou non développées, l'accès à la ressource fondamentale qu'est l'argent constitue une panacée. Or, avec l'argent on peut tout. On sait que ceux qui ont le pouvoir ont en même temps l'argent pour encourager les pratiques clientélistes.

La capacité distributive est à comprendre dans le sens du contrôle du pouvoir. Nous rejoignons Zénon Manirakiza :

*« Le détenteur de ce dernier est considéré comme le meilleur, le seul qui, qui ne peut pas se tromper, au dessus de tout soupçon, irréprochable. Il ne demande l'avis de personne sinon pour confirmer le sien ou lui trouver une caution, tout conseil contraire à son avis devient une critique destructrice. »*[55]

---

[54] BRAUD, (Ph.), op. cit. p.5

[55] MANIRAKIZA, (Z.), *L'intégrisme ethnique, in Au cœur de l'Afrique*, Tome LXVI n°1 Janvier 2000

La compétence technique renvoie au savoir-faire, à la technocratie ou la spécialisation. Les gens savent faire ceci ou cela parce qu'ils ont des connaissances et ils sont les seuls à les détenir. Ce sont eux qui sont les moteurs de la production.

**2° Les ressources communicationnelles**

L'information est une ressource importante dans la communication politique. Détenir l'information, la diffuser ou le dissimuler pour la livrer au moment opportun constitue un enjeu de taille. Toute action politique se nourrit de l'information. Les agences de presses, les journaux, la télévision sont les principaux contrôleurs et émetteurs de l'information peut contribuer à affaiblir ou à fortifier le pouvoir politique en place.

**3° les ressources institutionnelles**

Toute société moderne soit-elle doit avoir des mécanismes de la régulation de la violence, sinon, on assisterait à l'anarchie ou au désordre dont les pouvoirs publics seraient les principales victimes. Avec l'armée et la police, l'Etat entend assurer la paix, l'ordre et l'intégrité territoriale. C'est ce que le sociologue allemand Ma Weber qualifie de monopole de violence physique et légitime. Plus un pouvoir est légitime, plus le recours à la coercition est moins prononcé sinon invisible. Dans le cas contraire, plus un pouvoir est illégitime, plus il a tendance à recourir à la coercition, pour se faire obéir. C'est dans ce contexte que des manifestations sont réprimées dans le sang dans la plupart des pays africains. Le Burundi et le Rwanda constituent de bels exemples où l'armée et la police sont utilisées pour se faire obéir.

**I.6. Notion d'élite politique**

C'est dans la théorie élitiste qu'a été développée la notion d'élite politique. Nous la devons à trois grands sociologues à savoir Vilfredo Pareto, Gaetano Mosca et Charles Wright Mills.

La théorie élitiste est fondée sur deux postulats fondamentaux : le premier postulat est que le pouvoir politique est autonome par rapport aux autres pouvoirs en particulier économique, du social et du culturel. L'autre postulat du modèle élitiste est que les gouvernants constituent un groupe homogène, unique et en cohésion d'où on les appelle des élites par opposition aux masses des gouvernés.[56]

Chaque auteur a développé sa propre théorie. Pour Pareto, dans son ouvrage de référence, *la monté et la chute des élites*, il y aurait des mécanismes par lesquels un groupe appelé élite accède au pouvoir et s'y maintient. Il voulait répondre à cette question : pourquoi une minorité s'impose à la majorité ?

Pour Pareto, psychologiquement, certaines personnes développent des attitudes par lesquelles elles se jugent capables au moment où les autres se jugent incapables. Ceux qui se jugent capables constituent la catégorie des élites tandis que les incapables s'appellent les masses.

Une autre question à laquelle répond Pareto est la suivante : par quels mécanismes les élites arrivent-elles au pouvoir ? La réponse est donnée par son collègue Nicolas Machiavel dans son ouvrage *le prince*. Machiavel soutient que pour conquérir le pouvoir et le conserver, les élites adoptent deux stratégies à savoir la ruse et la violence.

*Quant à Mosca, il part d'une analyse organisationnelle du pouvoir. Pour lui, il existe toujours dans une organisation politique une minorité qui dirige, elle s'appelle la classe dirigeante ou la classe politique. C'est cette dernière qui monopolise le pouvoir et se procure des avantages matériels et symboliques que garanti ce dernier*[57]

On le voit donc que Mosca comme d'ailleurs Pareto refusent la notion d'égalité entre les hommes d'une même nation. Les hommes sont donc différents matériellement, moralement et intellectuellement. C'est d'ailleurs la dimension intellectuelle qui fait les classifications entre dirigeants et dirigés.

---

[56] NIMUBONA, (J.), *Cours de Théories et systèmes politiques* 1ère Licence A/A 2003-2004

[57] NIMUBONA,(J), op.cit, P19

Mosca écrira :

*« En réalité, on peut dire que toute l'histoire de l'humanité civilisée se réduit à un conflit entre la tendance des éléments dominants à monopoliser le pouvoir politique et à le transmettre en héritage, et la tendance à la dislocation des vieilles forces et à l'émergence des nouvelles ».*[58]

Il conclut que l'histoire est essentiellement animée par des idées et des intérêts prônés par l'élite au pouvoir.

S'agissant de Charles Wright, il y a toujours une élite économique, politique, militaire, religieux qui gouverne les masses et qui trace une ligne de conduite à prendre. L'élite émerge dans la mêlée par des mécanismes de se voir hautement placé par rapport aux autres. Cette place se mérite, elle n'est pas gratuite.

### I.6.2. Elite gouvernementale

C'est de Pareto que nous devons les deux catégories d'élite à savoir :

- L'élite gouvernementale
- L'élite non gouvernementale

L'élite gouvernementale est celle qui est directement attaché aux rênes du pouvoir politique. C'est elle qui joue directement un rôle dans la gestion de l'Etat.

Pour Jacques lagroye

:

*« L'appartenance à une organisation politique accroît généralement les chances d'être reconnu ou sélectionné comme susceptible d'accéder à une position dirigeante, c'est-à-dire d'être effectivement « cooptable », « désignable » ou « éligible ». Elle fait bénéficier le candidat d'un préjugé de compétence à gouverner et d'aptitude à présenter une famille politique, un groupe d'électeur, une unité de cohésion sociale, voire la collectivité toute entière. »*[59]

---

[58] MOSCA, (G.), *Le changement social*, Paris, Ed. HMHP, 1968, p.130
[59] LAGROYE, (J.), Sociologie politique, Paris, PFNSP, éd. Dalloz, 1993, p. 221

L'on comprend donc pourquoi les partis politiques, la société civile, du moins en ce qui concerne l'Afrique se battent bec et ongles pour mériter cette place au soleil. On le sait, et ce n'est pas un secret pour personne, cette place donne aux heureux élus les possibilités « *de manger et de boire* » à la sueur du plus grand contribuable.

### I.6.3. Elite non gouvernementale

Selon toujours Pareto l'élite non gouvernementale se trouve en dehors du jeu politique pourtant, l'élite gouvernementale et l'élite non gouvernementale ont les mêmes caractéristiques : elles ont les mêmes diplômes, les mêmes compétences. L'élite non gouvernementale réclame légitimement l'entrée à l'élite gouvernementale car estime-t-elle, l'élite au pouvoir n'y est pas arrivée par des mécanismes démocratiques. Rien donc ne peut tenir expliquer pourquoi l'élite non gouvernementale se laisserait entraîner par l'élite non gouvernementale au moment où elles ont les mêmes compétences.

L'idée donc véhiculée est le pourquoi pas moi à la place de l'autre. Comme l'écrit le sociologue Mosca : « *Dans toutes sociétés depuis les moins développés et civilisées jusqu'aux plus avancées et puissantes apparaissent deux classes de gens. Une classe qui gouverne et une classe qui est gouvernée. La première toujours la moins nombreuse assume toutes les fonctions politiques, monopolise le pouvoir et jouit des avantages qu'il entraîne, tandis que la seconde, la plus nombreuse est dirigée et contrôlée par la première, d'une manière tantôt plus ou moins légale, tantôt plus ou moins arbitraire et violente* »[60]. On comprend aisément le conflit permanent qui oppose les deux classes. La classe qui est gouvernée voudrait à tout prix prendre la relève au moment où la classe dirigeante ne souhaite qu'y rester le plus longtemps possible. Par ailleurs, quoi de plus normal, les deux classes n'ont-elles pas les mêmes compétences pour remplir les mêmes fonctions ?

[60] Mosca, (G.), cité par Schwartzenberg, *Sociologie politique*, Paris, Montchrestien, p.177

### I.6.4. Les mécanismes d'accès à l'élite gouvernementale

Depuis 1966 jusqu'en 1993, les mécanismes d'accès à l'élite gouvernante sont restés des coups d'Etat militaires. Sauf en octobre 1993, ces coups d'Etat n'étaient jamais suivis d'un bain de sang. Un groupe de militaire, le plus souvent d'une même province (Bururi) et d'une même commune (Rutovu) alternaient au pouvoir par des coups d'Etats militaires.

Même s'il n'y avait pas de violence physique tel que la mort, la violence symbolique caractérisait les anciens chefs d'Etat. C'est ainsi que Micombero est exilé en Somalie au moment où Bagaza vivait en tant qu'exilé en Ouganda. Le président Ntibantunganya restera au pays mais retranché dans l'ambassade français après le coup d'Etat du 25 juillet 1996.

#### I.6.4.1. Les élites militaires

Le 28 novembre 1966, le capitaine Michel Micombero prend le pouvoir par un coup d'Etat militaire. Il proclame la république qui met fin à une longue monarchie. La fin de la monarchie n'a pas été bien accueillie surtout par les monarchistes de Muramvya qui voyaient en la république une pure et simple spoliation du pouvoir. Le régime Micombero sera marqué par les plus pires abus à l'égard de la personne humaine. On citera à titre d'illustration l'affaire Simbananiye et consort. L'affaire du tract insulta le président Micombero, le coup d'Etat manqué de 1969, le complot du pouvoir de 1971, les massacres de 1972 pour ne citer que ceux-là.

Au cours de ces affaires, des candidats à la mort étaient programmés. *On accusa par exemple Ntiruhwama de faire le jeu des monarchistes dans ce qu'on a qualifié d'affaire simbananiye et consort.*[61] Ntiruhwama, originaire de Muramvya, ancienne capitale de la monarchie, il était victime d'une politique régionaliste érigée en mode de gouvernement par le régime Micombero.

[61] MANIRAKIZA, (M.), *De la révolution au régionalisme*, Burundi, 1996-1976, p.35

Dans l'affaire du tract Manirakiza Marc écrit :

*« Un groupe de personnes excédés par la tournure régionaliste du régime lança dans les rues de Bujumbura un tract extrêmement insultant le chef de l'Etat »*[62].

Après l'enquête, une quinzaine de personnes est arrêtée et emprisonnée pendant plus de 8 mois dans la prison de Ngozi. « *Tous ces détenus furent soumis à d'horribles tortures et finirent par avouer. On les ligota et les couvrit de blocs de glace et ils furent maintenus couchés les yeux grands ouvert sous les lampes de Goliath* » souligne Marc Manirakiza.

Le 3 septembre 1987 alors que le colonel Jean-Baptiste Bagaza se trouve au Québec (Canada) où il participe au sommet annuel de la Francophonie, le major Pierre Buyoya le dépose sans effusion de sang.

A l'origine de ce coup d'Etat, *se trouvent 800 soldats d'hommes de troupe et sous-officiers que Bagaza venait de licencier. Bagaza venait de commettre un sacrilège en licenciant 800 soldats comme l'écrit Marc manirakiza.*[63]

Le lendemain, il est mis sur pied un comité militaire pour le salut national (C.M.S.N.) sut trente et une personne qui composent ce comité, tous sont militaires, tous des tutsi. Pas un seul hutu. L'exclusion continue dans le camp hutu puisque aucun militaire hutu ne se trouve dans l'armée. Même s'il en existe, ils ne veulent pas reconnaître leur appartenance ethnique. Le militaire hutu, actuellement en retraite nous a affirmé :

*« Dire que l'armée ne contenait aucun hutu serait un pur mensonge, il y avait même des officiers hutu bien qu'ils soient moins nombreux, pour être admis dans ce corps, on devrait mentir de ses origines ethniques, de son clan, on devrait connaître un officier haut gradé »*[64].

---

[62] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p.38

[63] MANIRAKIZA, (M.), *Le Burundi. Quand le passé ne passe pas* (BUYOYA I – NDADAYE) 1987 – 1993, Bruxelles, la longue vue 2002 p. 13

[64] Propos d'un enquêté, Gatohwe, Mai 2009

Le 1er octobre 1987, le premier gouvernement du major Buyoya voit le jour par décret présidentiel n° 100/009 et *« sur vingt personnes qui composent ce gouvernement il n'y a que quinze tutsi et cinq hutu »*[65]. Un autre élément non des moindres, c'est l'oubli de certaines provinces comme Bubanza, Cibitoke, Karuzi, Muyinga, Ruyigi. Aucun militaire proche de ces putschistes du 3 septembre n'est à signaler.

### I.6.4.2. Des élites militaires aux élites civiles

Dès la prise du pouvoir, le président Buyoya avait manifesté ses intentions d'en découdre définitivement avec l'exclusion. Il affirma que sa politique sera axée sur une politique de dialogue et de concertation. Il forma un gouvernement dirigé par un premier ministre hutu en la personne d'Adrien Sibomana. Un gouvernement paritaire est formé où 12 hutu et 12 tutsi sont désignés comme ministres.

Au moment où la presque totalité des pays africains sont balayés par le courant de la démocratie Buyoya sera le premier à essayer ce mode de gouvernement. Buyoya voulait répondre à l'appel lancé par le président François Mitterrand au sommet de Baule. L'aide française aux pays africains doit être conditionnée :

*« Dorénavant, la France liera ses efforts de contribution à tous les efforts faits pour aller vers plus de liberté. L'aide française sera, plus tiède vers les régimes autoritaires et plus enthousiaste vers ceux qui franchiront le pas vers la démocratie regroupant à la fois le multipartisme, la liberté de presse, l'Etat de droit, l'indépendance de la justice et le respect des droits de l'homme, chacun est invité à son rythme propre et selon ses convenances à réaliser ses objectifs s'il souhaite obtenir de la France « plus » dans son aide publique »*[66].

---

[65] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p. 15

[66] DEBBACH, (C.) et PONTIER, (J.M.), *Introduction à la politique*, paris, Dalloz 1991. p.349

Quel choix devrait avoir les pays africains sinon d'essayer l'impossible au risque de voir le robinet des aides fermé. Le plus grand défi que ces pays devraient relever, c'est qu'en important un produit fini qu'est la démocratie, ils n'ont pas importé en même temps « les arts de faire ».

Ce n'est donc pas par amour ou par conviction que le président Buyoya accepte d'essayer un mode de gouvernement aux conséquences fâcheuses. De peur de voir les aides refusées en période très nécessiteuse, le Burundi va tenter un mode de gouvernement qui même contesté dans ses pays d'origine. Nous rejoignons la thèse de S.Mukuna quand il affirme :

*« Je ne veux pas de l'Université actuelle, je ne veux pas de la modernité imposée, je ne veux pas de la démocratie qui ne soit élaboré avec du matériel socio culturel des gens du sud. Je veux que les forces locales prennent le risque du changement à la place des pressions occidentales »*[67].

Malheureusement, ce que S. Mukuna pensait éviter n'est ni moins ni plus une copie de la réalité africaine. Ce même auteur ajoutait sous forme de critique :

*« Comment traduire ce que nous disons ici dans le langage de chez moi où la grande masse de gens vivent dans les villages »*[68].

Sous la haute pression de la communauté internationale, le vers démocratisation des institutions commence en Mars 1992 comme le souligne Pamphile Sebahara :

*« La démocratisation au Burundi débute en mars 1992 avec l'adoption par référendum d'une nouvelle constitution reconnaissant le multipartisme et les libertés civiles et politique. »*

Une année après, soit le 1 juin 1993, des élections présidentielles et législatives se déroulèrent dans un climat fortement ethnisé par la campagne électorale.

---

[67] MAPPA, (S.), *Puissance et impuissance de l'Etat. Les pouvoirs en question au Nord et au Sud*, PARIS, Karthala, 1996, p.49

[68] Ibid

Rappelons que trois candidats étaient en lice pour les présidentielles, Buyoya de l'Uprona, Ndadaye du Frodebu et Sendegeya du PRP. Avec le multipartisme BUYOYA engageait le Burundi sous la voie de la démocratie où le peuple choisissait ses représentants.

### I.6.4.3. Violence comme instrument de légitimation du pouvoir

Aucun pouvoir n'accepte d'être reproché de pratiquer la violence. Chaque pouvoir a tendance à légitimer sa violence, celle de l'adversaire est critiquée et condamnée. C'est dans cette optique que le parti Up est devenu le 23 Novembre 1966, le parti unique par Arrêté loi N° 001/34 du 23 Novembre 1966. L'arrêté stipule :

*« Considérant que le parti unique s'identifie en définitive avec la nation et qu'il est par conséquent la forme la plus authentique de la démocratie. »*[69]

De cette manière seul le parti Uprona a le dernier mot sur toutes les affaires intéressantes la vie nationale. C'est au niveau du parti que se décident toutes les nominations tant civiles que militaires. L'article n° 6 met en garde les autres mouvements et associations non intégrés au parti Uprona. Cet article est clair en la matière :

*« Toutes les associations à caractère politique qui ont été crées sur base de l'ordonnance n°11/234 du 8 mai 1959 sons dissoutes »*[70].

L'article n° 7 continue :

*« Ceux qui auront participé à la création ou à la direction d'une autre association à caractère politique seront punis d'une peine de servitude pénale de 5 ans au maximum et d'une amande ne dépassant pas vingt mille franc. Ceux qui auront adhéré à une telle association seront punis d'une peine de servitude pénale de deux ans au maximum et d'une amande ne dépassant pas dix mille francs »*[71].

---

[69] MANIRAKIZA, (M.), *de la révolution au régionalisme*, p. 27

[70] Ibid

[71] Ibid

Du monopartisme à sa chute le 1er juin 1993, force est de constater que les mêmes effets. De là, nous rejoignons l'idée de Jean-François Bayart selon laquelle *« au Burundi, le coup d'Etat a été érigé en procédure de maintenance de l'ordre social »*[72]. Même si nous avons toujours observé des actions plus ou moins concrètes au début de ces régimes, les espoirs s'effritaient jour après jour. Comme le souligne Jean-Pierre Pabanel, ces régimes se transformaient en une *« reproduction de systèmes puisque le pouvoir se renferme sur lui-même et n'entretient que ses clients et sa parentèle rapprochée »*[73], on s'achemine tout droit à une politique délégitimative du pouvoir.

### I.6.4.4. Violence comme instrument délégitimatif du pouvoir

Nous l'avons vu, il importe encore une fois de le rappeler, la violence est l'objet d'une exclusion qui débouche le plus souvent à l'éclatement. Partant, nous sommes d'accord avec Philippe Braud lorsqu'il affirme :

*« La violence revêt souvent le visage d'une protestation contre l'exclusion ou la marginalisation sur la scène institutionnelle »*[74].

Depuis l'indépendance, la société burundaise se réduit à un antagonisme pur et simple : Hutu contre Tutsi et vice-versa. L'idée de Jean François Médard me semble vérifiée car, *« il y a déjà une crise de l'Etat et une crise de développement les deux étant intimement liées. C'est sur ces crises que se greffe la revendication démocratique »*.

La violence en tant que instrument de délégitimation du pouvoir transparaît aisément entre conservateurs et contestataires. A ce propos les considérations de Julien Nimubona sont révélatrices : pour les « *conservateurs* », les « *contestataires* » sont des ennemis de la paix et de la nation. Ce sont des brebis « *égarées* » ou encore les « *assoiffés de sang* ».

---

[72] PABANEL, (J.P.), *Le Burundi, Un Etat d'origine traditionnelle* in Médard (J.F), *Etat d'Afrique noire Formation, mécanisme et crise*, PARIS, Karthala, 1991, P. 286

[73] BRAUD, (PH.), *La réactivation du mythe présidentiel, effets de langage et manipulations symboliques,* op. cit. p.337

[74] MEDARD, (J-F), *Autoritarismes et démocraties en Afrique noire*, P.65

Ils se réfèrent aux attaques de 1965, 1972, 1973, 1988 et 1991, mais ils ne s'intéressent pas à la cause profonde de ces actes. De l'autre côté les « *contestataires* » considèrent les dirigeants comme une « *clique d'assassins* », une « *bande d'autocrate sanguinaire* » des bandes responsables d'un « *boit le sang et mange la chair des Bahutu.* »[75]

Cette perception stéréotypée ne conduit qu'à des considérations déshumanisées de l'autre. Cet autre que l'on doit craindre. Les propos de Jean-Pierre Chrétien en dit long en ces termes « *La peur, aujourd'hui au Burundi est vécue, pensée, jouée, calculée. Elle n'est pas dans le décor du drame. Elle en est devenue l'acteur principal. Qu'est ce que être Hutu ou Tutsi ? Ce n'est ni être bantou ou hamite, ni d'être seigneur ou serf ! C'est de se rappeler qui a tué ton père ou qui va tuer un de vos proches il y a quinze ans, chaque fois avec une réponse différente. L'identification ethnique dans ce pays, à défaut d'être culturelle ou marquée sur les papiers, se fait dans les cœurs en termes de violences remémorées* »[76]. Tous les régimes militaro-sudistes avaient la même caractéristique celle de construire sa légitimité sur les ruines de son prédécesseur. A chaque coup d'Etat, on parlera du patrimonialisme, de la gabegie, du despotisme, du clanisme, des démons d'exclusion pour justifier la fin de tel ou tel autre régime. Les emprisonnements abusifs, les pratiques autoritaires, les emprisonnements abusifs, les pratiques autoritaires de tout genre auraient suffi pour mettre fin à ces régimes.

## Conclusion

Avec le premier chapitre, nous avons essayé de montrer les différentes pensées selon un certain nombre d'auteurs sur certaines notions et concept-clés qui sont à la base même des chapitres à suivre. C'est dans cette perspective que des notions comme : violence, violence politique, physique, symbolique, stratégie, tactique, enjeu, ressource, élite sous tous les aspects ont retenu notre attention tout au long du chapitre premier.

---

[75] NGOBOKA (Pierre), *Le douloureux apprentissage de la démocratie. Le choix entre la démocratie par les Urnes ou la démocratie par les armes,* Paris, 30 octobre, 1993, p.6

[76] CHRETIEN, (J.P), *Le défi de l'ethnisme*

L'analyse confrontale selon plusieurs auteurs dans la définition d'une même notion nous a permis d'améliorer le caractère scientifique et critique de notre travail. La conquête et/ou le maintien du pouvoir étant le principe sacro-saint de tous les régimes politiques burundais, l'occasion nous est donné de montrer comment nos élites inventent des stratégies et des tactiques pour y arriver. Il ne suffit pas en effet de conquérir le pouvoir, mais faut-il encore une fois savoir comment le maintenir. Après avoir compris toutes les notions et concepts-clés en rapport avec le sujet, nous allons tenter une application sur le Burundi et pourquoi pas sur certains pays africains.

## CHAPITRE II. LES EXPRESSIONS DE LA VIOLENCE

Après avoir défini la violence sous toutes ses formes, il nous faut maintenant déterminer ses formes d'expressions. L'établissement des responsabilités dans les différentes formes de violence mérite ici une attention particulière. Lorsque l'Etat exerce sa violence sur ses citoyens, ceux-ci ne restent pas indifférents, ils doivent réagir. Deux camps se dégagent alors ici : il s'agit d'une part de la violence et de la contre violence d'autre part.

*Comme le souligne Patrick Chabal, « la première distinction que l'on peut faire est celle de la violence et de la contre violence, à savoir la violence du pouvoir (constitué) et la violence de la société (civile) qui lui répond. Il faut en effet bien voir que la violence de l'Etat est multiforme et qu'elle engendre nécessairement une contre violence, de la part de ceux qui la subissent »*[77].

Le problème qui se pose ici est de taille : les victimes de la contre violence sont dans la plupart des cas des gens non impliqués dans la violence. Ils sont obligés de réparer les pots qu'ils n'ont pas cassés. Il s'agit ici de la première injustice de la violence. Patrick Chabal l'écrit pertinemment :

*« La contre violence s'en prend rarement au pouvoir établi ou à ses représentants au sein de la société mais plutôt à ceux qui ne sont pas en mesure de résister : le plus fort agresse le plus faible. C'est ce qui explique (en partie) l'ampleur et l'activité de toutes les formes de crime (agression, délinquance, vol, etc.) dont souffrent de plus en plus les villes africaines. »*[78]

[77] PATRICK, (Ch.), *La violence et pouvoir*, King's collège, Londres, juin 1991, p. 57

[78] Idem

Un autre élément dont il importe de souligner est le rôle joué par la violence du pouvoir. En appliquant la violence, le pouvoir politique poursuit un but déterminé comme le souligne Achille Mbembe *« La violence du pouvoir cherche en partie à humilier ceux contre lesquels elle s'exerce, on conçoit que la violence ainsi engendrée au sein de la société se prête aussi à cette dynamique de l'humiliation »*[79].

Par l'humiliation, il importe de déceler l'objectif principal poursuivi par le pouvoir en place. Les propos d'Achille Mbembe nous en disent plus « Si l'humiliation est peu productive, elle remplit un rôle important (la production de la peur) pour le maintien du pouvoir dans la mesure où elle démontre tout l'arbitraire qu'il contient. »[80] Cette stratégie du culte de la peur est la plus utilisée en Afrique en général et au Burundi en particulier. Lorsqu'on regarde comment on torture les prisonniers d'opinion contraire du pouvoir, personne n'a le courage de lever le petit doigt pour dénoncer les manquements du pouvoir en place. Si on est au courant que tel a été battu à mort, emprisonné pendant x temps, être opposant politique devient synonyme de la mort. Le pouvoir politique trouve dans cette peur généralisée l'occasion de commettre l'irréparable. Patrick Chabal n'en dit pas moins :

*« Si donc la violence de l'Etat est contre productive au niveau de l'accumulation et de la production, elle est par contre tout à fait utile au maintien du pouvoir en place dans la mesure où elle est dissuasive par rapport à la révolte »*[81].

On se rend compte qu'une peur permanente permet au pouvoir en place se maintenir le plus longtemps au pouvoir. Le peuple suit une politique préalablement mise en place. Etre contre le pouvoir en place devient un péché à ne pas commettre si on veut garder sa vie sauve.

---

[79] MBEMBE, (A.), *Violence et pouvoir*, in politique africaine, 1991, p. 58

[80] PATRICK, (Ch.), op. cit. p. 59

[81] Ibid

C'est ce qui explique la longévité des régimes dictatoriaux comme Mobutu au Zaïre, Paul Kagame au Rwanda, Museveni en Ouganda pour ne citer que ceux-là. Parler de la violence étatique suppose faire une distinction entre les deux formes de violence : La violence active et la violence passive.

*La distinction des deux formes de violences nous vient de Patrick Chabal : Selon lui, « la violence active est celle que l'on connaît mieux car c'est la plus visible, la plus présente et surtout la plus identifiable. Tout le monde reconnaît la violence active de l'Etat, quelle que soit la forme qu'elle prend : rafle, détention ; torture, abus du pouvoir, incarcération, exécution »*[82].

*S'agissant de la violence passive, « elle ne se dévoile pas aisément même si elle est le plus souvent tout aussi redoutable. La violence passive est la violence commise par défaut, simplement parce que l'Etat est incapable de faire face aux responsabilités qui lui incombent, à savoir (entre autre) gérer le patrimoine dont il possède le contrôle. Il s'agit de la violence commise par l'Etat totalisant, la violence de l'incompétence qui afflige les administrations africaines et qui a pour conséquence l'avilissement des administrés ou encore, et peut-être surtout la violence de la famine »*[83].

Il ressort de ces deux distinctions que l'Etat africain en général et l'Etat Burundais en particulier possède en lui les germes de sa propre destruction. Les propos de Julien Nimubona sont révélateurs à ce propos : « *A cause de la gestion sectariste et clientéliste, l'Etat est progressivement apparu comme une entreprise de certains et non plus comme un gestionnaire de gens ayant quelque chose en commun* »[84]. On comprend donc pourquoi l'Etat africain n'a pas encore réussi à se défaire des gens incompétents se réclamant de la même ethnie, de sa région, etc. Ces gens incompétents, jouissant de la protection du pouvoir en place n'agissent et ne jurent que par son maître donateur.

---

[82] PATRICK, (Ch.), op. cit. p. 59

[83] Ibid

[84] NIMUBONA, (J.) : *Au cœur de l'Afrique : pour un sursaut des consciences au troisième millénaire* T. LXVI n°1 Janvier 2000

Julien Nimubona poursuit en disant que :

*« La violence est privatisée et se faisant fait percevoir l'Etat comme une faction parmi tant d'autres »*[85].

Un peu partout dans le pays on signale le vol à la main armé opéré par les corps uniforme. La police nationale est la plus citée chez la population urbaine comme le souligne un habitant de Kinama :

*« Chaque fois que j'entends des coups de feu et qu'un vol est signalé, j'ai peur des policiers parce que ce sont eux qui viennent voler. »*[86]

Le journal en ligne net press corrobore cette thèse de soupçon de la police :

*« Ce dimanche vers 19 heures à l'ombre du palmier, en commune urbaine de NGAGARA, deux grenades ont été lancés. Un véhicule de police était tout près du bistrot et n'a vidé les lieux qu'après que la catastrophe se soit abattue au même endroit. »*[87]

La troisième distinction que nous livre Patrick Chabal se trouve entre la violence de pouvoir et la violence dégénérative. En effet :

*« Pour odieuse qu'elle soit, la violence (active ou passive) de l'Etat africain a une certaine logique ; elle se comprend même si elle est détestable. Les africains savent qu'il n'y a rien à attendre des gouvernements qui sont prêts à tout, y compris utiliser la famine comme instrument politique pour se maintenir au pouvoir : elle a ses desseins et ses règles ; elle sert d'instrument à la politique du plus fort »*[88].

---

[85] Ibid

[86] Propos d'un enquêté à KINAMA le 28/5/2009

[87] Net press du 7/8/2006

[88] PATRICK, (Ch.), op. cit. p.61

*Par contre la violence dégénérative « qui provient souvent au départ de l'impuissance de l'Etat, est un monstre que plus personne ne contrôle, ou, plus exactement, il s'agit d'un « système » politique au sein duquel la violence devient une fin en soi »*[89].

Au-delà de toutes ces distinctions, on se rend compte de l'évidence de la violence africaine. La violence étatique n'a que des effets différents sur ceux qui la pratiquent et ceux qui la subissent. Des exemples pour étayer ce raisonnement ne nous manquent pas : si la violence étatique au Rwanda a fait exécuter plus d'un million de Tutsi, elle a permis au Fpr inkotanyi de prendre le pouvoir après le génocide. Le génocide rwandais est un fait éloquent qui a permis la prise du pouvoir par l'ancienne rébellion les inyenzi. De même les émeutiers au Kenya en 2007 ont permis au Président Kenya de se maintenir au pouvoir malgré sa défaite. Quant à Lailla Odinga, il se contenta du poste de vice-président à défaut de la présidence.

## II.1. Pouvoir, violence et production

### II.1.1. Violence et pouvoir

La question fondamentale reste d'établir une certaine relation entre le pouvoir, la violence et sa production. Le pouvoir et la violence étant intimement liés, on est en droit de se demander quand est-ce que la violence est productive ? Et pour qui ? La réponse à cette question s'inscrit dans la pratique même du pouvoir. Si la violence est productive pour ceux qui l'appliquent, elle n'est pas pour autant productive pour ceux qui la subissent comme le souligne Achille Mbembe *« Tout pouvoir implique violence mais toute violence n'est pas pour autant productive pour le pouvoir. »*[90]

Lorsque le gouvernement Nkurunziza instaura la pratique des travaux communautaires, l'occasion était donnée au pouvoir Cndd-fdd d'être en propagande perpétuelle.

---

[89] Ibid

[90] MBEMBE, (A), *Violence et pouvoir*, in politique africaine, Karthala, Juin 1991, P. 53

La victoire aux élections de 2010 trouve en grande partie sa justification dans la popularité du chef de l'Etat. Qu'en est-il alors de la population qui est obligé de se tenir à la maison jusqu'à la fin desdits travaux ? Des commerçants qui ne vendent plus ?

Même si aucun pouvoir n'accepte pas l'usage quotidien de la violence. Le chef a toujours raison, et ce ne sont pas les justifications qui manquent. L'intérêt général que brandissent la plupart des pouvoirs publics relève de la tactique du masque. Le pouvoir devient un lieu où se constituent des alliances aux dépens de l'intérêt général.

Nous reprenons ici les termes de P. Yengo quand il affirme :

*« En Afrique, on est chef que lorsqu'on transgresse la loi que l'on a posée, c'est qu'en réalité, on ne pose pas une loi mais des interdits non intériorisés, ni par ceux qui les énoncent, ni par ceux à qui ils sont destinés. Ceci explique en partie que s'opposer au pouvoir, le détourner par la ruse, le transgresser sans pour autant avoir un projet de changement explicite du pouvoir est une pratique largement partagée dans les sociétés orthodoxes, dans les pays arabes ou en Afrique »*[91].

Le contrôle du pouvoir politique devient l'enjeu majeur où la violence et le pouvoir s'affrontent. S. Dayan n'en dit pas moins lorsqu'il écrit :

*« Le clivage qu'on rencontre souvent, tout est attendu de l'Etat par des groupes clientélistes ou ethniques se combattant et s'excluant mutuellement, l'Etat est le bouc émissaire et l'otage de l'ensemble des groupes sociaux »*[92].

Dans ce sas, l'Etat n'incarne plus l'intérêt général dont il se fait valoir, il ne contribue plus à l'émergence d'un espace politique où le débat politique régule les conflits.

---

[91] YENGO, (P.), *Puissance et impuissance de l'Etat, Des pouvoirs en question au nord et au Sud*, p.31

[92] DAYAN, (S), op. cit. p.43

Il devient le lieu où se nouent des relations ethniques, régionales, claniques, clientélistes et personnelles. Les groupes dits G.10 et G.7 pour le cas burundais sont de bels exemples d'illustration.

L'Etat cesse d'être l'espace où se reconnaissent dirigeants et dirigés, il devient la propriété de quelques uns qui l'utilisent comme bon leur semblent. Il devient dans ce cas un lieu de production de biens matériels et immatériels. Ceux qui possèdent le pouvoir ont le monopole de la distribution et la redistribution des biens et services. Le capital devient l'indicateur principal qui permet de considérer les autres. Les américains n'en disent pas moins lorsqu'ils disent : *« Si l'homme est la mesure de toutes les choses, l'argent (sa production, sa possession) devient la mesure de l'homme. »* La question mesurale dont ils posent est restée : « Combien gagnez-vous ? »[93] Cette question ou cette indication constitue une preuve suffisante pour ranger autrui dans l'échelle sociale. Ceci contribue à lui donner ou lui ôter tout prestige.

Les considérations deviennent tributaires de ce que l'on a ; les propos de S. MUKUNA deviennent révélateurs.

*« Comment en effet, respecter l'autre si on ne respecte que son porte monnaie, comment l'écouter si on ne peut le rendre corvéable à merci, comment discuter et prendre des décisions avec autrui si le pouvoir économique dont chacun dispose est incommensurable, comment surtout considérer l'autre comme un égal ou un frère si on peut le dominer ou le détruire »*[94].

Les programmes des institutions de Bretons Wood tels que les ajustements structurels et la démocratie ont été utilisés pour démontrer la puissance économique des « Etats gendarmes ».

### II.1.2. Pouvoir et légitimité

S'il y a des dangers qui fragilisent les pouvoirs politiques, c'est bel et bien le problématique de légitimité.

---

[93] MUKUNA, (S), op. cit. p. 69

[94] Ibid.

Si nous acceptons que implique une relation réciproque entre dirigeant et dirigés, rien n'est d'étonnant que son absence débouche à la violence. Pour assurer sa continuité, tout pouvoir a besoin de la légitimité. Tout pouvoir qui doute de sa légitimité passe par tous les moyens pour la conquérir, sinon, il ne fait que creuser sa propre tombe. Patrick Chabal nous donne la caractéristique principale d'un pouvoir légitime dans ces termes :

« *La qualité du pouvoir se déduit en grande partie de la qualité de sa légitimité et* c'est *la légitimité du pouvoir qui en facilite sa production.* »[95] Même s'il n'y a pas à proprement parlant de pouvoir sans coercition, la force et ses corollaires sont plus ou moins invisibles sinon souples dans les régimes légitimes. La thèse de Patrick Chabal nous en dit plus : « *Plus la légitimité du pouvoir est profonde, plus le pouvoir est en mesure de faire l'économie de la coercition* »[96].

On ne le dira pas assez, la légitimité du pouvoir ne s'obtient pas par la violence. Plus un pouvoir est violent, plus il se délégitime. Les régimes politiques réputés illégitimes ont souvent utilisé la force pour conquérir la légitimité dont ils doutent la possession. La force des appareils répressifs tels que l'armée et la police constituent leurs principaux instruments qui font de l'Etat un ennemi du peuple.

De ce qui précède, il importe de souligner que le recours à la contrainte ne garanti pas nécessairement la conquête de la légitimité. Citant Rivero, le politologue burundais Julien *Nimubona* écrit ceci :

« *Le recours à la violence et à la contrainte n'a fait qu'accélérer l'érosion, puis l'effondrement de ce qui restait des bases de ces régimes ; prouvant une fois de plus qu'un régime n'est légitime que s'il peut se prévaloir d'un autre titre* que la *force* »[97]. Ainsi, la force, au lieu de contribuer à la légitimation du pouvoir n'est qu'un aboutissement ou du moins la caractéristique d'un pouvoir illégitime.

---

[95] PATRICK, (Ch.) op. cit. p.55

[96] Ibid.

[97] RIVERO, (J.), *La voie du people*, cité par Hubert Michel, chronique politique in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Ed. CNRS, 1972, p.303

Le journal jeune Afrique n° 2593, du 19 au 25 septembre 2010 en dit long en ces termes : « *En Afrique, vous verrez toujours débarquer la police pour vous conduire en prison car vous avez violé l'article n° 1 de toute constitution africaine : touche pas à mon chef* »[98]. De cet article ce n'est pas qu'on recoure à la violence qu'on est nécessairement respecté, plutôt, on est craint d'où on est illégitime.

Le recours à la violence prend source dans l'incapacité des dirigeants à répondre correctement et adéquatement aux demandes des gouvernés. En vue d'y installer la peur, le pouvoir procède par des arrestations abusives et arbitraires. Le constat amer est que ces arrestations sont opérées dans l'irrégularité qui ne dit pas son nom. Tout pouvoir qui s'en prend violemment à son peuple possède en lui les germes de sa propre délégitimation. Malgré les appareils répressifs mobilisés, de tels pouvoirs sont condamnés à disparaître.

### II.2. Les assassinats politiques

Le Burundi fait parti des pays africains riches en assassinats politiques. Avant même qu'il n'accède à son indépendance, le père de la future indépendance est assassiné. Cet assassinat inaugure toute une série d'autres assassinats réprimés aveuglement par les pouvoirs institués.

#### II.2.1. L'assassinat du prince Louis Rwagasore

Au soir du 13 octobre 1961, au bord du lac Tanganyika, le prince Louis Rwagasore est assassiné. Ce complot est attribué aux leaders extrémistes du Pdc (Parti Démocrate chrétien). Sa mort ouvre des antagonismes douloureux entre les deux principales composantes de l'élite burundaise hutus tutsis. Ces antagonismes iront jusqu'au sein même de la direction politique de son parti Uprona (Union pour le Progrès National).

---

[98] *Jeune Afrique* n° 2593, du 19 au 25 septembre 2010

Cette mort du héros national ouvre la porte à la course aux postes de responsabilités politiques comme le souligne V. Parque : *« La mort de Rwagasore a immédiatement provoqué un conflit pour l'obtention des sièges de président et du bureau politique. Ce conflit d'homme se transforme en conflit ethnique. »*[99]

Par conséquent, la mort d'un leader aussi charismatique que Rwagasore allait ouvrir une série de scènes de violence macabres qui n'en finissent pas. Les propos de V. Parque corroborent avec cette thèse :

*« Tout était remis en cause par ce meurtre odieux qui aller enclencher le cycle infernal de violence et inaugurait ainsi au Burundi le crime politique. »*[100]

### II.2.2. L'assassinat de Pierre Ngendandumwe

Le 15 janvier 1965, alors qu'il venait de rendre visite à sa femme qui venait d'accoucher, Ngendandumwe est assassiné au sortir de la Clinique Prince Louis Rwagasore. Sa mort pousse aux soupçons des Tutsi. On a raconté qu'il venait de rendre publique à la communauté internationale de sa nouvelle équipe gouvernementale. Ce nouveau gouvernement possède une volonté manifeste du respect des équilibres ethniques.

A propos de cet assassinat, les responsabilités ne sont pas encore établies. Il sied de rappeler que cette mort arrive dans un contexte où les deux blocs hutu tutsi rivalisent de violence. Il semblerait que Ngendandumwe était plus favorable au communisme qu'au capitalisme. C'est pour se libérer du communisme que le prétendant successeur de Rwagasore est supprimé.

### II.2.3. L'assassinat de Ntare V

Même si le président Micombero s'était accaparé de tous les pouvoirs, le dernier roi Charles Ndizeye constituait une menace réelle. La peur à ce qu'il revienne revendiquer le pouvoir ne faisait l'ombre d'aucun doute.C'est dans ces conditions qu'un plan de son élimination physique se met en place. Son exécution nous est relatée par Marc Manirakiza

---

[99] PARQUE, (V.), cité par BARUMWETE, (S.), Mémoire Université du Burundi, 1998, p.100
[100] PARQUE, (V.), Op. Cit. p.20

*« L'Etat major de la crise présidé par Micombero se réunit au palais en présence des ténors Ndabemeye, Shibura, Yanda et Simbananiye. Le sort de Ntare V fut rapidement scellé. L'ordre fut donné de supprimer l'ex-roi. Ntabiriho que l'on surnommait « Rwabisazi » amena Ntare dans une petite cellule du camp militaire où il l'abattit de trois coups de revolver qui l'atteignirent en plein front. Son corps fut jeté dans une brouette puis dans un camion de l'armée pour être conduit près de la mission catholique de Giheta ; sur la colline Nyambeho dans une fosse commune ou il repose aujourd'hui avec de nombreux rebelles tues durant ces journées de massacres. La machine despote et politico-maffieuse a assassine un innocent de plus »*[101]

Cela prouve que la suppression physique de Ndizeye n'avait d'autres motifs que la peur qu'il retourne pour revendiquer son trône. Nous rejoignons l'idée de Zénon Manirakiza :

*« L'enjeu principal étant l'occupation des postes convoités par les tombeurs, comme par fainéantisme, ces disparitions inexplicables sont rarement pleurés. »*[102]

### II.3. Les massacres de population

Il est pratiquement impossible de pouvoir énumérer tous les massacres qu'a connus notre pays. Faute d'une énumération effective, nous avons tenté de donner les différentes dates qui ont été fatidiques dans l'histoire du Burundi. C'est dans cette optique que les années 1965, 1972, 1988, 1993 ont retenu notre attention. Ces années ont été caractérisés par des soulèvements d'hutu suivi par une répression sanglante. Nous rejoignons les propos de Julien Nimubona.

---

[101] MANIRAKIZA, (M.), *De la révolution du régionalisme*, p.128

[102] MANIRAKIZA, (Z.), *L'intégrisme ethnique, in Au cœur de l'Afrique* TLXVI n° 1 janvier 2000

*« Toute contestation, qu'elle soit violente ou pacifique était étiquetée de « Kumenja » et sa répression dissuadait toute émergence d'un espace de proposition contradictoire, une telle pratique politique génère l'accumulation de frustrations dont d'excellents analystes ont bien montré les effets sur le fonctionnement de la vie politique ».*[103]

Chaque éclatement de la crise était suivi des massacres sélectifs où les instigateurs étaient réprimés dans le sang par les pouvoirs publics. Les révoltés étaient taxés de tous les maux : ennemis du pays, terroristes. Tous ces qualificatifs étaient utilisés comme motifs afin d'avoir la peau de ces soi disant ennemis du pays.

Pour Jean-Pierre Chrétien :

*« Dans la spécificité de la crise burundaise, on y retrouve des enjeux ethniques habituels dans l'actualité africaine. Il s'agit des rivalités pour le contrôle du gâteau lié au pouvoir politique et la constitution des factions fondées sur des clientélismes régionaux et ethniques. »*[104]

### II.3.1. Les massacres de 1965

Au cours des élections législatives de 1965, les Hutu avaient obtenu la majorité des sièges. Le roi eut la maladresse de choisir un ganwa Léopard Bihumugani à la place du hutu Gervais Nyangoma. Frustrés par cette nomination, les Hutu tentèrent un coup d'Etat contre la monarchie dans la nuit du 18 au 19 octobre 1965. Le roi eu la vie sauve grâce à l'intervention de Micombero. Le roi prendra le chemin d'Europe pour ne plus revenir. Après ce coup d'Etat avorté, on signalera des opérations violentes contre les Tutsi à Busangana, Kavumu et Bugarama. L'occasion était donnée au pouvoir en place de réprimer dans le sang ceux qu'il qualifie d'ennemis de la paix et fauteurs de troubles. Des intellectuels hutus jugés instigateurs de ces massacres ont été sérieusement traqués. Jean Pierre Chrétien

---

[103] GURR, (T.) *Pourquoi les hommes se rebellent*, Press Universitaire Prinction, Fisher (GN) La dynamique du Social, violence, pouvoir, changement paris, dunald 1992 in ACA, TLXVI n°1 2000

[104] CHRETIEN, (J-P), *Le défi de l'ethnisme, Rwanda et Burundi*, 1990-1996, PARIS, Karthala, 1997, p. 148

nous en dit plus quand il écrit : *« en 1965, une tentative de coup d'Etat hutu est suivi d'une chasse au tutsi dans une province du centre du pays, puis d'une purge contre les leaders hutu »*[105].

La situation chaotique des années 1965 allait donner du fil à retordre aux monarchistes. La part de Micombero devient de plus en plus prépondérante. En conseillant le jeune Ndizeye à faire un coup d'Etat dirigé contre le roi, son propre père, la monarchie avait déjà perdue sa réelle signification. Micombero prendra le pouvoir pour restaurer la République contre une monarchie dégradante. En réalité Micombero avait récupéré un pouvoir qui était dans la rue.

### II.3.2. Les massacres de 1972

Au mois d'avril 1972, une rébellion hutue attaque le sud du pays dans les communes de Rumonge et de Vyanda. L'armée riposte par une répression aveugle et sanglante qui touche l'ensemble du pays. La plupart des élites hutues sont systématiquement éliminés ou prennent le chemin d'exil au Rwanda ou en Tanzanie.

A propos de ces massacres, V. Parque écrit ceci :

*« Dans l'après midi du 29 avril 1972, le président Micombero congédia en bloc son gouvernement. Dans la soirée, éclatèrent dans la province de Bururi (aujourd'hui Bururi + Makamba) des massacres jamais connu dans l'histoire du pays. Les assaillants hutus, entraînés en Tanzanie, aidés par les rebelles mulelistes, se livrèrent à d'horribles exactions en massacrant sur leurs passages des Tutsi mais aussi des hutu non gagnés à leurs causes : hommes, femmes et enfants. »*[106]

Les massacres sont d'une brutalité sans nom comme le souligne Jean Pierre Chrétien :

---

[105] CHRETIEN, (J-P), *Les Fratricides légitimés in Burundi : L'histoire retrouvée : 25 ans de métier d'historien en Afrique,* PARIS, Karthala 1993 p. 435

[106] PARQUE, (V.), op. cit. p. 51

*« Les combattants hutu sont partis des camps de réfugiés au nord de la Tanzanie. Les attaques sont d'une brutalité sanguinaire avec des armes automatiques, des machettes et des lances, les assaillants massacrent systématiquement tous, les tutsi qu'ils rencontrent : hommes, femmes ou enfants. »*[107]

Dès le lendemain de cette attaque, le pouvoir organisa ' une contre-attaque aveugle' qui fut aussi violente envers les bahutu. Elle fut ressentie comme une chasse aux bahutu et certains auteurs ont parlé d'un « génocide » sélectif.

Les conséquences de ces massacres ont été très dramatiques non seulement pour la société mais aussi pour la cohabitation sociale.

Les propos de V. Parque sont plus pertinents :

*« La répression a ainsi décapité non seulement la rébellion mais aussi pratiquement toute la société hutu. Ce génocide sélectif aura des répercutions terribles sur la société future »*[108].

L'attaque et la contre-attaque ont démontré la profondeur de la haine ethnique entre les deux composantes de la société.

Depuis la « révolution rwandaise, l'objectif poursuivi par les hutu des deux pays est resté le même. Les extrémistes hutus veulent se libérer du pouvoir tutsi responsable selon l'idéologie hamitique de l'exclusion des bahutu du pouvoir depuis l'époque monarchique. Nous sommes de l'avis du journaliste N. Ngovo Ngabissio quand il affirme :

*« Une tentative, comme en 1965 de la majorité hutu (87% de la population) de se débarrasser de la domination tutsi (12%) qui, de la monarchie en la république la tient à l'écart du pouvoir depuis des siècles. »*[109]

---

[107] CHRETIEN, (J-P), op. cit. p.470

[108] PARQUE (V.), op. cit. p. 58

[109] N. NGOVO, (NG.), *Burundi, pourquoi la haine et le sang ? in jeune Afrique n° 597* du 17 juin 1972, p. 12

Depuis les événements de 1972, les deux catégories de la population se regardent en chien de faïence. Un communiqué du palipehutu pari le 5 septembre 1987 fait transparaître cette nécessité d' *« aider le peuple hutu à se libérer de la tyrannie tutsi, à enrayer ce fléau qu'est l'apartheid noir-noir.»*[110]

### II.3.3. Les événements de Ntega-Marangara

Le mois d'août 1988 fut durement ressenti par les habitants de Ntega et Marangara. En effet, à partir du 14 au 15 dans la commune de Marangara se déclenche une insurrection hutue contre leur voisin tutsi. La brutalité et la cruauté de la violence dénotent une fois de plus la haine que se vouent les deux communautés ethniques. L'identification des victimes fait transparaître l'intoxication d'une société qui participe à sa propre destruction. Dans les deux communes les tutsi furent systématiquement traqués et massacrés sauvagement. Des maisons tutsies sont incendiées, des ponts détruits, des populations déplacées. On signale plusieurs centaines de morts.

L'intervention de l'armée, bien que venue tardivement va ajouter le drame au drame en essayant de ramener la paix. L'armée s'est rendue coupable de beaucoup d'abus et d'exactions contre certains Hutu. Nous rejoignons à ce propos l'idée de Parque en ces termes :

*« Lorsque l'armée intervient le 17 août 1988 ; elle ne se contente pas de mâter les coupables. Des milliers de civils hutus non armés ont été délibérément tués par les membres des forces armés burundaises. »*[111]

---

[110] Communiqué du Palipehutu du 5/9/1982 in GUICHAOUA, (A.), (J-P), le jeune, p. 180

[111] PARQUE, (V.), op. cit. p. 107

Malgré l'implication réelle des hutu dans ces massacres, un groupe de hutu adresse une lettre ouverte au président de la République. *Cette lettre est destinée à attirer son attention sur les dérapages redoutés dans la gestion de cette crise* comme le souligne Germain-Herman Nkeshimana.[112] Cette lettre consécutive aux massacres amène le président Buyoya à former un gouvernement paritaire.

Si les évenements de Ntega-Marangara ont eu lieu sous Buyoya, On dirait que les commanditaires des massacres attendaient la venue de Buyoya pour agir : ces massacres peuvent être interpréter comme un « *tremplin efficace* » des élites hutu en dehors du pouvoir politique depuis 1965, pour faire entendre leur voix revendicatrice. Après les tragiques événements, un gouvernement d'unité est formé. Il compte 12 hutu contre 12 tutsi, un premier ministre hutu en la personne d'Adrien Sibomana. Par la violence contre les paisibles tutsi de Ntega -Marangara, l'élite hutue décroche sans difficulté 12 postes ministériels auxquels il faut ajouter un premier ministre hutu.

Les réactions du côté tutsi font état d'une politique de vente du Burundi aux hutu par Buyoya. Les propos de Nimubona Julien sont révélateurs : *« Pour les conservateurs, les contestataires sont les ennemis de la paix et de la nation »*[113]

Quant aux contestataires, *« ils considèrent les dirigeants comme une clique d'assassins, une bande d'autocrates sanguinaires. »*[114] Les propos de Jean Pierre Chrétien viennent étayer ce nœud de l'antagonisme potentiel. Et *c'est la polarisation politique sur ce problème, au Rwanda d'abord et surtout puis au Burundi depuis plus de 40 ans qui a engendré la tension, la méfiance de la haine qu'on observe encore aujourd'hui.*[115]

---

[112] NKESHIMANA, (G-H.), *Mon témoignage, ce qui n'est pas dit n'existe pas Bujumbura*, Presse Lavigerie, Août 2010

[113] NIMUBONA (J.) *Elections présidentielles du 1er juin 1993 au Burundi problématique de légitimation en Situation dynamique sociopolitique*, Bordeaux 25 octobre 1994, p.66

[114] Ibid

[115] CHRETIEN, (J-P), *Burundi, 1972, au bord des génicides*, Ed., *2007, p.17*

On se rend donc compte que la violence orchestrée par les paysans hutus sous l'instigation des élites hutues finit par procurer à ces derniers des postes pour accès aux biens et services. Ceux qui étaient soupçonnés d, avoir participé dans les massacres se verront attribués de maisons en dur. Buyoya sera une fois de plus de remercier les assassins par l'octroi des maisons en tôles.

Même si certains hutu n'ont pas cru à Buyoya, il a toujours manifesté la volonté d'avoir les portes du pouvoir aux hutu. En témoigne la politique du dialogue et de concentration initiée tout au début du régime. Une politique d'unité nationale et de démocratisation est amorcée. Buyoya est décidé à résoudre le problème ethnique au Burundi.

### II.3.4. Les événements de 1991

Au mois de Novembre 1991, la radio nationale annonce que le pays est l'objet d'une attaque d'assaillants. Les attaques touchent principalement la région Nord-Ouest du pays. Les provinces de Cibitoke, de Bubanza, de Bujumbura rural et la mairie sont les plus touchées.

Aux crépitements et détonement d, armes le ministre de l, intérieur et du développement des collectivités locales, Libère Bararunyeretse rassure ;

o

*« Il indique notamment que les bruits de fusil entendus sont le fait des éléments de l'armée régulière à l'œuvre de poursuite contre l'ennemi »*[116]

Suite aux massacres surtout la poste de police de sécurité publique à Mutakura, le pouvoir procéda à des arrestations des éléments Hutu. *« La plupart des personnes arrêtées sont conduites dans les différents prisons et cachots de la capitale. »*[117] Comme accusation, le ministère public parle de participation aux bandes armées et d'atteinte à la sécurité du pays. Suite à l'intervention musclée des ligues de défense des droits de l'homme, les personnes arrêtées furent libérées.

---

[116] NKESHIMANA, (G-H), op. cit. p. 248

[117] Ibid

Deux crises en moins de trois ans obligent le président Buyoya à accélérer le processus de démocratisation des institutions. Le Burundi n'étant pas le seul à subir la pression occidentale, le rôle du sommet France Afrique devient ici plus que déterminant. Les propos de Jean-François Médard sont plus qu'éclairants :

« *Il y a déjà une crise de l'Etat et une crise de développement. Les deux étant intimement liées. C'est sur ces crises que se greffe la revendication démocratique* »[118] Cette demande interne influence les conclusions du sommet France-Afrique.

## II.4. Le rôle du sommet France-Afrique

En date du 19 au 21 juin 1990, il s'est tenu à Baule, en France le 16ème sommet Franco-Africain. La délégation burundaise est conduite par le président Buyoya. A côté du problème de la dette, se trouve à l'agenda du jour, la démocratisation des institutions politique. Prenant la parole les propos du président Français sont clairs comme le souligne le journal la libération :

« *Dorénavant, la France liera ses efforts de contribution à tous les efforts faits pour aller vers plus de liberté. L'aide française sera plus tiède vers les régimes autoritaires et plus enthousiastes vers ceux qui franchiront le pas vers la démocratie regroupa à la fois le multipartisme, la liberté de presse, l'Etat de droit, l'indépendance de la justice et le respect des droits de l'homme ; chacun est invité à son rythme propre selon ses convenances à réaliser ses objectifs s'il souhaite obtenir de la France un « plus » dans son aide publique.* »[119]

Le président français François Mitterrand ne manquera pas de préciser sous une ironie masquée : « *Nous n'imposons rien, mais les bons élèves seront récompensés. A bon entendeur...* »[120]

---

[118] MEDARD, (J-F) *Autoritarismes et démocratie en Afrique noire*
[119] DEBBACH, (C.) et PONTIER,(J-M.), *introduction à la politique,* PARIS, Dalloz, 1991

[120] DEBBACH, (C.) et PONTIER,(J-M.), op. cit. p.14

Arrivé dans son pays, le président Buyoya avait tout compris. Il allait mettre en pratique les desiderata de l'occident. Deux crises en moins de trois ans suffisent comme leçon et amène le président Buyoya à accélérer le processus de la démocratisation des institutions. Dès le 21 mars 1991, une commission constitutionnelle est crée avec deux principales misions : d'une part rédiger un rapport sur la démocratisation des institutions et de la vie politique, d'autre part proposer un projet de constitution. La nouvelle constitution ne tarda pas de reconnaître le multipartisme et la constitution est votée par référendum en mars 1992. Un mode de gouvernement imposé par l'occident ne tarda pas à montrer ses limites. En important la démocratie comme prêt-à-porter, ils n'ont pas importé en même temps les arts de faire. Nous rejoignons ici les propos de Sindayigaya en ces termes :

*« Dans tous les pays où le citoyen ordinaire subit la politique plus qu'il ne la pratique, la manipulation entretient une violence structurelle dont les éruptions à répétition se matérialisent par les nombreux crimes contre l'humanité qui se commettent souvent dans l'indifférence totale de la communauté internationale. »*[121]

La violence dont sont victimes les pays en voie de développement reste les dérapages suivis par les politiques de gouvernement importés d'ailleurs.

### II.4.1. Les massacres d'octobre 1993

Le multipartisme étant accepté, le Burundi s'achemine sans difficultés majeures vers la voie de la démocratie. Le parti Sahwanya-Frodebu créé dans la clandestinité en 1986 à Gitega rencontre des difficultés d'agrément malgré toutes ses régularités. Le report d'agrément du parti Frodebu ne fait qu'empirer les relations dégradantes entre le pouvoir et le Frodebu. Ce dernier accuse l'Uprona de vouloir l'écarter de la campagne électorale.

[121] SINDAYIGAYA, (J-M), *Grands Lacs : Démocratie ou ethnocratie*, Paris, Harmattan, 1999, p.9

Pour les observateurs avisés, la démocratie au Burundi a peu de chance de réussir comme le souligne Nkeshimana Germain « *Le climat politique aussi bien en période préélectorale qu'en période électorale n'ajoute rien de bon ! Il s'annonce plutôt comme porteur de plus de dangers que d'espoirs !* »[122]

Les inquiétudes du Frodebu poussent son président Ndadaye à proposer à ce que l'on puisse commencer par la formation d, un gouvernement de transition, l, uprona décline l, offre du frodebu. L'Uprona croit qu'il remportera haut la main tous les scrutins soigneusement et stratégiquement organisés. La campagne électorale qui dura deux semaines sera caractérisée une forte ethnisation. L'Uprona, à la tête de son président Nicolas Mayugi, *« traitera le Frodebu avec tellement trop peu de pitié et d'égards qu'il surnommera les militants de ce parti de Wajanja. Pour dire que c'est un parti des mente »*[123]

Toute la campagne électorale a été caractérisée par une animosité entre les militants de l'Uprona et les membres du Frodebu. Leurs slogans en disent assez sur le caractère intolérant et les probables sentiments de revanche que le Frodebu promet à l'Uprona. Les propos de Nkeshimana nous paraissent plus probants sur l'avenir du pays que préconisent les deux principaux partis. Pour l'Uprona de Pierre Buyoya :

*« Agateka aho kamye : c'est-à-dire avec les mêmes personnes que le passé. Pour Ndadaye avec son parti le Frodebu, Iyo Mporona kari akarimi. Aho vyabereye ni kera : c'est-à-dire avec ce « Umprona » au péjoratif ça n'a toujours été que démagogue. En finir, enfin avec l'exclusion. Trop c'est trop. »*[124]

Le programme du Frodebu avec ses fameuses quarante six propositions démontre noir sur blanc la volonté de tout changer. C'est d'ailleurs ce qui permet le qualificatif du Burundi nouveau.

---

[122] NKESHIMANA, (G-H), op. cit. p. 252

[123] Ibid

[124] NKESHIMANA, (G-H), op. cit. p. 251 - 252

Pendant les deux semaines de campagne, l'armée est diabolisée, on parlera même des victimes chez les militaires face aux frodebustes enragés. La fin de la campagne électorale atteste un climat de haine et de méfiance entre les deux partis Frodebu et Uprona. Il sied de rappeler qu'avec la campagne, l'Uprona était perçue comme parti tutsisant au moment où le Frodebu apparaît comme parti hutisant.

L'élection présidentielle a lieu le 01 juin 1993. Et à la grande stupéfaction des proches de l'Uprona, le Frodebu remporte haut la main les dites élections. Après mille et une hésitations, François Ngeze, alors ministre de l'intérieur et du développement des collectivités locales proclame les résultats. Le Frodebu totalise plus de 64% des suffrages exprimés, contre 34% de l'Uprona. Le Prp n'obtint qu'1%. Les réactions des deux camps ne tardèrent de démontrer des considérations contradictoires.

Les proches du parti Uprona, dominés à majorité par des étudiants et des élèves du secondaire organisèrent des manifestations où ils dénoncent ce qu'ils appellent un *« scrutin présidentiel caractérisé par un vote ethnique »*[125]. Certains Tutsi iront jusqu'à parler d'une victoire d'un peuple sur un autre. A entendre ici la victoire des hutu sur les Tutsi.

Aussitôt les résultats proclamés, les membres du Frodebu descendirent dans les rues pour manifester la victoire. Dans leurs manifestations, ils scandent des slogans où ils affirment leurs libérations dans un Burundi nouveau. De l'autre côté les membres de l'Uprona paniquent et ne voient que leur fin dans la victoire du Frodebu. Avant que Ndadaye n'accède au pouvoir ; deux coup d'Etat ont été déjoues. Psychologiquement, la victoire du Frodebu signifie que les Tutsi vont prendre la place qu'occupaient les hutu, entendez ici l'exclusion. La formation du gouvernement est une occasion pour remercier les supporteurs.

Quoi de plus normal que les frodebistes soient nombreux dans ce nouveau gouvernement en vertu du principe du Spoil system 124

[125] Ibid

L'opposition à la tête de laquelle se trouve l'Uprona crie au scandale et sort ses griffes du jour au lendemain. Le « spoil » système à la burundaise poussa l'audace jusqu'au remplacement des plantons. L'opposition accuse le gouvernement Ndadaye de « *gususurutsa abantu* », c'est-à-dire la chasse à la sorcière dans l'administration publique et parapublique ». Les mécontentements se multiplient des milieux tutsis et de l'armée. Des grèves s'observent à gauche et à droite. La peur de l'opposition se fonde sur les changements que le nouveau pouvoir vient d'opérer : Nous citons ici le politologue burundais Julien Nimubona :

*« Pour les tenants du pouvoir et leurs clients, les élections présidentielles constituent un virage dangereux : ou le « patron » perd et les « clients » partent et perdent le matériel et le symbolique ou le « patron » gagne et les « clients » continuent de « manger ». Pour les leaders du changement et leurs clients, c'est l'occasion ou jamais de « jouir » des biens qu'offre le pouvoir. Il y a là une sorte de « course au gâteau » où le meilleur distribue à ses supporteurs »*[126]

Les rumeurs d'un coup d'Etat circulaient déjà avant le 21 octobre et la grande surprise des frodebustes, la rumeur devient une vérité. La nuit du 20 au 21 octobre, le Burundi connaît une nuit cauchemardesque. Aussitôt l'annonce de l'assassinat du président, tout le pays est à feu et à sang. On notera que les premières informations de ce coup d'Etat sont annoncées à partir des stations de la radio rwandaise. On se demande jusqu'ici comment un coup d'Etat opéré à Bujumbura

Peut avoir des implications aussi rapides à l'intérieur du pays ?

L'assassinat du président Ndadaye aura des conséquences fâcheuses. Les propos de Marc manirakiza sont probants :

[126] NIMUBONA, (J.), op. cit. p.79

*« En tuant le président Ndadaye, c'était comme jouer à l'allumette dans une atmosphère chargé de haine. C'était inévitablement livrer les Tutsi de l'intérieur du pays sans protection à la vindicte populaire et au génocide. C'est malheureusement ce qui s'est passé. Sang pour sang »*[127]

La rapidité avec laquelle les massacres vont se répandre étonne plus d'un. L'historien français n'en revient pas quant il écrit :

*« Dès le lendemain, des massacres éclatèrent dans toute la moitié nord du pays : des bandes de jeune, encadrés le plus souvent par des cadres administratifs ou des militants du Frodebu attaquent les familles tutsi et hutu de l'Uprona considérés comme des traîtres. Des écoles font l'objet de cruelles opérations ethniques, des dizaines d'élèves sont brûlés vifs. »*[128]

Ces massacres sélectifs n'auraient pas pris une ampleur aussi grande sans l'aval de l'autorité administrative. Les propos du docteur Jean Minani en exil au Rwanda auront des conséquences fâcheuses :

*« Nous vous demandons, partout où vous êtes, de vous lever comme un seul homme, de vous dresser comme du fer, pour qu'on ne vienne arrêter des gens comme ils l'ont fait en 1965, 1969, 1972, 1988, 1991. Que pas un seul d'entre vous qu'il soit fonctionnaire de l'Etat ou travailleur privé qu'il soit cultivateur ou éleveur n'aille écouter ce que ces gens pourraient vous dire alors qu'ils viennent de verser du sang. Tout ce qu'ils vous diront ne serait que pour vous trompés »*[129]

A travers tout le pays, les massacres des Tutsi et des Hutu de l'Uprona font rage. Les administratifs à la base restent les principaux concepteurs des plans d'extermination.

La scène des massacres est horrible : les corps sont taillés en morceaux, des personnes vivantes sont jetées dans les latrines ou brûlés dans leurs maisons.

---

[127] MANIRAKIZA, (M), *Quand le passé ne passe pas* (BUYOYA I – NDADAYE)

[128] CHRETIEN, (J-P), *Ethnicité politique : les crises au Rwanda et au Burundi in guerre mondiales et conflits Contemporains* n° 181 ; 1996 p. 123

[129] Déclaration du Dr Jean Minani su radio Rwanda le 22.10.93

L'intervention militaire fut aussi caractérisée par une violence meurtrière envers certains hutu. Même ceux qui n'avaient pas participé dans les massacres des tutsi l'ont payé par leur appartenance ethnique. Nous rejoignons l'idée de Parque en ces termes :

*« Les unités militaires, déstabilisées par le putsch, entravées par la multiplication des barrages d'arbres coupés sur les routes interviennent tardivement et procèdent à leur tour à des représailles systématiques »*[130].

La crise s'empire jour après jour, des massacres sont signalés dans tous les quatre coins du pays. Une guerre fratricide se généralise, l'armée est diabolisée et est qualifié d' « Ibinywamaraso ». Tout le monde se sent en insécurité hutu et tutsi confondus.

La constitution des milices des partis politiques procède par une épuration pure et simple des quartiers de Bujumbura. Des sans échecs, sans défaites sont signalés dans les quartiers à dominance Tutsi. Par le même moment, les intagoheka s'approprient les quartiers à dominance hutu. Les quartiers Kinama et Kamenge sont soupçonnés par l'opposition et par l'armée nationale d'abriter des éléments de la rébellion naissante. Ces quartiers sont les cibles régulières des attaques de l'armée régulière.

### II.5. Des emprisonnements abusifs

La prison a été et reste un moyen efficace pour juguler l'engouement de l'opposition. Le principal enjeu étant la conquête du pouvoir, emprisonner ses opposants est l'une des moyens pour les écarter.

Les lourdes peines ne font que dissuader ceux qui ont le courage de revendiquer quoi que ça soit. Nous ne prétendons pas relever tous les emprisonnements, mais d'ores et déjà, mentionnons ceux qui ont le plus marqués l'histoire du Burundi.

---

[130] V PARQUE, op. cit. p. 123

### II.5.1. L'affaire Ntungumburanye

Elle oppose en réalité deux provinces à savoir Muramvya, le berceau de l'ancienne monarchie burundaise et Bururi, instaurateur de la jeune république. Comme l'écrit Manirakiza *« le ruse Ntiruhwama parvint à convaincre Micombero que Shibura et Simbananiye préparaient un coup d'Etat. »*[131]

Micombero sent que son pouvoir est menacé et organise des enquêtes à ce propos. Comme Ntiruhwama était originaire de Muramvya, il fut accusé de faire le jeu des monarchistes. Ses coaccusés furent incarcérés pendant huit mois dans la prison de Ngozi.

Il sied de rappeler que les antagonismes entre Bururi et Muramvya datent du renversement de la monarchie. Muramvya accuse Bururi d'avoir pris le pouvoir qu'il détenait des siècles durant. Quant à Bururi, il accuse Muramvya de l'avoir exploité et surtout qu'il était interdit aux hima de passer à la cour royal. Il semblerait que la haine que se vouent les deux provinces trouve origine dans ce qu'on a appelé « affaire Ntungumburanye ».

### II.5.2. L'affaire du tract insultant le président de la république

Des tracts ont toujours contribué à attiser la peur. Cela n'a cessé de déboucher sur des situations violentes qui ont endeuillé le Burundi. Comme l'écrit Manirakiza : *« Un groupe de personnes excédés par la tournure régionaliste du régime lança dans les rues de Bujumbura un tract extrêmement insultant pour le chef de l'Etat »*[132].

Suite à une enquête téléguidée par le pouvoir en place, on arrêta une dizaine de gens. Tous furent accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

---

[131] MANIRAKIZA, (M.) *De la révolution au régionalisme* 196-1976 Le Mât Misaine, Bruxelles 1992, p. 35
[132] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p.38

Il s'agit de :

Sylvère Ngowenubusa : ancien vice-premier ministre

Pascal Bankumukunzi : ancien ministre

Mathieu Muhakwanke : ancien ministre

Thaddée Siryumunsi : ancien président de l'assemblée nationale

Ildefonse Ribakare : ancien ministre

Athanase Nyarusage : ancien chef de chefferie

Firmin Gahungu dit Murizo : Juge de première instance à Bujumbura

Jean Kayabu : ancien député

Marc Ntamwishimiro : ancien chef de cabinet du roi

Boniface Simvura : Fonctionnaire

Apollinaire Siniremera : ancien vice-président de l'assemblée

Boniface Kiraranganya : ancien fonctionnaire

Tous ces détenus furent soumis à d'horribles tortures et finirent par avouer. Les tortures dont ils seront infligés dépassant le cadre humain comme le souligne Marc Manirakiza :

*« On les ligota et les couvris des blocs de grâce et ils furent maintenus couchés, les yeux grands ouverts sous les lampes de Goliath. Ils reçurent coups de matraque, de pied, de clé de roue et de planchettes.*

*Ces interrogatoires se déroulaient la nuit, souvent jusqu'à trois heures du matin, puis on les ramenait les suppliciés du parquet à la prison central de MPIMBA, le corps tuméfié et ensanglanté. Certains devinrent infirmes pour le restant de leur jour et Jean Kayabu mourut en prison des suites de ses blessures. Ils furent condamnés à 10 ans de prison. »*[133]

[133] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p. 47

### II.5.3. le complot contre le pouvoir des années 1971

L'histoire des complots contre les pouvoirs institués ne date pas d'hier. C'est le manque de légitimité des pouvoirs autoritaires qui les plonge dans des peurs permanentes. Comme le souligne Manirakiza :

*« Le 15 juillet 1971, vers 18 heures, sept personnalités de la province de Muramvya (ou supposées telles) furent arrêtées. Il s'agit de :*

*Jérôme Ntunguburanye : ministre de l'information*
*Lazard Ntawurishire : ancien ministre des affaires étrangères*
*Libère Ndagakwaje : ministre de l'économie*
*Bernard Rubeya : Commandant de la compagnie de Bururi*
Joseph Ryumeko : Lieutenant
Emmanuel Nkundwa : Lieutenant
Tharcisse Ruhwikira : Lieutenant. »[134]

*Des séances de tortures sont organisées : « Bastonnades, gifles, coup de chaînes, insultes, imposition de blocs de glaces sur le corps, élévation prolongée de bras, contemplation forcée de lampes incandescentes (...), port obligatoire de la tenue de criminel, privation de douche pendant deux semaines. »*[135]

[134] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p.67

[135] Ibid

## II.5.4. Des détenus d'opinion

Au cours d'une réunion de sensibilisation Yves Minani, alors gouverneur de Gitega déclare : *« Malgré ce qui vient de se passer à Ntega-Marangara, jamais l'unité n'a été une réalité autant qu'aujourd'hui. »*[136] Le futur président Melchior Ndadaye, alors responsable du bureau des Coopecs à Gitega se leva pour demander la parole. Son intervention tailla en pièces les propos du gouverneur Minani.

Il affirma que l'unité tant chantée a toujours été une chimère uniquement présentée dans l'unique imagination des Tutsi. Pour preuve, il cita les pratiques d'ubugabire, ubugererwa, ukwihutura » qui ne concernaient que les hutu. Pour toutes ces raisons affirme-t-il *« le hutu n'a jamais été l'égal du tutsi »*[137]. Ndadaye paiera chère son intervention : *dès le lendemain, il sera conduit dans la prison de Rumonge où il passa trois mois de cachot ferme.*

L'autre catégorie menacée par des emprisonnements d'opinion est celle des journalistes. Nous donnons ici une suite d'emprisonnement du journaliste Jean-claude Kavumbagu comme l'écrit son journal Net Press.

*1966-2008 : « 12 années ponctuées de fermetures de Net press, d'intimidations et d'incarcération de son directeur. »*

Du 16 au 24 juin 1999, Jean Claude Kavumbagu séjourne à Mpimba. Motif : « *L'agence Net press venait d'exprimer sa crainte que le partenariat signé en 1998 risquait de voler en éclats « car tout le monde n'y croit que du bout des lèvres. »*[138]

Trois mois plus tard, le 7 septembre 1999, Jean Claude Kavumbagu sera interné à la Bsr pour un motif prêtant à rire : Net press avait évoqué le nom d'un gendarme haut placé par son sobriquet « Mivuba ».

---

[136] Net press du 19/10/2010

[137] Ibid

[138] Net press du 18/9/2008

Le 29 juin 2000, le président Buyoya, de retour du Nigeria, demande à son ministre de la justice alors qu'il débarquait de l'avion, si Kavumbagu est oui ou non en prison pour avoir écrit que le sucre était vendu frauduleusement par le couple présidentiel.

Du 21 au 29 décembre 2001, Jean Claude Kavumbagu séjournera 5 jours à la BSR et 2 jours à Mpimba accusée par Gérard Ngendabanka de façon abusive d'avoir des liens avec un site inconnu : « le témoin ».

Du 5 au 10 juillet 2003, le même journaliste sera séquestré à la documentation nationale parce que son agence a des liens avec un autre site basé au Danemark.

Du 25 janvier au 21 Février 2002 et du 11 au 18 Février 2005, l'agence Net press subira des fermetures. Mais la fermeture la plus longue et qui causa à l'agence des pertes sèches fut celle qui dura 8 mois. C'est-à-dire du 27 mars au 25 novembre 1998.

Depuis le 17 juillet 2010, jusqu'au moment où nous rédigions ce travail, Jean Claude Kavumbagu se trouve dans la prison Centrale de Mpimba. Il est accusé de haute trahison, *une infraction exclusivement possible en période de guerre selon l'article 570 du code pénal burundais.*[139] On se demande alors si aujourd'hui le Burundi est en guerre ? Avec quel pays ? On accuse ce journaliste d'avoir affirmé et il avait automatiquement raison que *« les policiers et les militaires ne seront à mesure de se défendre une fois les schababs attaqueraient le pays. »*[140]

En 2006, les directeurs des trois radios privées Bonesha FM, Rpa, Isanganiro respectivement Corneille Nibaruta, Jean-Marie Vianney Hicuburundi et Matthias Manirakiza sont accusés d'une information qui a paru dans l'émission du 29 août

[139] Code pénal burundais, art. 570

[140] Net press du 19/9/2008

2006 palais présidentiel et qui *faisait état des attaques éventuelles au domicile du président du Cndd-fdd Hussein Radjabu. »*[141]

La même année, soit le 31 mai 2006, Aloys Kabura de l'agence burundaise de presse à Kayanza a été arrêté. Il *est accusé d'avoir tenu dans un des propos diffamatoires à l'endroit du nouveau régime, raison pour laquelle, il sera accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Il sera condamné à 5 mois de prison pour avoir critiqué les manquements du pouvoir. »*[142]

Gabriel Rufyiri avait été arrêté en date du 16 août 2006 vers 17 heures et conduit directement à la prison centrale de Mpimba, pour avoir dénoncé un achat frauduleux du haricot par la police nationale. Il avait pointé du doigt monsieur Hilaire Ndayizamba comme élément pivot dans cette vente frauduleuse.[143] L'emprisonnement de Rufyiri n'a d'autres buts que faire taire cet activiste qui ne cesse de dénoncer les détournements des deniers publics. Son organisation de lutte contre les malversations économiques est trop menaçante dans le camp du pouvoir. Tous ces dossiers contribuent à discrédibiliser le pouvoir en place de la part des bailleurs de fond. Il sied de rappeler que Rufyiri est bien vu par ces institutions prestigieuses de Bretton Woods.

Un autre emprisonnement qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive concerne le tendon Ndayizeye-Kadege à propos d'une tentative de coup d'Etat nébuleuse et controversée. La haine viscérale que le Cndd-fdd voue à ces deux anciens hauts dignitaires trouve origine en juillet 2003.

« *Lorsqu'en juillet 2003 une attaque d'une ampleur inégalée du Cndd-fdd et du Palipehutu-FNL s'abattit sur la capitale, Ndayizeye n'a pas hésité à ordonner à son vice-président Kadege d'utiliser tout ce que l'armée comptait comme armement pour repousser les assaillants. Les assaillants y laissèrent autant de victimes.*

---

[141] Net press du 30 octobre 2006

[142] Net press du 29 août 2006

[143] Net press du 30 septembre 2010

C'est à partir de ce moment que Ndyizeye et Kadege furent les plus redoutables du Cndd-fdd et du Palipehutu considérés comme les ennemis *Fnl.* »[144] L'idée selon laquelle il n'y a pas de solidarité, quelque soit sa nature me semble ici vérifiée. La hututé n'a pas pesé de tout son poids pour laisser la rébellion s'en prendre à la chasse gardée de Ndayizeye et de Kadege.

L'occasion de se venger contre ces ennemis jurés leur a été donnée dans la sinistre et obscur cachot du service des renseignements. Aussitôt arrêtés, Kadege et codétenus subirent les tortures les plus inhumaines et dignes de l'époque végétative. Le constat des organisations de défense des droits de l'homme condamne sans vergogne les tortures infligées aux détenus de la documentation nationale. Le document de ces organisations, la famille des détenus, le ministre en charge des droits de l'homme a confirmé ces tortures. Nous rejoignons des termes émouvants :

*« Le premier Kadege a été suspendu par les mains et les pieds et battu avec une ceinture en cuir par les agents de la documentation. Le second Deo Niyonzima a été battu à coup de bâton sur le bas du dos et sur les bras tandis que le troisième Ndarisigaranye a été battu au dos/ Pire, ces détenus n'ont droit de visite ni de leur avocat, ni des médecins. Il s'agit des actes de tortures et mauvais traitement au regard de la constitution de la république du Burundi et de la convention contre la torture et autres peines adoptées par l'assemblée générale des Nations Unies ratifiées par le Burundi le 10/12/1992 par décret n° 1/47. »*[145]

[144] MANIRAKIZA, (M.), *Burundi, "Les écoles du crime"*, 1994-2005/2006. p.119

[145] Net press du 6 août 2006

## II.6. Des Coups d'Etat comme mode de succession

A part le coup d'Etat du 21 octobre 1993, les quatre autres restants ont été opérés dans un climat de simple alternance. La seule punition à infliger au Président déchu ne se limitait qu'à l'exil forcé. Nous sommes d'accord avec Jean-François Bayart lorsqu'il écrit :

*« Au Burundi, le coup d'Etat a été érigé en procédure de maintenance de l'ordre social. »*[146] Le coup d'Etat du 21 octobre possède donc cette particularité d'être suivi par un bain de sang à travers tout le pays ; il sera pour cette raison le seul à être évoqué au cours de ce travail.

### II.6.1. Le coup d'Etat du 21 octobre1993

Tout commence avec l'assassinat du premier président démocratiquement élu dans la sombre et longue nuit du 20 au 21 octobre 1993. Le climat de la période d'avant et d'après les élections présidentielles n'est pas du tout rassurant. Ce climat montre la méfiance entre l'armée et la majorité hutu d'une part, entre hutu et tutsi d'autre part.

Guidée par une main invisible, l'armée opéra un coup d'Etat dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993. Il coûtera la vie au président Ndadaye et à certains de ses proches collaborateurs. Ce coup d'Etat dénote une volonté manifeste de la tentation suicidaire de la reprise du pouvoir par les perdants des élections présidentielles et législatives.

Les massacres interethniques qui vont suivre l'assassinat du président Ndadaye et ses proches collaborateurs ont été différemment interprétés suivant les sensibilités politiques et/ou ethniques.

Pour les uns entendez ici les tutsi, il serait le résultat des enseignements tribalistes. Quant aux hutu, il s'agit d'une volonté de l'opposition, entendez ici les

[146] BAYART, (J-F), *L'Etat en Afrique : La politique du ventre*, paris, Fayard, 1989, p.198

tutsi de vouloir récupérer par la violence, le pouvoir qu'ils venaient de perdre par la voie démocratique.

C'est ce qui explique la participation dans ce coup d'Etat de certains des membres de l, Uprona. La peur de « *ce que je serai demain* » a lourdement pesé sur eux.

### II.7. Naissance des mouvements rebelles

Le contrôle des biens qu'offre le pouvoir reste la principale source des conflits que traverse l'Afrique. La violence étant le principal moyen de se faire entendre par les pouvoirs publics que devient le pouvoir sans armée ? Posséder une armée qui ne respecte que les ordres du pouvoir devient le plus grand défi que les pays africains doivent faire face. C'est dans ce cadre que les rébellions poussent comme des champignons.

Filip Reyntiens nous donne les raisons de la création des mouvements armés :

« *Constatant que depuis 1965, la composante hutu était exclue du pouvoir, du savoir et de l'argent et qu'elle fait l'objet de discrimination et d'actes récurrents de génocide [sic] et autres atteintes aux droits de l'homme, ces mouvements demandent en substance le partage du pouvoir et la création d'une véritable* armée *nationale.* »[147] A part le Palipehutu qui date des années 1980, les autres groupes armés naîtront après la crise d'octobre 1993.

#### II.7.1. Le Palipehutu

Avec comme branche armée le front de libération, le palipehutu est fondé en 1979 dans le camp de réfugiés de Mishano en Tanzanie. Son fondateur est Gahutu Remy mort en Tanzanie dans une prison à Dar es-Salaam en 1990. Ses revendications politiques portent sur la dénonciation de ce qu'il appelle « *oppression du peuple hutu par un pouvoir politique et militaire accaparé par les*

[147] FILIP, (R.), *L'Afrique des grands lacs en crise : Rwanda Burundi 1988-1994*, PARIS, Karthala 1995, p.159

*Tutsi.* »[148] L'idéologie de ce mouvement transparaît clairement dans ses *multiples* déclarations comme celui de mai 1987.

Il s'adresse à ses militants en ces termes :

« *Effectivement, c'est sur notre que nous fondons nos espoirs .C'est grâce à lui nous recouvrerons notre indépendance et que nous nous libérerons du ghetto où le Tutsi nous a réduits en nous massacrant et nous forçant à l'exil pour le seul tort d'être né hutu comme si c'était un péché originel.* »[149] Pour renforcer le caractère divisionniste et mettre en relief la « méchanceté » tutsi, il souligne le caractère musclé d'un combat auquel il convie le « peuple hutu. »

Dans cette invitation à une guerre contre « le peuple tutsi », il insinue :

« *Depuis que le Burundi existe, les hutu n'ont jamais vécu vraiment en paix qu'avant l'arrivée des tutsi. Nous entendons hutu pour le recouvrement de cette paix parce que les tutsi ne nous l'accorderont jamais de bon gré. Pour sortir ce qui est déjà dans la gueule du chien, il faut recourir à la massue.* »[150] Tous ces communiqués ne font qu'envenimer les hutu contre les tutsi. Il ira même jusqu'à affirmer la nécessité « *d'aider le peuple hutu à se libérer de la tyrannie tutsi, à enrayer ce fléau qu'est l'apartheid noir-noir.* »[151]

En été 1988, il lança des raids de grande envergure dans les communes de Ntega-Marangara où les tutsi furent les plus visés. Quatre ans plus tard, le même mouvement lança en 1991 une attaque meurtrière dans les provinces de Cibitoke et de Bubanza jusqu'à Bujumbura. Ce parti connaîtra d'innombrables scissions. A la mort de Gahutu Remy en 1990, il sera succédé par Etienne Karatasi. Ce dernier

---

[148] JEAN MARC, (B.) et ARNAUD (D.) *Les nouveaux mondes rebelles, conflits-terrorisme et contestations,* éd. Machalon paris, 2005 p. 223

[149] *Texte diffusé en mai 1987 par le palipehutu in GUICHAOUA,* (A) cité par J-Pierre (Chr.), le jeune, (G.) La crise d'août 1988 au Burundi, paris, Karthala 1989, p. 179

[150] Déclaration du palipehutu, op. cit. p. 180

[151] Ibid.

sera remplacé Kossan Kabura, lui-meme éjecté par Agathon Rwasa, son ancien chef d'Etat major.

Ce mouvement fera de nombreuses victimes tant nationales qu'étrangers. Nous donnons ici quelques cas d'illustrations.

*Comme l'écrit l'agence Net press, « C'était le 28 décembre 2000 en début d'après midi lorsque les éléments du Palipehutu Fnl d'Agathom Rwasa ont tendu une embuscade meurtrière à un bus « Titanic express » qui reliait Bujumbura-Kigali .Ce bus contenait venus des vacanciers venus d'Europe et d'Amérique pour passer leur fête de fin d'années au Burundi. On compte 21 victimes dont Charlotte Wilson tuée parce qu'elle dénonçait ce carnage*

*Le 29 décembre 2003, Rwasa poursuivra ses crimes les plus abominables, il tuera le représentant de sa sainteté le pape Jean-Paul II au Burundi, Mgr Michael Courtney, un monument en son mémoire a été construite au même endroit. »*[152]

*En 2004, avec la collaboration des forces négatives de la sous région, le FNL fera au moins 162 morts de Tutsi congolais Banyamulenge qui vivaient dans le camp des déplacés de Gatumba.*[153] Ce mouvement participera dans plusieurs cas d'assassinat comme l'attaque de la capitale en 2003 en coalition avec le Cndd-fdd

### II.7.2. Le Conseil National pour la défense de la Défense

Il a été crée en juin 1994 suite à une mésentente au niveau du Frodebu opposa Nyangoma et Ntibantunganya à propos de la succession au président Ndadaye lâchement assassiné le 21 octobre 1993. Avec comme branche armée « front pour la défense de la démocratie », il a été fondé par l'ancien ministre de l'intérieur Léonard Nyangoma. Il gagna plus vite la popularité et constitua son armée grâce aux jeunes hutus fuyant les menaces des militaires tutsis à Bujumbura.

---

[152] Net Press du 29/12/2003

[153] Net Press du 28/12/2005

Après l'assassinat de Ndadaye, Nyangoma avait tiré une leçon selon laquelle « *au Burundi un pouvoir politique sans support militaire acquis à sa cause était sans contenu*

Il créa alors la première rébellion armée véritablement menaçante et les organisateurs des coups d'Etat intervenus au Cndd puis au Cndd-fdd eurent toujours à l'esprit que sans l'armée, rien de décisif ne pouvait se faire dans ce pays »[154].

L'appel à la violence est lancé à partir de Bukavu au Zaïre en des termes trop sévères :

*« A ceux qui possèdent des armes dans tous les coins du pays, nous disons ceci : soyez toujours prêt car, dès le 20 janvier 1995, nous nous sommes convenus de ne plus reconnaître le gouvernement issu du processus des négociations de Kigobe-Kajaga. Méfiez-vous des gouverneurs de province ainsi que des administrateurs communaux et si possible assassinez-les »*[155].

Cet appel ne tarda pas à avoir ses effets, le gouverneur de Makamba sera assassiné, accusé d'appartenir au parti Uprona. Ce groupe armé fera de nombreuses victimes dans les milieux tutsis comme nous allons l'étayer par des lieux de carnage. « *En 1995, soit le 21 décembre 40 personnes (enfants, vieillards, femmes et hommes, tous tutsi furent tués à Rukina dans Bujumbura rural.* »[156]

Le même mois, « *50 autres tutsi avaient péri dans le camp des déplacés de Camazi, commune Muruta, province Kayanza.* »[157] Le 28 juin 1996, « *55 tutsi avaient été trucidés dans le camp des déplacés de Butezi province RuyigiI. A peine*

---

[154] MANIRAKIZA, (M.), *Burundi, les écoles du crime*

[155] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p.45

[156] op. cit. p.46

[157] op. cit. p. 47

*5 jours après, pendant la nuit du 3 au 4 juillet 1996, la rébellion fera 101 victimes de tutsi dan le camp des déplacés de Teza en province de Muramvya.* »[158]

Le paroxysme de la violence du Cndd-fdd fut atteint le 20 juillet 1996 à Bugendana où les rebelles attaquent un camp des déplacés. *La télévision nationale burundaise montra les corps affreusement mutilés et brûlés* [159] Le 22 juillet, lors des obsèques des suppliciés, arrivée à Bugendana, Ntibantunganya fut accueilli par une foule en furie. On lui jeta des pierres et surtout des touffes d'herbes, on parlera même d'excréments humains. Il rebroussa chemin et trouva sa garde changée. Il ira se réfugier à l'ambassade des Etats-Unis où il apprendra sans surprise le deuxième coup d'Etat.

La rébellion ne trouva pas ces victimes suffisants, *le 30 Avril 1997, précisément à Buta, dans la province de Bururi, 42 jeunes séminaristes hutu et tutsi quelques hutu furent sauvagement exécutés. On les appelle les martyrs de la fraternité.*[160]

### II.7.3. Les mouvements extrémistes tutsi

Ces mouvements ont été constitués par les partis tutsis pour assurer leur autodéfense. Il s'agit des partis comme le Prp, Raddes, Inkinzo, Parena, Uprona etc. Ces mouvements d'autodéfense sont : Sans Défaites ; Sans échecs. Leur influence se limite dans la capitale.

## Conclusion

Ce chapitre qui apparaît peut-être le plus ou moins long par rapport au premier nous a permis de comprendre les différentes formes de manifestations de la violence politique. Les stratégies de conquête tant mobilisées par les élites

---

[158] op. cit. p.48

[159] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. 49
[160] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. 50

burundaises prouvent à suffisance que l'idée développée par Machiavel selon laquelle tous les moyens sont bons pourvu que l'on atteigne l'objectif me semble vérifiée. Qu'il s'agisse des assassinats ciblés, des massacres de population, des emprisonnements. Ce chapitre nous a démontré que l'enjeu principal reste le pouvoir à conquérir ou à garder. L'idée développée par Michel Crozier selon laquelle là où il y a pouvoir, il y a résistance ne fait que confirmer la règle déjà connue.

Le second chapitre permet enfin de montrer que tout pouvoir est sensible aux mêmes délices du pouvoir. Ces délices restent principalement ce goût excessif des honneurs, du confort, les biens mal acquis, les flatteries et les louanges. Le pouvoir tolère très mal les critiques, les oppositions politiques dont le principal enjeu tend à prendre leur place. Toutes les têtes qui sont tombées et qui continuent à tomber résultent de l'incapacité des dirigeants à canaliser les demandes des gouvernés. On ne le dira pas assez, la peur des lendemains qui déchantent reste le plus grand défi que les élites burundaises doivent relever.

# CHAPITRE III. ANALYSE DES STRATEGIES VIOLENTES MOBILISEES PAR TOUS LES ACTEURS POLITIQUES

Analyser les stratégies violentes au Burundi prête à confusion dans la mesure où la violence devient de plus en plus tolérée voire même banalisée. Le malheur que connaissent la région des grands lacs en général et le Burundi en particulier réside aux gains que procure la violence. Le risque est d'autant plus grand qu'elle devient le moyen le plus efficace et générateur de revenus pour certains acteurs.

## III.1. Les gains politiques de la violence

De Micombero à Buyoya, tous les concepteurs et supporteurs de coup d'Etat visaient des fonctions importantes comme : présidence de la République, ministres, ambassadeurs ou autres postes juteux. Il en sera de même du coup d'Etat du 21 octobre à quelques exceptions que le coup d'Etat n'est pas revendiqué. Le pays était tellement devenu ingouvernable que les perdants allaient gagner par un processus de négociations interminables.

### III.1.1. Les négociations de Kigobe-Kajaga

Elles regroupent deux principaux protagonistes à savoir les tutsi réunis au sein de la coalition de l'opposition et les partis d'obédience hutu qui se reconnaissaient au sein du front de changement démocratique. Les dites négociations débutèrent avec le mois de juin 1994.

Les deux composantes ethniques se regardèrent en chien de faïence comme le souligne Marc Manirakiza :

« *Les hutu taxaient les partis tutsi de putschistes, d'assassinat de Ndadaye, quant aux tutsi, ils qualifiaient les partis hutu de génocidaires, d'exterminateurs de la race tutsi* »[161]. Ces négociations avaient un point saillant à l'ordre du jour : partage équitable du politique.

Le premier ministre forma son gouvernement avec beaucoup de difficultés puisque les partis tutsis exigeaient de faire parti de ce gouvernement sous peine de rompre le consensus durement construit.

Ici, ils faisaient allusion à l'organisation des journées villes mortes, des assassinats ciblés et de la purification ethnique devenus courants à cette époque. *Le 11 février, Kanyenkiko s'inclina devant les partis radicaux comme Raddes, Inkinzo et le Prp. Le nouveau gouvernement comptait les Tutsi les plus radicaux comme : Joseph Nzeyimana au commerce et industrie, Alphonse Rugambarara à la culture*, jeunesse et sport.[162]

Par la violence, le Raddes et l'Inkinzo partis moins majoritaires étaient parvenus à se faire une place au soleil en recevant des postes ministériels. Joseph Nzeyimana, satisfait du fruit de ces villes mortes ne manquera pas d'affirmer « Ico umwana w'umwami aririye arakironka». Notons à tire de rappel que par son contenu *« le président de la république devrait être rassurant, capable de rassembler le peuple. Il a la mission de restaurer un Etat de droit et de garantir à chaque citoyen le droit à la vie et au développement intégral »*[163]. Les accords prévoyant un gouvernement ouvert à toutes les formations signataires des accords. *« Les forces de changement démocratiques auront 55% des postes ministériels tandis que 45% reviendront aux partis d'opposition ».*

[161] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p. 35
[162] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p.28-29

[163] République du Burundi, les partis politiques agrées, synthèse de principales de principales conclusions du dialogue entre les partis politiques organisé par le gouvernement le 12 13 janvier 1994, Bujumbura, p.6

Malgré toutes ces précautions prises par ce gouvernement de large ouverture, la situation sécuritaire ne s'améliorant pas ni dans la capitale, encore moins à l'intérieur du pays. Après l'évaluation de la situation sécuritaire force est de constater que la situation sécuritaire allait s'empirer jour pour jour comme le souligne les partis politiques d'opposition.

*« Plus d'un mois et demi après l'investiture du président de la République et la mise en place du nouveau gouvernement, force est de constater que loin de s'améliorer la situation se dégrade jour au jour. »*[164]

A voir le contenu de cet accord, rien n'est d'étonnant que sa mise en application se révéla inapplicable sinon impossible pour trois raisons.

Le parti au pouvoir avait des postes qu'il ne voulait pas en aucun cas céder à l'opposition. On citera ici le cas de la documentation.

Il était pratiquement difficile de trouver des ministres qui n'avaient pas participé de loin ou de près dans les massacres interethniques.

Après l'évaluation de la situation sécuritaire force est de constater que la situation allait s'empirer jour pour jour. La désolation règne un peu partout dans le pays. Le climat de suspicion n'en finit pas entre les deux catégories ethniques.

Dans cet optique, *« les partis politiques d'opposition accusent le Frodebu d'avoir violé les accords en constituant une rébellion fortement armée qui sème la terreur dans la capitale. »*[165] Au niveau de l'appareil étatique, on signalera que l'enjeu majeur était de s'accaparer des délices que garantit le pouvoir. Malgré les déterminismes en apparence dans les pratiques de prise de décision le Burundi allait tout droit dans l'instauration du royaume d'impunité.

---

[164] Les partis politiques d'opposition, p.1
[165] Ibid

A l'analyse des accords de Kigobe-Kajaga, il faut reconnaître la mise en place de l'institution présidentielle et la désignation d'un premier ministre. Quant à la violence, elle n'a pas cessé de s'amplifier. Des tueries à la machette ou au fusil sont signalées en peu partout dans les pays, des embuscades sur les routes qui desservent la capitale se font parler d'eux.

L'échec des accords de Kigobe-Kajaga s'expliquent en grande partie par la continuité de la guerre, la formation des milices, des gardiens de paix, les jeunes démocrates pros Frodebu alors que le recouvrement de la paix était un préalable. L'instabilité gouvernementale ; la continuité de la guerre est un échec cuisant à l'accord.

Les acteurs politiques burundais s'acheminaient résolument dans ce qu'on appellera plus tard la convention de gouvernement.

### III.1.2. La convention de gouvernement

C'est en octobre 1994 que cet accord a été signé entre les forces de changement démocratiques regroupés autour du : Frodebu, Rpb, Pp, Pl et les partis politiques d'opposition regroupés autour de Uprona, Raddes, Inkinzo, Psd, Anadde, Abassa, Pit, Prp et Parena. Comme le stipule le 4ème article : « *La convention de gouvernement est un accord conclu entre les partis politiques agrées en vue de la mise en place d'institution de consensus, du retour de la paix et de la sécurité, de la confiance ainsi que l'émergence de l'Etat de droit et du redressement économique du pays.* »[166]

La convention affirme son ambition de corriger certaines clauses de la constitution devenues inopérables à cause de la gravité de la crise. Il sied de remarquer que le pays compte en ce moment deux textes juridiquement reconnus à savoir la convention de gouvernement et la constitution.

[166] République du Burundi, Convention de gouvernement art. 4

La coexistence de ces deux textes ne tarda pas de remettre en cause la légitimité des pouvoirs publics. Le régime de la convention a été maintes fois critiqué et contesté. Nous rejoignons ici les propos d'André Birabuza

*« La priorité accordée au partage de poste n'a pas permis la matérialisation des qualités théoriques que comportaient les principes louables affirmé par elle. »*[167]

L'honorable Léonce Ngendakumana ne fait qu'abonder dans le même sens :

*« L'objectif majeur de la convention était le rétablissement de la paix et de la sécurité, la reconstruction et la réconciliation nationale. Force est de constater malheureusement que la grande préoccupation pour cette période écoulée a été le partage des postes politiques administratifs et diplomatiques. Les discussions menées autour de ce partage ont failli mettre en doute le contenu de cet instrument politico juridique de l'heure. »*[168]

Les critiques viennent aussi des associations de la société civile fatiguées des violations massives :

La ligue des droits de l'homme « *fait état d'une alliance putschistes-génocidaires où les criminels y auraient vu l'occasion de se glisser dans les organes de l'Etat.* »[169] D'autres iront jusqu'à qualifier l'alliance Uprona-Frodebu d'alliance contre nature.

Par contre Gaspard Nduwayo y voit

« *L'émergence d'une nouvelle classe politique aux intérêts circonstanciels. Ces éléments sont des acteurs politiques civils et militaires hautement diabolisés devant l'opinion nationale et internationale. Ils sont considérés à tort et à raison comme responsables des crimes qui ont endeuillé le Burundi.*

---

[167] BIRABUZA, (A.) *Démocratie pour la résolution du conflit burundais* in débat national, processus de paix au Burundi.

[168] Lettre du 1er ministre au président de l'assemblée nationale objet : premier anniversaire de la convention de gouvernement PAN du 15 Nov. 1995

[169] Ligue Iteka : bulletin d'information n°21, Avril 1996 ; p.4

*Ils ont vite eu le réflexe de se protéger contre d'éventuelles poursuites. Les soupçonnés putschistes et génocidaires avaient l'intérêt commun de se partager le pouvoir. Celui-ci leur permettait de se tenir mutuellement à l'abri de toute poursuite.* »[170] Les rapports entre le président Sylvestre Ntibantunganya et son premier ministre Antoine Nduwayo évoluaient dans l'hostilité qui ne dit pas son nom.

Les raisons sont simples : ils défendent des intérêts diamétralement opposés entre deux catégories sociales caractérisées par la méfiance et la suspicion.

Face à la montée de la rébellion, le premier ministre tente d'imaginer un plan d'autodéfense de population contre la rébellion hutu. Ce plan se heurte à l'hostilité hutue qui avait participé à la naissance de la rébellion. Ils trouvent le plan Nduwayo comme une manœuvre de renforcement des milices Tutsi. Le président cherche sa légitimité en renvoyant du gouvernement les ministres qu'il trouvait gênant. Il regretta que la convention de gouvernement ne lui permette pas de renvoyer son premier ministre. Celui-ci était devenu tellement gênant qu'il s'opposait à toute initiative de son président.

Lorsqu'ils se rendirent en Europe pour des visites d'explication à leur interlocuteur de la situation qui prévaut au Burundi ; le soutien politique et matériel qui avait motivé leur déplacement ne verra pas le jour.

La situation était devenue intenable que n'Union Européenne et l'Organisation de l'Unité Africaine proposèrent l'envoi au Burundi d'une force africaine de quelques centaines d'hommes. Les jeunes tutsis s'y opposèrent et prévoient des manifestations.

[170] NDUWAYO, (G.), op. cit. p. 128

*« La délégation burundaise fut accueillie par d'imposantes manifestations de jeunes tutsi très remontés, et qui juraient qu'ils ne laisseraient jamais aucun militaire étranger venir faire la loi chez eux, que s'il le fallait, ils iraient coucher sur la piste d'atterrissage de l'aérodrome à l'arrivée de ces hommes. »*[171]

Même si la décision d'envoi des troupes étrangères avait recueillie l'unanimité entre le président et son premier ministre, Nduwayo était obligé de revenir sur sa décision. Il déclara publiquement qu'il n'avait pas donné son accord à ce projet. Les chances du gouvernement de la convention n'avaient plus de jour à survivre. Le désaccord entre les membres du gouvernement, l'insécurité généralisée avaient suffi pour précipiter sa chute.

Les mois de Juin Juillet seront caractérisés par des violences sans nom commises par la rébellion hutu. C'est au cours de cette période qu'elle attaque le camp de réfugiés de Teza et fera 101 victimes. Dans la même logique de violence, le paroxysme est atteint lorsque dans la nuit du 20 Juillet 1996, la rébellion attaque le camp des déplacés de Bugendana en commune Bugendana. Plus de 374 personnes y laissèrent la vie dans les conditions les plus atroces. C'était trop pour la communauté tutsie qui présentera le président Ntibantunganya comme complice à ce carnage

Lors des obsèques des suppliciés, l'occasion était donnée aux resapés de Bugendana de se défaire de Ntibantunganya. Il aurait été accueilli comme un vulgaire bandit. On lui jettera des touffes d'herbes, certains parlerons même d'excréments humains : réduit à l ; impuissance totale ; Ntibantunganya rebroussa chemin et serra surpris de trouver sa garde déjà changée .Il se précipita à toute jambe pour trouver refuge à l ; ambassade des États-Unis d' Amérique.

C'est dans cette prestigieuse ambassade qu'il apprendra, non sans surprise la fin de son règne. C'est ici qu'une course effrénée commence dans les rangs de

[171] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p.45

l'opposition. Certains jeunes tutsis de Bujumbura cherchèrent mais en vain à investir l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza.

Dans la clandestinité militaire la plus totale, le président Buyoya se préparait à prendre la relève. Ainsi finisse un gouvernement qui a été qualifié des plus fantoches dans l'histoire du Burundi.

La convention de gouvernement ne trouva pas un terrain propice pour son application, le président de la république et son premier ministre, se trahissaient mutuellement. *« S'approprier des avantages et l'influence que procure une place au sein de l'Etat et de ses services devrait guider tout le processus.*[172]

Une autre raison, non des moindres nous vient des partis radicaux tutsis en ces termes :

*« La convention a placé à la tête de l'Etat des personnalités qui n'étaient pas propres et ; pour leur propre protection s'entourent des malpropres à leur tour et cela assoie l'impunité. »*[173]

### III.1.3. le retour de Pierre Buyoya

Face au Président Bagaza soutenu par les jeunes Tutsi de la capitale, le président Buyoya était présenté comme l'homme de la situation. Quoi de plus normal, puisqu'il était soutenu par cette catégorie de gens qui font la loi, entendez ici les militaires. Léonard Nyangoma n'avait pas raison quand il avait affirmé *qu'il n'y a pas de décisif dans ce pays sans l'aval des militaires ?*

Dans son retranchement, Ntibantunganya, comme d'ailleurs tout le peuple burundais ne furent pas surpris d'entendre le ministre de la défense annoncer la reprise du pouvoir par le président Buyoya.

---

[172] MANIRAKIZA, (Z.), op. cit. p. 502

[173] Témoignage recueilli auprès du président du RADDES cité par NDUWAYO, (G.), op. cit. p.48

Le colonel Firmin Sinzoyiheba qui n'avait pas réussi à convaincre le président Ntibantunganya à se déclarer incompétent annonce fièrement à la radio nationale :

*« Le désordre sociopolitique dans lequel était plongé le pays ; l'impuissance des institutions de la république face à cette situation catastrophique ; la démission de fait du président de la république ; la banalisation des actes ignobles de génocide, des massacres et des tueries un peu partout dans le pays, ; l'incapacité des partis politiques à faire face de façon cohérente à la crise ; l'inefficacité avérée de la convention de gouvernement et qu'une telle situation était de nature à précipiter le pays dans le chaos et même à le faire disparaître en tant que nation, voilà pourquoi nous avons opéré un changement. »*[174]

Le président Ntibantunganya cherchera sans succès à être réhabilité dans ses fonctions grâce à la communauté internationale et son parti Frodebu.

Les putschistes du 25 juillet n'ont jamais accepté d'avoir opéré un coup d'Etat. Ils parleront de *« changement salutaire pour le pays.* » En réalité, il s'agit d'un deuxième coup d'Etat que vient d'opérer Buyoya en vue de reprendre le pouvoir perdu par les urnes 3 ans auparavant. Dès sa reprise du pouvoir il annonçait qu'il n'avait pas pris le pouvoir par ambition personnelle et que son « *seul souci était d'apporter sa contribution au sauvetage d'un pays en péril* ». Ironie du sort. Il avait pris le pouvoir par un coup de force comme les autres putschistes pour avoir des honneurs et l'opportunité de remercier ses supporteurs.

Dans son gouvernement, présidé par le modéré et brillant Uproniste le professeur Firmin Pascal Ndimira, on compte 6 membres du parti Frodebu. En participant dans un gouvernement qui venait d'éjecter leur président, un coup de poignard est lancé au dos de Ntibantunganya. Lui qui pensait récupérer le pouvoir par la conviction de haute trahison à l égal du Frodebu venait de voler en éclat.

[174] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p. 48

Quoi de plus normal, entre l'argent et l'exclusion au parti, le choix est évidemment claire.

Son programme politique comprenait 6 points dont deux ont retenu notre attention :

*« Le second objectif est de faire la paix. Ceci signifie que l'Etat et le peuple burundais vont être organisés en vue de résister à la violence de toute forme. D'autre part, nous nous engageons d'organiser un débat honnête et sans faux-fuyant avec tous ceux qui ont des revendications à condition qu'ils aient renoncé à la violence et à l'idéologie de génocide. »*[175]

Il faut entendre en cet objectif la volonté de négocier avec la rébellion hutue.

En vue de concrétiser sa ferme volonté de recouvrement de la paix, il instaura chez les finalistes le service militaire obligatoire (SMO). On donna des armes aux jeunes gardiens de paix et aux militants combattants. Les fonctionnaires furent invités à suivre les entraînements militaires et le remaniement des armes. Une violence est engagée par le nouvel homme fort de Bujumbura : Il créa de cette façon ce qu'on appellera plus tard la milice gouvernementale. Les affrontements entre l'armée régulière et les milices feront d'importants dégâts matériels et humains.

Le coup d'Etat du 25 juillet 1996 pousse la Tanzanie à couper sous les pieds les racines du nouveau pouvoir. Il imposa au Burundi un blocage des marchandises en provenance et à destination de Bujumbura. Les raisons avancées sont sans nulle doutes punir les putschistes et imposer la remise du pouvoir aux gagnants des présidentielles de juin 1993.

[175] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p. 56

L'embargo imposé aux burundais pas déjà enclavé se fera trop sentir comme le souligne Marc Manirakiza :

*« Ce fut très dur pour ce petit pays déjà handicapé par son enclavement, n'a accès à la mer via la Tanzanie fut coupé. Quand on sait que deux seules ressources exportées au Burundi, à savoir le café et le thé, et plus de 80% de toutes les marchandises importées dont le carburant transitaient par le port de Dar-es-Salam, on peut imaginer les dégâts causés par le blocus de Nyerere. »*[176]

Face à cet embargo sous-régional, c'est au peuple de payer les pots cassés. Buyoya et son entourage continuent à se couler douce. Les conséquences furent durement ressenties. Les prix des produits de première nécessité connaissent une montée exponentielle. La détérioration des termes de l'échange devient inquiétante.

Face au regain de la violence qui s'observe un peu partout dans le pays, la rébellion force le gouvernement à rejoindre la table des négociations. Les dites négociations se lancent dans la pure clandestinité sous l'égide de communauté Sa egidio en 1997.

### III.1.4. L'accord d'Arusha

Plus de trois ans durant, l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation sera signé le lundi 28 Aout 2000 à 21 heures locales. Il sied de noter la présence à cet accord des personnalités importantes qui ont dû peser de tout leur poids comme : les secrétaires généraux de l'Onu et de l'Oua, le représentant de l'Union Européenne et de nombreux chefs de gouvernement. Cet accord qui est considéré à juste titre comme un partage ethnique du pouvoir opposait les partis signataires

[176] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p.61

comme : *Abasa, Anadde, Av-intwari, Frodebu, Frolina, Inkinzo, Palipehutu, Parena, Pit, Pl, pp, prp, Psd, Raddes, Rpb, Uprona.*[177]

Cet accord répond en parti aux revendications des parties belligérantes. Avec 60% de Hutu et 40% de Tutsi. L'enjeu démocratique politique du politologue Julien Nimubona est plus ou moins respecté.

Comme nous pouvons le constater, l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation incluait tous les partis politiques en l'absence des principaux groupes rebelles. Rien n'est donc pas d'étonnant qu'il s'agit d'un accord partiel et imparfait. Le plus grand défi de cet accord c'est d'avoir institutionnalisé la ressource ethniste comme si elle était le seul enjeu du débat. Du côté G7, 40% de postes est de trop puisque les tutsi ne représentent que moins de 15% contre 85% de hutu. Le débat n'est pas du tout clos, les probabilités que la source ethniste refasse surface sont évidentes. Les signataires ont instrumentalisé la ressource ethniste pour enfin en vivre.

Le schéma du problème burundais devient trop simplifié comme le souligne Julien Nimubona « *parce que l'Etat est incapable de produire et d'imposer son ordre et son imaginaire ou ses représentations politiques c'est-à-dire le sens n'importe qui essaye de s'en créer.* »[178]

Concernant la réforme des corps de défense de sécurité qui institue 50% de hutu et 50% de tutsi, la minorité ethnique en sort perdante. Perdante parce qu'elle comptait sur l'ancienne armée mono-ethnique pour contrecarrer l'idéologie du génocide répandue par les extrémistes hutus. Les acteurs politiques burundais ont fait de ce conflit une industrie véritable où ils ont tiré l'essentiel des fonds. Des quartiers ont été construits avec l'argent provenant de ce processus de pain. Les propos de Mbonimpa sont clairs à ce propos : *« l'hégémonie revient à celui qui se*

---

[177] Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, Arusha, 28 Août 2000 pp. 12-13

[178] NIMUBONA, (J.), *Etat et représentation de l'Etat au Burundi : Réflexion et hypothèse sur les crises de légitimité et les conflits à l'ère de la mondialisation in ACAT* LXVI n°1 p. 41

*rend maître des moyens de la violence. »*[179] La violence devient la principale source du pouvoir.

En accordant l'immunité provisoire aux autorités politiques rentrant d'exil, l'accord d'Arusha venait d'instaurer au Burundi le royaume d'impunité. L'établissement effectif des responsabilités de crimes de guerre et de génocide se fait toujours attendre et risquent d'être en attendant godo. Les propos du Colonel Isaïe Nibizi sont clairs à ce propos.

*« des question de fond sont restées posées ou mal résolus en particulier celles en rapport avec la justice et l'impunité qui planent sur la légitimité des nouveaux dirigeants élus dans le cas où ils figureraient dans la catégorie de personnes mêlées à certains crimes. »*[180]

Le crime de génocide reconnu par le rapport des Nations Unies S/1996/682 n'a jusqu'ici produit ses effets de punir les coupables dont certains tutsi et hutu de l'opposition restent les principales victimes.

Au lieu de se préoccuper de la situation précaire que vit le peuple burundais, nos politiciens n'ont pensé qu'à leurs propres intérêts.

Les négociations inter-burundaises ont pris une autre tournure :

*« La table des négociations a été transformée en une « table de repas », les objectifs des acteurs politiques se sont résumés en une série de magouilles pour pouvoir les obtenir. »*[181]

Les négociations ont été à maintes reprises ajournées dans le but d'amasser le plus de jetons de présence qui constituaient une somme amplement suffisante. L'accord d'Arusha sera toujours considéré comme une victoire de la rébellion sur le gouvernement. Il marque une rupture nette et claire d'une domination de la minorité sur la majorité.

---

[179] MBONIMPA, (M.) *La pax Americana en Afrique des grands Lacs*, Ontario, 2000 p. 101

[180] NIBIZI (I.), OAG Bujumbura, du 27 au 28 juillet 2005

[181] Ibid

L'après accord d'Arusha ne sera pas la même comme l'avaient espéré la plupart des burundais.

Des cas de violence ont continué à la vue de la communauté internationale qu'il suffise de citer l'assassinat de 45 jeunes officiers le 6 août 200 à quelques kilomètres de Bujumbura à Nyabiraba, de l'attaque à tir de roquette de la compagnie belge Sabena à l'aéroport de Bujumbura.

En vue de s'entourer de ses proches supporteurs et amasser le plus de fortune possible, d'autres accords allaient voir le jour. Le partenariat entre le gouvernement, l'assemblée nationale et le sénat auront contribué à vider les caisses de l'Etat. Des cas de corruptions vont caractériser l'entrée à ces institutions les plus prestigieuses et les plus enviables.

### III.1.5. Le partenariat politique

Cet accord regroupe les partis politiques signataires de l'accord d'Arusha. A côté des 81 députés élus en 1993, le pouvoir du major Buyoya allait en ajouter d'autres au parlement et au Sénat comme si ces derniers ne suffisaient pas pour faire saigner les caisses de l'Etat. Les propos de Marc Manirakiza en dit long : « *En 1993, le peuple burundais avait élu 81 députés.*

*En 2002, par un système de camaraderie et de copinage ou d'intérêt personnels inavoués, les partis signataires des accords d'Arusha et le pouvoir ont élargie le parlement à au moins cent quatre vingt quatre députés et le sénat à cinquante quatre sénateurs, soit trois fois le nombre initial, sans oublier les nouveaux ministères créés à cet effet. Et, ce n'est pas tout, lorsque la rébellion daignera adhérer à ces accords, elle exigera aussi des généraux et des dignitaires à elle. »*[182]

[182] MANIRAKIZA, (M.), *BURNDI, Quand le passé ne passe pas* (BUYOYA I – NDADAYE 1987 – 1993), Bruxelles, La longue vue 2002. p. 183

On se demande dès lors pourquoi cet élargissement au moment où le peuple vit dans une misère sans nom. Comme la période de transition était bien comptée, il fallait amasser le plus d'argent avant de partir.

Des accords de cessez-le feu vont se succéder et apportent sans doute des dividendes aux anciennes rébellions qui s'étaient battues depuis 1993 contre l'armée régulière.

*« L'accord de cessez-le-feu du 7 octobre 2002 signé à Dar-es-Salam entre le gouvernement et le Fdd de Jean-Bosco Ndayikengurukiye, et le palipehutu-Fnl d'Alain Mugaborabona le premier se transforma en parti politique sous l'appellation Kaze-Fdd. Quand au second, il se fit appeler le Fnl-icanzo. Le 2 décembre 2002, le Cndd-fdd de Pierre Nkurunziza emboîta le pas aux deux précédents mouvements en signant l'accord de partager de pouvoir à Arusha. La mise en application de cet accord fut conclue le 27 janvier 2003 et stipulait la cessation définitive des hostilités. Le 16 Novembre 2003 un accord intervint à Dar-es-Salaam qui autorisa le Cndd-fdd à entrer dans toutes les institutions du pays, y compris les forces armées et de sécurité. »*[183]

En entrant dans toutes les institutions politiques, le Cndd-fdd venait de remporter haut la main la guerre engagée depuis 1994. Par le sang versé à travers tout le pays, le Cndd-fdd allait contrôler l'armée et la police qui allaient avoir une connotation multiethnique.

Même des partis agrées qui n'avaient pas signé les accords participèrent dans un protocole de partage du pouvoir. La violence politique venait d'être expérimentée comme étant une stratégie de conquête du pouvoir politique.

En décembre 2003 ; la capitale burundaise vit l'arrivée triomphale des ténors du Cndd-fdd, le futur président des élections de 2005 avec son pivot et bras droit Hussein Radjabu. Des postes ministériels les plus importants leur seront octroyés. On signalera Pierre Nkurunziza

[183] MANIRAKIZA, (M.), *BURUNDI, les écoles du crime* (1994 – 2005/2006 pp. 110-11

Comme ministre chargé de la bonne gouvernance et de l'inspection générale de l'Etat, Simon Nyandwi comme ministre de l'intérieur.

A l'armée nationale, *« les ex-combattants se taillent la part du lion avec 40% de la moitié des postes dévolus aux hutu. »*[184] C'est dans ce cadre qu'Adolphe Nshimirimana sera nommé chef d'Etat major adjoint des Fdn.

La période de la transition sera caractérisée par tous les maux dans la presque totalité des partis politiques. Les divisions qui mènent ces partis politiques ont pour origine des postes de responsabilités à conquérir ou à conserver. A l'Uprona, Kadege sera remplacé par Ngenzebuhoro suite au différend qui l'opposait au Président Ndayizeye à propos des postes réservés aux tutsi. Le Frodebu connaîtra en son sein deux ailes farouchement opposées. Les hutu étant divisés, le Cndd-fdd n'aura pas des difficultés à remporter les élections avec des scores réalisés dans les partis uniques fortement truqués. L'arrivée au pouvoir du Cndd-fdd ne va pas différer en rien à l'Uprona, au Frodebu puisque en réalité ce sont les personnes qui ont changé et non la culture démocratique. Comme l'Uprona et le Frodebu

, le pouvoir en place considère comme « *des ennemis à abattre » tous ceux qui avancent des critiques, qui font des suggestions constructives ou qui usent de leur droit de contrôle de l'action gouvernementale. »*[185]

Malgré les promesses d'un parti qui affirmait avoir pris les armes pour lutter contre les injustices sociales, la corruption et l'instauration d'une démocratie véritable, des dérapages n'en finissent pas.

Des emprisonnements arbitraires et abusifs ont repris comme au parti unique, au Frodebu comme à la période de la transition. Des cas de détournements de grosses sommes ont été enregistrés au pouvoir du Cndd-fdd qui avait pourtant déclaré lutter contre les malversations de tout genre.

---

[184] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p. 120
[185] Net press du 29 Février 2008

Au chapitre des emprisonnements, certains journalistes des radions privées comme la Rpa, Isanganiro, Rsf Bonesha FM se font parler d'elles.

*« L'emprisonnement de deux vedettes de la Rpa, Domitille Kiramvu et Serges Nibizi, la privation de la liberté de Mathias Manirakiza, la séquestration des trente journalistes au domicile du député BASABOSE le 14 avril 2006, les convocations intempestives devant le juge des journalistes Christella Ruvari, Bob Rugurika, André Palice Ndimurukundo, Bernadette Muteragiranwa. »*[186]

Les intimidations à caractère mortel ont toujours pesé sur les membres de la société civile comme Gabriel Rufyiri de l'Olucom, de Pacifique Nininahazwe du FORSC. Ils sont accusés d'avoir dit haut, ce que les autres pensent tout bas.

S'agissant de la sécurité, on n'oubliera jamais l'affaire Muyinga où 31 personnes ont été jetées dans la Ruvubu, ligotés et liés par des morceaux de bambous accusés d'appartenir au Fnl d'Agathon Rwasa. En peu partout, des bavures policières sont signalées par la voie des ondes. Selon le journal en ligne Net Press

*« Il n'est pas nécessaire de rappeler que les bavures policières sont devenues monnaie courante dans la ville de Bujumbura. Mais là où le bât blesse est que lorsque les auteurs de ces bavures sont connus, ils ne sont pas sanctionnés comme autrefois. »*[187]

A propos de la police Gaspard Nduwayo continue en ces termes :

*« La police judiciaire affiche également son incapacité à juguler la délinquance et la criminalité et est responsable des gardes à vues prolongées qui portent atteintes aux droits de l'homme. La corruption au sein de l'appareil judiciaire bloque toute action de répression et nourrit les autres corruptions qui se développent dans les autres secteurs. »*[188]

---

[186] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p. 187

[187] Net Press du 6/3/2008

[188] NDUWAYO, (G.), *Evaluation de la mise en Application de l'accord d'Arusha : jeux et enjeux de la transition*, Bujumbura Sept 2002 pp. 21-22

Au niveau politique, le Cndd-fdd va s'illustrer dans des coups d'Etat imaginaires pour s'en prendre à ses opposants. C'est dans ce contexte que Domitien Ndayizeye, Alphonse marie Kadege, Damien Ndarisigaranye et Déo Niyonzima seront embarqués dans un coup d'Etat nébuleuse et controversé. Ils seront relâchés après plus de six mois de détention à la prison centrale de Mpimba.

Toujours au niveau politique, Hussein Radjabu, ancien homme fort du parti présidentielle tombeur de Nyangoma, puis de Ndayikengurukiye est emprisonné depuis le 29 avril 2007. De cette manière « *le balayeur vient d'être balayé.*»[189] A sa charge, on parlera de son intention de vouloir déstabiliser les institutions. En réalité ils ne s'entendaient plus avec son président, et la preuve qu'il n'y a pas d'ami en politique venait d'être prouvée. La justice burundaise n'a pas du tout changée sous le régime du Cndd-fdd, la réalité est que la justice burundaise travaille à l, horloge du pouvoir en place.

*« Depuis toujours, il est bien connu que la justice burundaise fonctionne à la géométrie variable comme la météo, selon que le pouvoir exécutif a telle ou telle couleur politique ou ethnique. Tout le monde en pâtit encore, la société civile comme les partis politiques d'opposition, avec cette différence près que par rapport aux régimes passés, nous entretenions l'illusion qu'à partir du 26 août 2005, nous allons enfin respirer « le grand air de liberté »*[190].

### III.2. Les effets pervers de la violence politique

Les effets pervers de la violence politique prouvent à suffisance l'irrationalité des élites burundaises face à la violence dont elles restent les principaux artisans.

De tous les coups d'Etats, de Micombero à Bagaza, le régime inauguré par un coup d'Etat militaire était bouclé par un autre coup d'Etat sans changer un iota. Le discours inaugural accusait de tous les mots le pouvoir qu'il venait de remplacer.

---

[189] Net Press du 27/4/2007

[190] Net Press du 21/9/2008

### III.2.1. Les pertes humaines

Il est pratiquement difficile voire même impossible de quantifier tous les victimes de la barbarie humaine commise au Burundi depuis l'indépendance. Cela n'a pourtant pas empêché certains extrémistes de tout bord de donner des chiffres selon les appartenances ethniques. *« En 1972, après une attaque menée par les réfugiés hutu depuis le Zaïre et la Tanzanie, l'armée, dirigée par des officiers originaires de BURURI se lancent dans des massacres d'envergure dont le bilan est aujourd'hui estimé à 200 000 victimes. »*[191]

Le caractère globalisant a mis ensemble les assaillants et les innocents. Tout hutu devrait répondre par son sang l'attaque des Tutsi des années 1972. On retiendra de cette répression les dislocations d'une société qui était au départ unie.

*A propos des événements Ntega-Marangara, des rumeurs circulaient déjà avant le 14 Août 1988. La population était informée qu'il y aura une présence militaire dans la localité et que cela annonçait le début des massacres de hutu. L'armée a été piégée. Les patrouilles ont rendu effectives le début des massacres des populations déjà informés de ma présence militaire. Les pertes en vie humaines seront estimées à 5000 victimes par Parque.*[192]

Là aussi on déplore le fait que l'intervention militaire ne s'est pas contentée de mâter les coupables, mais aussi les milliers de civils hutu innocents.

Avec la crise du 21 octobre, la violence politique avait atteint son paroxysme. Les auteurs du coup d'Etat n'avaient pas mesuré les conséquences de l'assassinat du président Melchior Ndadaye. Quant aux autorités administratives, ils ont oublié qu'en appelant aux massacres des tutsi, l'armée devrait intervenir pour venger ses familles exterminées dans des conditions atroces. Les concepteurs du coup d'Etat se sont limités à la conquête du pouvoir, mais force est de constater l'impossible arrêt des violences sans nom. Les mêmes concepteurs s'étonnent de la

---

[191] JEAN MARC, (B.) et ARNAUD (D.) *Les nouveaux mondes rebelles, conflits, terrorismes et contestations,* éd. Machalon, paris, 2005, p. 219.
[192] V.PARQUE, Op. Cit. p. 107

spontanéité avec laquelle les hutu s'attaquent aux tutsi et au hutu de l'opposition. Les militaires ont fomenté un coup d'Etat qu'ils n'ont pas été à mesure de gérer la suite. En tuant le président Ndadaye, ils ont exposé au lynchage les tutsi de l'intérieur du pays. Le coup d'Etat du 21 octobre possède cette marque particulière, il n'est pas revendiqué et ses auteurs ne seront jamais ni à l, opinion nationale ni à la communauté internationale

Les massacres des tutsi et des hutu de l'opposition ont poussé l'historien français Jean-Pierre chrétien de parler de pogrome. Il se base sur l'ampleur et la cruauté de ces massacres. Les autorités locales ont planifié et ont donné des exemples en massacrant des innocents qu'elles étaient censées protéger. Jean-Pierre Chrétien n'en revient pas quand il écrit : *« Il s'agit bel et bien de pogromes en milieu rural, avec ce que le terme implique de systématisation et de complicité des pouvoirs locaux dans une quarantaine au moins de commune du pays. »*[193] A propos de l'effectif des victimes, les estimations restent partagées selon que l'on est victime ou victimiseur. Les propos de Jean-Pierre de Jean Pierre chrétien constituent un constant le plus éloquent *« Les disputes de chiffre ont déjà commencé : entre les 500 000 morts lancés avec une légèreté étonnante par le ministre de la communication en novembre 1993 et le chiffre hélas ridicule de 25 000 suggéré en Février 1994 par certains défenseurs du régime Frodebu, l'estimation de 100 000 victimes avancée par la croix rouge sur place semble hélas proche de la réalité. »*[194]

On retiendra le caractère sélectif de ces massacres. En effet tous les hommes et garçons étaient exterminés en vue d'en finir avec les tutsi. Les femmes et les filles étaient laissées et étaient les futures femmes des hutu. De cette façon, on ne parlera plus de tutsi puisque notre société est patriarcale.

La plupart de garçons qui ont échappé étaient habillés comme des filles. C'est dans ces conditions que certains d'entre eux ont eu la vie sauve.

---

[193] CHRETIEN (J.P), *le défi de l'ethnisme*, op. cit. p. 171

[194] Ibid

### III.2.2. Les infrastructures

Parmi les premières actions des massacres du 21 octobre figurent les destructions des infrastructures routières. Comme longtemps enseigné, les routes étaient coupés par l'abattage d'arbres, les ponts étaient coupés afin d'empêcher l'armée à intervenir. Les destructions en infrastructures nous viennent de la commission IV de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation.

*« A Arusha, la commission IV a tiré un bilan des destructions issues de la crise en 1999 : 150 000 à 200 000 maisons, 15M des structures hydrauliques, une douzaine d'hôpitaux, 120 écoles. » dans la capitale, on dénombre 24 000 maisons détruites surtout à Cibitoke, Kinama, Musaga. Des places commerciales ont été détruits et brûlés après les avoir pillés, des boutiques ont été détruites pierre par pierre. »*[195]

A côté des destructions, on pourrait ajouter d'autres infrastructures qui ont été transformées en centres de déplacés ou de regroupés. Les conséquences à ces infrastructures, c'est qu'elles ont été dépouillées de tout le matériel qu'elles contenaient. On citerait à titre d'exemples des écoles ou autres lieux jugés stratégiques par les déplacés ou les militaires pour y ériger des positions militaires. On signalera que tout près de ces écoles devenues camp de déplacés et positions militaires, toutes les forêts étaient condamnées à disparaître.

Le secteur industriel n'a pas été épargné par les destructions. « *L'indice industriel de 1995 représentait 40% de celui de 1994. La Cotebu et la Verundi etc. étaient au chômage technique.* »[196]

Sur le plan démographique, à côté de nombreux morts et handicapés de toute nature, il faut mentionner un nombre considérable de personnes déplacés dès octobre 1993 (réfugiés, déplacés, dispersés,...) plus de 820 000 personnes avaient

---

[195] CHRETIEN, (J.P) et MUKURI, (M.), op. cit. p. 167

197 CHRETIEN, (J.P) et MELCHIOR (M.), op. cit. p. 168-169

quitté leur domicile au début 1994. A l'intérieur, les provinces les plus affectées ont été Ngozi, Kayanza, Kirundo, Gitega, Muramvya. Le nord a eu 41% des déplacés, 35% des dispersés, il a accueilli 70% des réfugiés rwandais hutu. Ajoutons 120 camps de déplacés. Tout cela s'est accompagné d'une régression sanitaire vaccinale (la couverture poli passée de 86% à 48%) scolaire 35%. Le Sida a crû 30%. Les villes ont vu un afflux massif de famille tutsi apeurées. Cela a contribué à exacerber la conscience identitaire. Dès Novembre 1993, les gedebu chassent les tutsi de Kamenge et Kinama. Des agressions ont lieu à la fin de 1993 à NYAKABIGA qui était pluriethnique. Les jeunes Tutsi utilisèrent des bandes de jeunes voyous de Jabe ou de Bwiza (les catcheurs) dans la stratégie dite des sans « défaites », expulsion des hutu où ils étaient minoritaires. Pilages et ségrégation ethnique. Kanyosha face à Musaga. A Bujumbura, au milieu de 1995, « *il y a environ 25 000 déplacés, 17 000 dispersés dans les familles, 5 000 rapatriés, 30 000 fuyards vivant hors de la ville.* »[197] La balkanisation de la ville détermine une fois pour tous les quartiers propres au hutu face aux quartiers propres au tutsi. La ville de Buyenzi qui avait gardé sa neutralité va tomber fin 1994.

Que dire de l'agriculture qui occupe plus de 95% de la population burundaise ? « *La crise a tué plus de 100 000 personnes notamment des hommes actifs, elle a fait déplacer 14% de la population, avec des pertes de stocks, de matériel.*

*L'insécurité sur les routes a touché l'économie caféière et même le commerce, très populaire de la bière de bananes. Le bétail a massivement diminué (10% de pertes dès les premières semaines).*

*Les céréales et les légumineuses ont été les cultures les plus touchées. On estime les pertes globales à 14% de la production en 1994, à 10% en 1995.*

*L'attaque de Teza en 1996 a représenté un coup dur. La production s'est effondrée en Imbo et en Kumoso de 3,588t en 1993 à 1581t en 1996. Les transports ont été perturbés. Le marché intérieur a été disloqué à cause des attaques sur les routes.*

[197] Ibid

*Les marchés ont été durement perturbé par le lancement des grenades surtout sur Bujumbura Les taxes perçus ont été déviées par 3,5 entre 1992 et 1994 reflétant un réel effondrement des transactions. L'inflation a atteint 19% en 1996 : du jamais vu. »*[198]

Face à la pénurie alimentaire, des phénomènes inhabituels de mendicité se sont développés surtout dans les villes. Des familles ont laissé dans les rues leurs propres enfants se débrouiller pour survivre. Les phénomènes de la criminalité ont atteint des proportions inquiétantes. La destruction de l'écosystème explique en grande partie les phénomènes de disettes qui affectent durablement les provinces du nord.

### III.2.3. les valeurs sociales face à la violence

En cette fin de la première décennie du troisième millénaire, force est de constater l'effondrement des valeurs qui sous-tendaient la société burundaise. Les propos du Père Liboire Kagabo sont clairs à ce propos :

*« Notre société vit une crise des valeurs particulièrement aiguë allant consistant en définitive au plus fort de la crise, à faire passer des valeurs négatives pour des valeurs positives de l'espace public soit en les combattant ouvertement, soit en les marginalisant, soit en les enfermant dans l'unique sphère de la vie privée. »*[199]

Nous n'allons pas donner toutes les valeurs sociétales qui ont connu le choc de la crise, mais tout de même donnons quelques exemples illustratives.

#### III.2.3.1. Le coup porté à l'unité nationale

Qui pourrait imaginer qu'une charte votée à plus de 90% de voix allait s'envoler comme de la fumée en moins d'une année de son adoption. L'assassinat du premier président démocratiquement élu ouvre une crise interethnique qui marquera par le sang la société burundaise. Aussitôt le président assassiné, les hutu

---

[198] CHRETIEN, (J.P), op. cit. pp. 169-170

[199] KAGABO, (L.), *La crise burundaise et l'effondrement des valeurs* in ACAT LXI n° 2-3, Avril-Septembre p.387

s'en prennent aux tutsi et aux hutu de l'opposition. Un fossé trop profond sépare depuis le 21 octobre les deux composantes de la société burundaise.

*« Depuis la crise d'octobre 1993, on a vu apparaître l'idée d'une partition du pays comme voie de solution de la crise, c'est c'est-à-dire une consécration idéologique de division. »*[200]

Les deux grandes composantes de la société burundaise allaient lire l'histoire du Burundi avec des lunettes diamétralement opposées. Les deux grands événements de 1972 et 1993 tranchent nettement sur la conception des uns et des autres/ Les hutu considèrent qu'en 1972, il y a eu un génocide des hutu, ce que les tutsi n'entendent pas de ses oreilles. Quand aux tutsi, ils affirment que l'assassinat du président Ndadaye ouvre un génocide planifié et programmé contre eux. Les hutu ne l'entendent pas de cette façon, ils affirment qu'ils ont été emportés par une grande colère (Agashavu) et qu'ils ont agi de la sorte.

Suite à cette crise, la division ethnique a été instaurée comme un mode de gouvernement. Des quartiers tutsis ont été érigés à part des quartiers hutus. Kinama, Kamenge étaient strictement interdits au tutsi. De l'autre bord, Musaga, Nyakabiga étaient la propriété privée des Tutsi où les hutu étaient des étrangers à abattre. Il sied de noter que les divisions étaient tellement encrées que même les cimetières pour les morts étaient nettement séparés.

Notre société est donc piégée par l'ethnisme comme le souligne le Père Liboire Kagabo :

*« Une société ne peut survivre si elle n'est pas fondée sur un certain nombre de valeurs communes sur lesquelles il existe un consensus global. Il en va encore plus*

[200] KAGABO, (L.), op. cit. p. 391

*ainsi dans des sociétés qui se réclament de la démocratie, c'est-à-dire du pluralisme des opinions. »*[201]

L'unité nationale était bafouée, il n'existe aucune autre valeur commune pour les burundais. L'absence de l'unité entraîne obligatoirement l'effondrement d'autres valeurs comme la justice et l'autorité.

### III.2.3.2. Une justice controversée

Lorsqu'une société laisse les crimes impunis, elle ne fait que creuser sa propre tombe vers la création d'un royaume d'impunité. Depuis les événements de 1972, en passant par ceux de 1988, 1993, aucune condamnation n'a été prononcée jusqu'ici. Pourtant, les auteurs sont connus, les ligues des droits de l'homme et les médias les ont identifiés, certains d'entre eux ont été même revendiqués. Les conséquences à ces manquements sont nombreuses et le crime prend d'autres visages comme :

*« Vengeances personnelles, assassinats en masse, tueries aveugles pour le simple motif de la différence ethnique, exécutions sommaires de responsables politiques ou administratif, disparitions et meurtres, etc. »*[202]

Le plus grand défi qu'il faut relever c'est le fait que cette absence de justice frappe indinstinctivement le paysan le plus démuni jusqu'à l'autorité la plus hautement placée.

Les propos de Gaspard Nduwayo nous en dit plus en ces termes :

*« Les enjeux sont énormes et l'état des lieux laisse apparaître un appareil judiciaire non performant : erreurs judiciaire multiple, absence d'une inspection*

[201] KAGABO, (L.), op. cit. p. 393
[202] KAGABO, (L.), op. cit. p. 396

*régulière et effective, non respect du code foncier dans un pays où plus de 80% de procès sont de ce domaine, surpopulation des prisons, etc. ».*[203]

L'état des faits au Burundi laisse apparaître des situations où le paysan est condamné au moment où l'autorité se la coule douce dans son pays natal ou à l'étranger. Le cas de l'assassinat du président Ndadaye est un exemple éloquent où parmi les condamnés ne figure aucun officier. Pourtant, nulle part en Afrique aucun coup d'Etat n'a jamais été l'aval d'hommes de troupe.

La disqualification des valeurs n'a pas fauché uniquement l'autorité administrative, mais toutes sont concernées. L'autorité parentale n'a pas été épargnée. Des parents ont appris à leurs enfants à tuer, ils les ont armés, encadrés et encouragés à commettre ces forfaits. Les enfants ont appris à voler, à piller etc., parents et enfants ont partagé les biens volés ou pillés. Toutes les autorités administratives étant disqualifiées, que restent-elles de l'autorité, sinon rien. On s'achemine vers une société sans modèle où règne l'anomie.

La contre valeur prime sur la valeur. L'autorité qui avait pourtant enseigné la contre valeur devient victime de ses enseignements. Le respect de l'autorité n'est plus. Les populations se retournent contre l'administration, les bandes de jeunes contre leurs parents, des gens abusés se retournent contre ceux qui les abusent. La détérioration des valeurs touche tout le monde et c'est tout le monde qui en paie les pots cassés.

Tout le monde a perdu la raison « *depuis les haut responsables politiques ou moraux jusqu'aux simples citoyens, depuis les analphabètes jusqu'aux grands intellectuels, depuis les jeunes jusqu'aux vieux, depuis les simples citoyens jusqu'aux hauts responsables politiques.* »[204]

---

[203] NDUWAYO, (G.) *Evaluation de la mise en application de l'accord d'Arusha : enjeux et jeux de la transition,* Bujumbura, Septembre 2002 pp. 21-22

[204] KAGABO, (L.), op. cit. p. 403

Face à la crise, le sens critique a perdu sa place, la raison n'est plus de ce monde. Les mauvaises valeurs prennent le dessus et tout le monde assiste impuissamment à la dégradation des mœurs. Le mensonge prend la place qu'occupait la vérité et les défenseurs de la vérité sont considérés comme des ennemis de la paix et de la société. On loue et on glorifie les détourneurs des deniers publics et des cas de corruptions de grosses sommes ne sont jamais inquiétés.

### III.3. Les limites des stratégies violentes

Toute stratégie violente doit avoir ses limites, n'en déplaisent ses planificateurs. Philippe braud ne l'a pas si bien dit lorsqu'il écrit :

« *Tous les systèmes politiques sont producteurs de violence.* »[205] De tous les coups d'Etat militaires, de Micombero à Buyoya, les scénarios restent les mêmes : prise d'un pouvoir par un coup d'Etat, éjection du pouvoir par un autre coup d'Etat. Marc Manirakiza n'en revient pas quand il écrit : « *Trois coups d'Etat, trois militaires, trois cousins, une province, une commune, un clan, une sorte de dynastie militaire.* »[206]

### III.3.1. Le coup d'Etat du 21 octobre

La marque particulière du coup d'Etat du 21 octobre, c'est qu'il va jusqu'à l'élimination physique du président et de ses proches collaborateurs. Bien qu'il soit l'habituelle stratégie de conquérir et/ou se maintenir au pouvoir, il n'est pas revendiqué et suivi d'accusations tout azimut comme nous en avons l'habitude.

Les putschistes n'ont pas pu assumer les mobiles qui ont poussé à cet acte barbare et irréfléchi digne de l'époque végétative. Aucun motif politique soit-il ne pouvait en aucun cas justifier la conquête du pouvoir par un assassinat pareil.

Les limites de cette stratégie se remarquent au fait que les irresponsables putschistes n'avaient pas envisagés que les massacres interethniques allaient

---

[205] BRAUD,, (Ph.) *La violence dans les démocraties occidentales,* Paris,Harmattan

[206] MANIRAKIZA, (M.), op. cit. p. 9

prendre une si grave ampleur. En moins d'une journée, tout le pays brûle au su et au vu des incapables putschistes.

Les tueurs du président Ndadaye ont été dans 'incapacité totale de défendre la population tutsi qu'ils venaient de livrer à la vindicte populaire. Des milliers de tutsi ont payé la mort d'un président que la plupart n'avaient ni connu, ni jamais vu. La population hutue qui avait entamé les massacres n'a pas réussi à éviter les représailles militaires. Ni les militaires, ni encore moins les hutu enragés n'ont pas mesuré la suite des événements après leurs actes ignobles. Les militaires ne savaient pas que Nyangoma allait créer une rébellion qui sera particulièrement menaçante et qui consacrera la présidence au chef rebelle Pierre Nkurunziza. Les menaces du Cndd-fdd pousseront le président Buyoya à initier un processus de paix ou l'ancienne armée mono-ethnique sortira perdante. Les putschistes ne savaient qu'un bonjour, les rebelles qu'ils avaient eux-mêmes crée allaient poser fortement dans la politique de leur démobilisation. L'ancien brillant ministre de la défense nationale avait prophétisé : *Ces hutu que vous chassez du banc de l'école, ils gagneront le maquis, quand ils reviendront ils seront si forts que vous ne saurez vous défendre contre eux.*[207]

### III.3.2. Les mouvements rebelles

La guerre civile a été longtemps utilisée comme principal moyen de se faire entendre des pouvoirs publics accusés des pratiques excursionnistes. L'injustice, l'exclusion restent les principales justifications de la prise des armes.

La violence, écrit J. Marie Muller, « *c'est souvent la politique pure, c'est-à-dire celle de la terre brûlée. Il n'est pas rare que chacun des deux rivaux préfèrent voir l'objet détruit plutôt que de le voir devenir la propriété de l'autre.* »[208]

---

[207] Propos du Col. SINZOYIHEBA Firmin devant une foule de jeunes tutsi surexcités à la chasse des hutu

[208] JEAN MARIE, (M.), « *La non violence active, une idée neuve* » *in comprendre la non-violence*, Coriol-France, Avril 1995, p. 41

### III.3.3. Le Cndd

Après l'assassinat du premier président hutu démocratiquement élu, les dignitaires du Frodebu avaient conclu qu'au Burundi un pouvoir non soutenu par l'armée n'avait des chances de durer. Ils décidèrent alors de créer un mouvement armé afin d'instituer un rapport de force avec l'armée nationale. Tout au début, les initiateurs du mouvement s'étaient fixés un but : combattre l'armée jusqu'à ce qu'elle accepte le partage du pouvoir. La guerre civile avait tellement duré que des dissensions avaient été observées tout au long du cheminement.

Les raisons de ces dissensions sont de plusieurs ordres : la recherche des intérêts personnels et des honneurs qui les accompagnent et ainsi se faire une place peuvent être expliqué par Albert Huschman en ces termes :

*« La défense d'une cause lorsqu'elle s'avère longue mais largement infructueuse, engendrera souvent le découragement, puis l'abandon d'une lutte perçue comme inutile. Il peut également se produire que l'on obtienne un succès apparent mais qu'une fois triomphante, cette cause apparaisse bien moins attirante qu'il n'avait semble en particulier, il arrive qu'elle acquiert une dynamique autonome et « déraillée » par rapport à ce qu'on attendait ses partisans de la première heure, voire qu'elle devienne un véritable montre et, par exemple « dévore ses propres enfants »*[209].

La citation traduit bel et bien ce qui s'est passé d'abord entre Nyangoma et Ndayikengurukiye et enfin entre ce dernier et Nkurunziza. De ces remplacements, on est en droit de se demander pourquoi tel et pas tel et dans quelles circonstances ces remplacements s'opèrent-ils ?

La lutte pour des positions stratégiques au sein du mouvement était tellement impitoyable qu'on n'hésitait pas à procéder aux éliminations physiques. Toute personne qui ne voyait pas les choses dans la ligne directrice des chefs rebelles était considérée comme obstacle à éliminer. C'est dans ces conditions que plus de

---

[209] HIRCHSHIM, (A.), *Bonheur privé, action publique*, PARIS Fayard, 1983, p. 163 cité par Alfred Bagaya in Mémoire, UB, p. 76

31 officiers ont été exécutés à Mpanda à cause de leur origine régionale. Nyangoma sera présenté comme le cerveau de ce carnage. Un mémorial a été érigé à cet endroit avec un écriteau : « *ce n'est pas l'ethnie qui tue, mais les mauvais dirigeants* ».

Le retournement de la situation et des objectifs préalablement déterminés avaient poussé certains membres du Cndd à abandonner la lutte. C'est dans ces conditions que naître l'aile de Léonard Nyangoma (Cndd), de Jean-Bosco Ndyikengurukiye (Kaze-fdd) et le Cdd-fdd de Pierre Nkurunziza. Ces trois mouvements signeront les accords de cessez-le-feu l'un après l'autre et ne jouiront pas les mêmes avantages quant à l'intégration.

Les rapports sociaux entre les rebelles la population méritent ici une attention particulière. Alors qu'ils disaient combattre pour elle, cette même population était victime de plusieurs exactions comme les rançons, les pillages, les vols et les viols sans nom, les assassinats sélectifs. Au chapitre des limites stratégiques du Cndd, nous pouvons citer : l'incapacité de remporter une victoire militaire, les pertes en vies humaines, les dissensions internes au mouvement, les mauvaises conditions à mener la guerre sur terrain glissant, le manque de matériels face à une armée la plus redoutée dans la région des grands lacs, etc.

### III.3.4. Le PALIPEHUTU

Dès sa création en Tanzanie en 1980, le Palipehutu nourrissait son ambition de rentrer triomphalement après plus de 30 ans de guerre contre l'armée mono-ethnique. « *Extrémiste de bord, le FNL et ses dirigeants restaient fondamentalement extrémistes hutu qui considèrent que leur ethnie majoritaire (85% de la population) à vocation à diriger le pays et à soumettre les autres communautés.* »[210]

L'idéologie de ce mouvement a toujours conforté le parti dans la voie des armes avec comme devise : « *lorsque l'on dispute à un chien un os qu'il tient dans sa gueule, on ne peut pas l'obtenir qu'en lui cassant la mâchoire.* »[211]

Comme dans tout mouvement rebelle, le Palipehutu n'a pas réussi à éviter les dissensions en son sein. Après la mort de l'incontesté et extrémiste Gahutu Rémy le mouvement prendra le nom de Palipehutu-fnl. Au sein de ce mouvement, des exécutions sommaires ont eu lieu. Rwasa Agathon amena ses hommes sur le champ de bataille en chantant des prières et des louanges à Dieu. Parmi les limites stratégiques à ce mouvement, il faut mentionner son caractère ultra-extrémiste. Le Palipehutu Fnl restera le dernier mouvement rebelle à continuer la guerre.

Il sera plus tard obligé de signer un accord de cessez-le-feu après l'assassinat du noce Apostolique Mgr Michaël Courtney. Condamné par la communauté internationale, Agathon Rwasa et son mouvement acceptent de rejoindre le processus de paix. Le Fnl ne connaîtra pas de rentrée triomphale puisque le premier à rentrer sera le Fnl Icanzo d'Alain Mugaborabona.

---

[210] JEAN MARC, (B.) et ARNAUD (D.) op. cit. 223

[211] Ibid

### III.3.5. Les mouvements extrémistes Tutsi

Les mouvements sont nés dans la perspective de contrecarrer le génocide dont était victime l'ethnie minoritaire. Ces mouvements allaient constituer des milices au nom des sans échecs, sans défaites, *« ces groupes sont majoritairement composés du noyau dur des régimes des présidents Bagaza et Buyoya mais aussi des groupes Tutsi qui en étaient exclus. »*[212]

Fortement opposé à une quelconque possibilité de dialogue avec les hutu, *« ils craignent de perdre leurs privilèges économiques et sociaux ou d'être forcés à l'exil. Dès 1994, ces mouvements président à la création des milices qui utilisent la violence comme arme politique ».*[213]

Dans la capitale, ces milices sont tellement menaçantes. Ils participent activement dans l'organisation des villes mortes. C'est dans ces conditions que certains quartiers sont devenus ipso facto la propriété des hutu ou des tutsi.

En ce qui concerne les limites des stratégies violentes à ces mouvements nous pouvons citer l'incapacité sinon l'impossibilité de remporter une guerre civile où ils n'ont qu'une partie de la capitale. Ces mêmes mouvements seront réduits au silence par le retour du président Buyoya au pouvoir après le 25 juillet 1996. Au sein de ces mouvements des antagonismes liés au partage du butin sont allés jusqu'aux assassinats dont l'exemple le plus éloquent est celui de Pacifique à Ngagara. Malgré les multiples détractions les milices extrémistes Tutsi n'ont fait varier d'un iota le processus de paix engagé par le président Buyoya.

---

[212] Ibid

[213] Ibid

## Conclusion

Le troisième et dernier chapitre nous a donné l'occasion de mesurer le degré d'égoïsme des élites politiques burundaises. On aura constaté que certains d'entre elles ne voulaient pas entendre la fin de la guerre. La guerre qui avait commencé depuis le 21 octobre 1993 avait permis aux uns et aux autres de s'enrichir au détriment du plus grand contribuable. Les blocages entretenus et constitués pendant les différentes phases de négociations avaient permis aux uns et aux autres d'avoir des postes ministériels.

Qu'il s'agisse des stratégies politiques ou violentes, la plupart des élites burundaises se sont heurtés aux lois qu'elles avaient eux-mêmes construites et entretenus. La dynamique institutionnelle aura permis de se rendre compte que les mêmes causes ne produisent pas toujours les mêmes effets. En mobilisant les ressources, nous avons constaté que les limites avaient toujours des incidences à telle ou telle autre pratique.

Enfin, malgré les balises préalablement posées par les élites burundaises, force est de constater qu'il y a continuité de l'Etat quelque soit sa privatisation. Les lois et règlements n'ont de significations que par rapport au temps et aux élites qui les ont formulés.

# CONCLUSION GENERALE

Notre sujet de travail s'intitulait : «ANALYSE DE LA VIOLENCE POLITIQUE COMME STRATEGIE DE CONQUETE DU POUVOIR POLITIQUE MOBILISEE PAR LES ELITES BURUNDAISES (1960-2010) ». Nous avons divisé ce travail en trois chapitres. Le premier chapitre portait sur «LE CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUALISATION ». Le second chapitre était centré sur LES EXPRESSIOS DE LA VIOLENCE POLITIQUE ». Enfin, le dernier et troisième chapitre portait sur « ANALYSE DES STRATEGIES VIOLENTES ».

Le premier chapitre faisait l'objet de l'aspect théorique. Nous avons essayé de dégager les différentes définitions et les concepts clés selon les approches des différents auteurs. Les différents points de vue ont contribué à l'amélioration de la qualité de ce travail. Nous nous sommes rendu compte que les concepts de « stratégie et de tactique » se nourrissent mutuellement. D'autres concepts tels que : pouvoir, ressources, enjeu, bien qu'ils paraissent simples à utiliser renferment d'autres connotations que nous avons essayé d'élucider. Même si nous n'avons pas épuisé tous les contours de ces concepts, certaines approches ont pourtant amené à comprendre l'aspect pratique en matière politique. Nous avons pu montrer que les mécanismes d'accès à l'élite gouvernante étaient principalement limités dans le temps et dans l'espace. Nous aurions montré que la violence était à la fois utilisée soit pour légitimer ou délégitimer son pouvoir. La notion de légitimité a permis de conclure qu'au-delà du dire, la pratique devient plus déterminante.

Le second chapitre portait essentiellement sur les différentes formes d'expression de la violence. Nous avons constaté que tous les assassinats et les massacres n'avaient d'autres buts que la conquête des positions de pouvoir. La peur de « *qui serai-je demain* » ne pousse qu'à l'élimination des opposants réels ou potentiels. Les frustrations qu'avait endurées une certaine catégorie de la population ont débouché sur la formation des rébellions particulièrement

menaçantes. La lutte contre l'exclusion et l'exploitation des hutu a accouché une contre violence la plus violente.

On aura montré que face à une guerre civile, hutu et tutsi sont tous des perdants ; en témoignent les pertes en vies humaines et les destructions matérielles. Ce chapitre aura le mérite d'avoir montré que la violence politique a été utilisée comme mode d'accession à l'élite dirigeante.

Quant au dernier chapitre qui portait sur une analyse des stratégies violentes, nous avons montré que toute stratégie avait ses limites. En posant des actes de violence, il a été constaté que la rationalité de nos élites était loin d'être prise en considération. Même si la violence frappait indistinctement, elle a été une occasion plus que jamais de jouir des postes de responsabilité. Durant tout le processus des négociations, nos élites politiques étaient plus préoccupées du pain que de la paix. Certaines d'entre elles ne voulaient pas entendre la sonnerie de la fin de la guerre. La guerre a été une occasion pour certaines élites de s'aimer et de s'enrichir aux dépens des pauvres paysans.

Les conséquences de la crise que nous traversons sont de loin mesurables. Toute la société en sort victimisée et cela à tous les niveaux. Les valeurs sociétales qui avaient pourtant contribué à solidifier l'unité ont fait place à l'immoral. Le premier des droits à savoir le droit à la vie est aujourd'hui le plus banalisé. La plupart de burundais ont assisté impuissamment à une société qui participe à sa propre destruction. Des scènes jamais vues de violence ont été assisté par des enfants où les parents tuaient, pillaient et violaient. Face au regain de la violence, c'est toute la société qui en pâtisse. Le mensonge, la malhonnêteté, les corruptions font et défont la loi sans que les auteurs ne s'en inquiètent. Les systèmes de camaraderie et d'alliance contre nature dans la conquête des positions de pouvoir constituent une leçon éloquente qu'au Burundi, la hututé et la tutsité

n'ont rien de signification.

En définitive, bien que nous ayons essayé d'analyser la violence politique comme moyen de conquête du pouvoir, il va sans dire que ce sujet est loin d'être épuisé. D'autres aspects méritent encore d'être approfondis et retouchés pour une meilleure compréhension. Cela est d'autant plus pertinent que le phénomène que nous avons tenté d'analyser est plus vaste et surtout complexe.

Nous osons néanmoins espérer avoir posé des jalons à ceux qui voudront bien nous emboîter le pas et compléter ce travail.

# I. BIBLIOGRAPHIE

## I.1 OUVRAGES GENERAUX

1. Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, Arusha, le 28 Août 2000

2. Albert. (N.), Le nationalisme burundais et ses contradictions

3. Aron, et al, Encyclopédie Universalis V .15 Paris 1976

4. Bayart. (J-F.), L'Etat en Afrique, la politique du ventre, Paris, Fayard 1989

5. Bernoux, (P.), La Sociologie des organisations, Paris seuil 1985

6 .Bourdieu, (P.), Le Sens pratique Paris, Les éditions de Minuit 1980

7. Braud (P.), Sociologie politique, Montchrestien 6ème éd 2002

8. Chrétien (J-P) et Jean –François (D.), Burundi, au bord des génocides, Karthala 2007

9. Chrétien (J-P.) et Mukuri (M.), Burundi la fracture identitaire Logique de violence et certitude « ethnique » 1993-1996, Paris, Karthala, 2002

10. Chrétien (J-P.), La politique Rwandaise, in Genève Afrique Vol xxx n 2 1992

11. Chrétien, (J .P .), La crise d, août 1988 au Burundi, Paris Karthala 1989

12. Debbach, (C.) et Pontier, (J .M), Introduction la à la Politique,Paris, Dalloz 1991

13. Filipe, (L.), L'Afrique des grands lacs en crise Rwanda Burundi, Paris, Karthala, 1995

14. Filipe, (R.), L'Afrique des grands lacs en crise, Rwanda-Burundi, Paris, Karthala, 1995

15. Imwitire, (C.), La réconciliation et la résolution des conflits au Burundi, Africare, Burundi, 1998.

16. Jean-Marc,(B.) et Arnaud (D-LG), Les nouveaux mondes rebelles Conflits-Terrorisme et Contestation, éd Michalon Paris 2OO5

17. Julien, (F.) L'essence du Politique, Paris, Sirey 4èd

18. Kagabo, (L), La non-violence à la démocratie in, ACA n 2 et 3, 1991.

18. Lapeyronnie, (D) ; Mouvements Sociaux et actions politique existe-t-il ne théorie de la mobilisation des ressources in Revue Française de Sociologie Paris 1998

19. Machiavel. (N.) .Le prince, Paris Flammarion 198o

20. Manirakiza (M.) De la révolution au régionalisme 1966-1976 Le Mat Misaine Bruxelles 1992

21. Mappa (S.), Puissance et impuissance de l, Etat Des pouvoirs en question au nord et au sud : Paris Karthala 1980

22. Mbembe, (A.), Le politique par le bas en Afrique noire Paris, Karthala 1992

23. Mbonimpa (M.) La pax americana en Afrique des grands lacs, Ontario

24.Mortier, (R.), Dictionnaire encyclopédique, Quillet, Paris, Librairie Aristide 1950

25. Ndayicariye, (P.C.), La gestion des conflits et des techniques de négociation, collection, communication et management. Série Etude et Recherches Juillet 1995.

26. Nibizi, (I.), Observatoire de l'action gouvernementale de Bujumbura, 2005

27. Nkeshimana, (GH.), Mon témoignage, « Ce qui n'est pas dit n'existe pas »

28. Manirakiza, (M.), Quand le passe ne passe pas, BUYOYA 1-NDADAYE 1987-1993, La longue vue Bruxelles 2002

29. Rudolf, (R.), Pour comprendre l'action et le changement politique, Du culot 1996

30. Sebahara, (P.), Médias et conflits, vecteurs de guerre ou acteurs de paix, édit GRIP, panos Paris 2005.

31. Thibaut, (C.), Les origines historiques de la violence au Burundi, in Studia Africa Mars 1994

## I.2 MEMOIRES

1 .Bagaya ;(A.) ; Stratégie de conquête du pouvoir par les politiques burundais. De la logique institutionnelle à la lutte armée

2. Barumwete, (S.), Contribution à l, étude de l, idéologie hamitique comme facteur d'ethinisme et de violence politique au Burundi. UB .bujumbura ; aout 1998

3. Muntunutwiwe ;( J-S) ; De la violence politique au Burundi, mémoire de DEA Bujumbura 2002

4. Nduwayo ;(G.) ; La crise d'octobre 1993 : essais d'interprétation.

5. Nimubona ;(J.) Election présidentielle du 1er juin 1993 au Burundi ; problématique de légitimation en situation dynamique socio politique, Analyse des représentations du pouvoir politique : cas du Burundi ; Bordeaux 25 octobre 1994

## 1.3 Article et revues

1. Net presse

2. Jeune Afrique

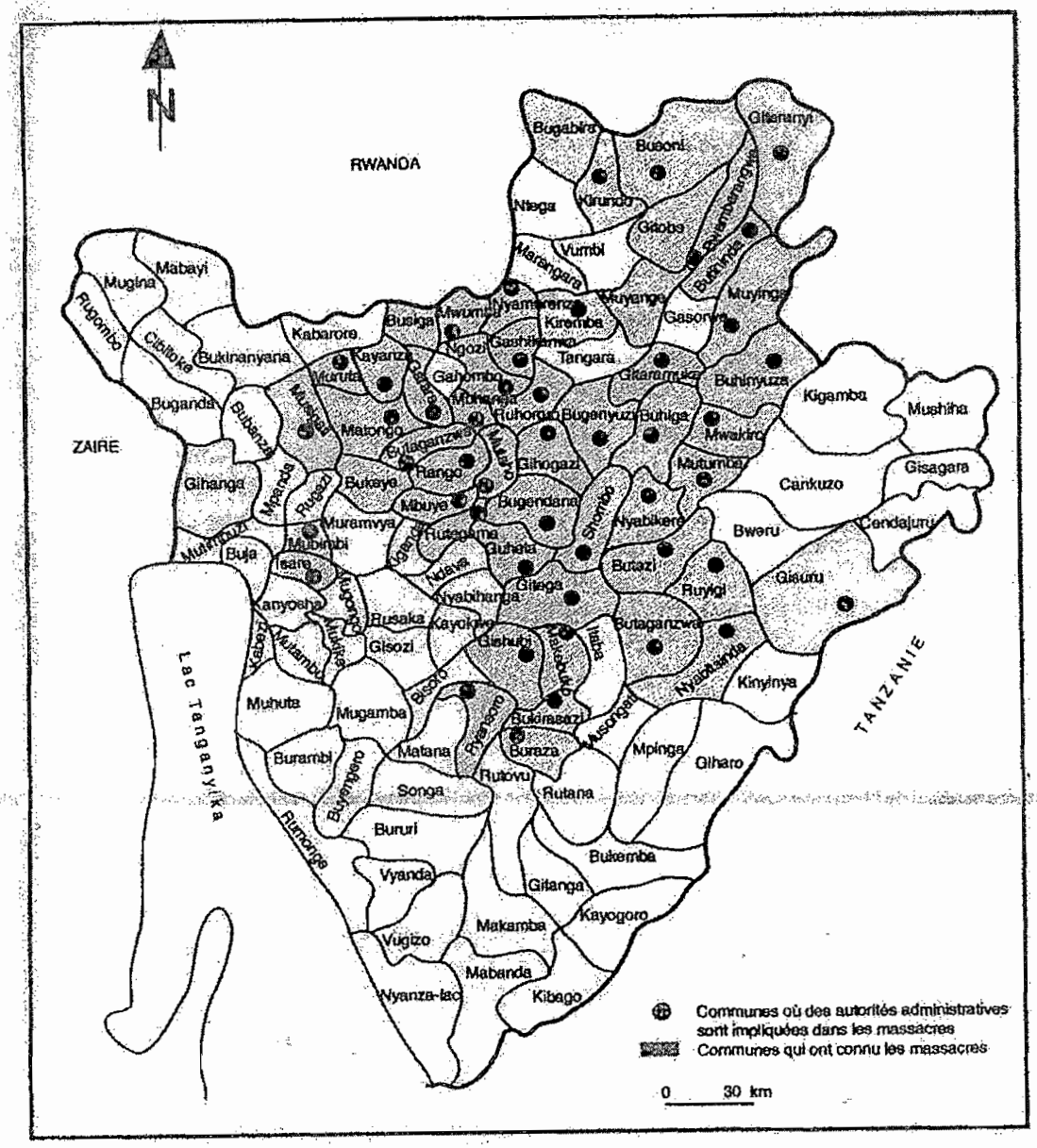
3. Le monde diplomatique

4. Le carrefour des idées

5. L'observatoire de l'action gouvernementale

# ANNEXES

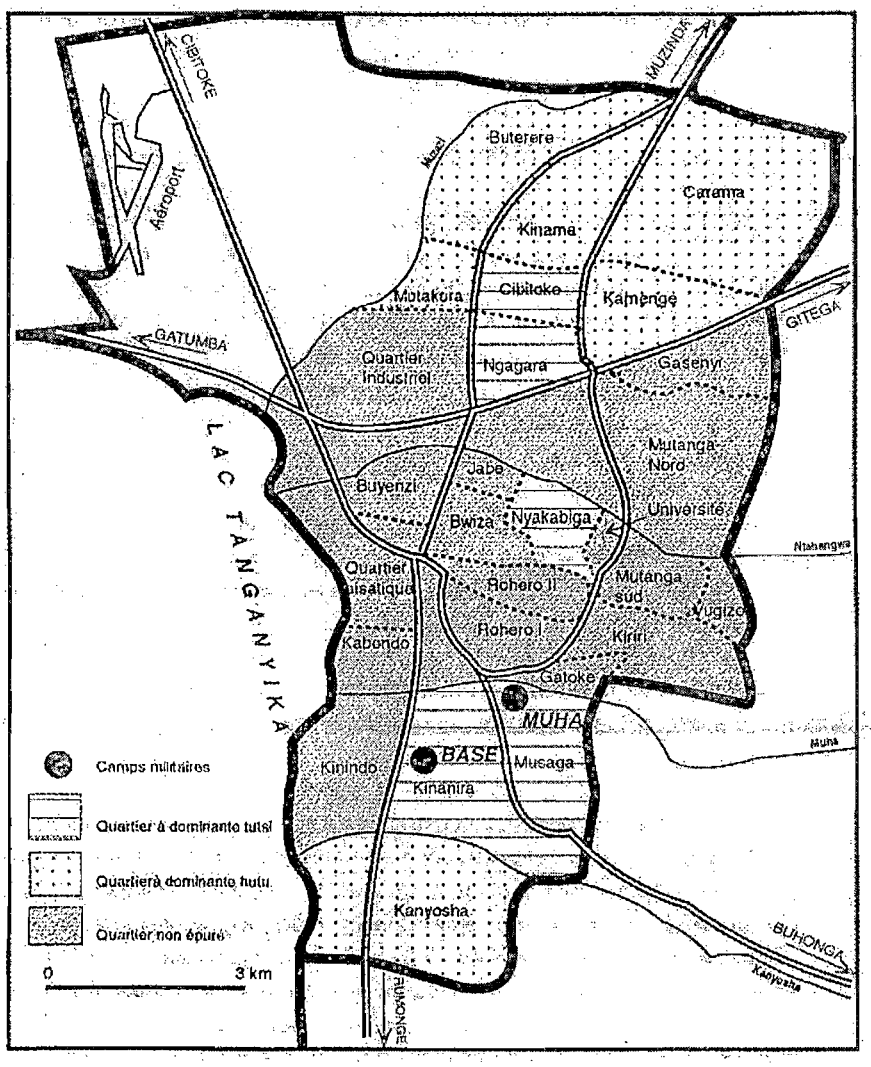
**LA LOCALISATION DES ZONES DE VIOLENCE**




**Carte 1 : le génocide au Burundi du 21 au 24 octobre 1993** 214

Cette carte montre les communes ou les autorités administratives ont participé dans le massacre des populations, elle montre en plus les communes qui ont connues des massacres.

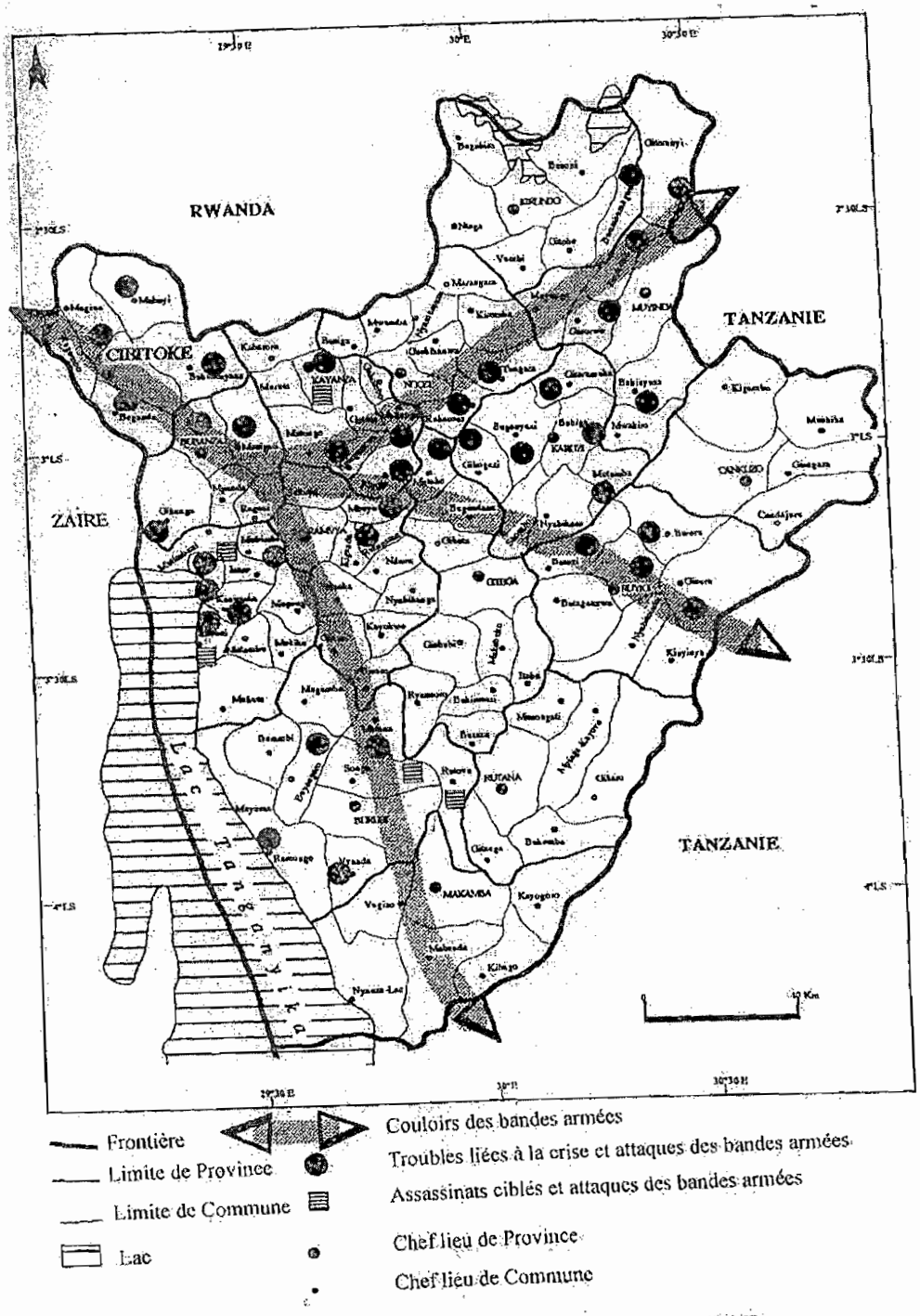
[214] Chrétien,(J-P),et MukuriI,(M.),Burundi, La Fracture identitaire, Logique de violence et certitude « ethniques »1993-1996 édition Karthala 2002 page 23




**Carte 2 : l'épuration ethnique des quartiers de Bujumbura (fin 1994)**

Sur cette carte, on montre la balkanisation de la ville de Bujumbura .On voit que très peu de quartiers ont résisté à cette épuration ethnique. Les quartiers ou dominent les hutu se sont vidés de tutsi, il en sera de même des quartiers ou dominent les tutsi.
215

[215] Chrétien,(J-P) et Mukuri, (M) ,op.cit pge 74




**Carte 3 : la guerre civile dans l'Intérieur (fin 1995)**

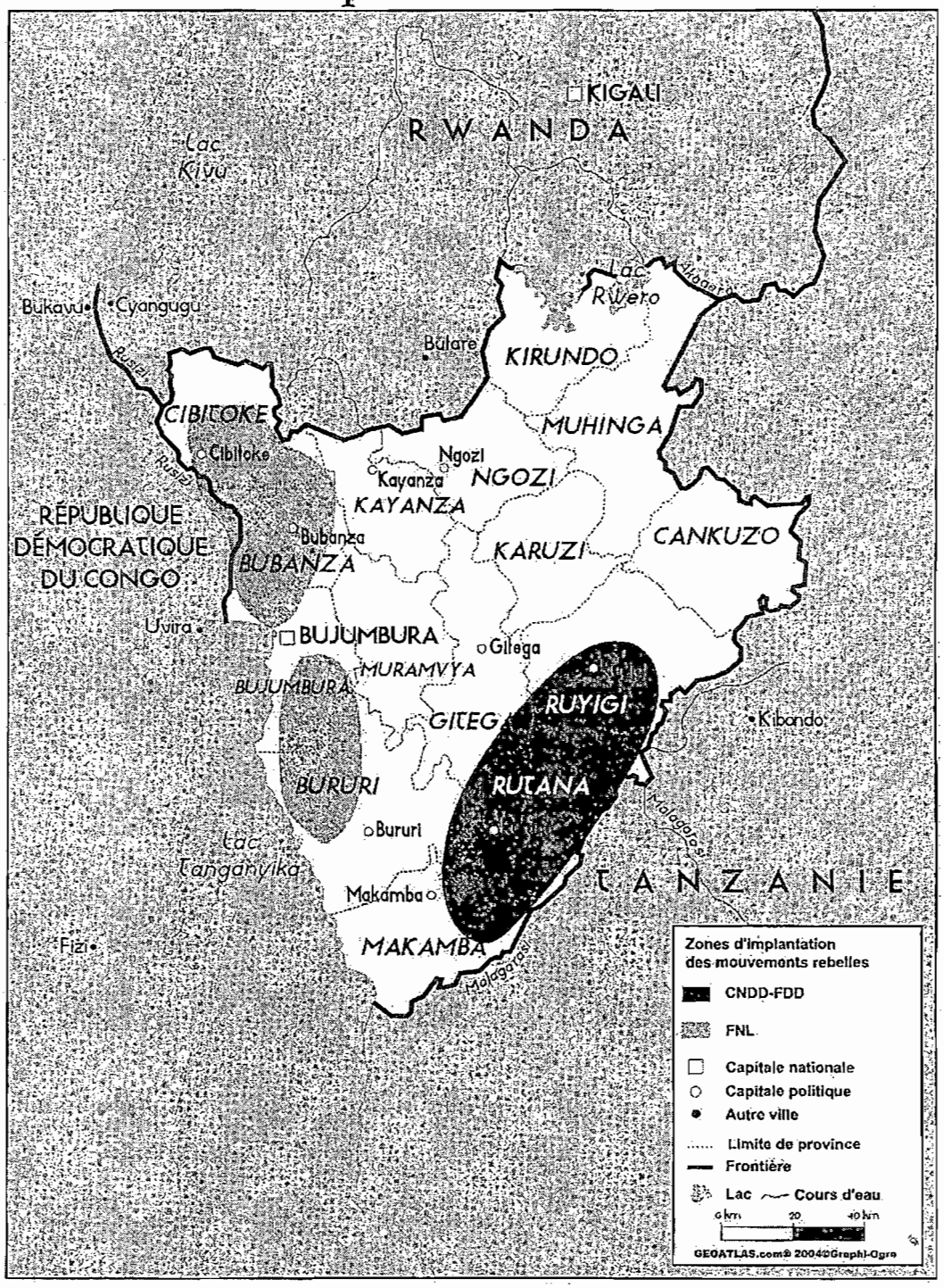
216

La présente carte décrit les couloirs des bandes armées. On se rend compte que les zones de replis sont préalablement choisies en cas d'attaque.

---

[216] Chrétien, (J-P) et Mukuri, (M) op.cit page 113

# Burundi : implantation des rébellions [217]




1. Afrique

Carte 4 : Jean-Marc Balencie et Arnaud De La Grange. Les nouveaux mondes rebelles, Conflits, Terrorismes et Contestations, ed.Michalon, Janvier 2oo5

[217] Jean –Marc Balencie et Arnaud De La Grange. Les nouveaux mondes rebelles, Conflits, Terrorismes et Contestations, ed.Michalon, Janvier 2oo5

La dernière carte montre clairement les zones favorables à tel ou tel autre mouvement Rebel, bien que ces zones ne soient pas libérées ; les rebelles y sont périodiquement présents avant d'être rechassé par l'armée régulière.